

# Histoire de RADON

Tome 8

*1945-2015,  
70 ans d'un essor communal remarquable*



**Patrick BIRÉE**

**2019**



**RADON**

*1945-2015,*

*70 ans d'un essor communal remarquable*

# **RADON**

## **1945-2015,**

### ***70 ans d'un essor communal remarquable<sup>1</sup>***

<b>Préface par Gérard BOURDIN</b>	<b>p. 6</b>
<b>Principaux Sigles utilisés</b>	<b>p. 7</b>
<b>Introduction</b>	<b>p. 8</b>
<b>CHAPITRE 1 : Les ressorts d'une évolution</b>	<b>p. 13</b>
<b>1-1 : Une situation géographique privilégiée, campagne et forêt, un bourg, des hameaux</b>	<b>p. 13</b>
<b>1-2 : Une situation de dynamique intercommunale originale dans le péri-urbain alençonnais</b>	<b>p. 18</b>
1-2-1 : Une démarche d'intégration longtemps refusée : la CUA <b>de 1969 au 1er janvier 2013</b>	<b>p. 19</b>
1-2-2 : Une démarche intégrative acceptée : des transferts progressifs de compétences vers la CCEA <b>du 13 Décembre 1993 au 1er janvier 2013</b> puis vers la CUA, <b>le 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>p. 23</b>
1-2-3 : Vers la nouvelle commune d'Écouves : la construction progressive d'une identité communautaire élargie <b>1er janvier 2016</b>	<b>p. 27</b>
<b>1-3 : Une politique communale dynamique depuis les années 1960</b>	<b>p. 27</b>
Des budgets communaux, une gestion maîtrisée	<b>p. 27</b>

<sup>1</sup> **Sources** : 1) Archives communales de Radon (mairie): Registres des délibérations du conseil municipal , (Les registres sont écrits à la plume et à l'encre noire, bleue ou violette, mais le stylo bille de couleur bleue fait sa première apparition le 26 mars 1949), bulletins communaux de 1977 à 2015, différents dossiers thématiques,

2) Archives départementales de l'Orne : Archives communales de Radon, E dépôt 341, journal *Ouest-France* Per 5077 et journal *L'Orne-Hebdo* (*L'Orne-Combattante* avant 1976) Per 5074,

3) Archives privées et témoignages.

<b>2 - Un cadre de vie qui a évolué</b>	<b>p. 31</b>
<b>2-1 : Le Radon d'après-guerre :</b>	
<i>J'ai lavé au lavoir du bourg au début des années 1970</i>	
Témoignage de Patricia LE ROYER- LECOSSIÉ	<b>p. 31</b>
<b>2-2 : De 1945 à 2015, des décennies de réalisations</b>	<b>p. 36</b>
De la fin des années 1940, aux années 1950 :	
<i>prévoir les premiers grands investissements structurels dans le cadre du plan local d'équipement</i>	
Les années 1960 : <i>anticiper l'évolution, l'inflexion de 1962</i>	
Les années 1970 : <i>organiser le lotissement à plus grande échelle</i>	
Les années 1980 : <i>approfondir l'aménagement communal</i>	
Les années 1990/2015 : <i>finaliser d'autres grands projets pour la commune</i>	
<b>3 - Des citoyens, des habitants</b>	<b>p. 60</b>
<b>3-1 : Des maires, des conseillers municipaux et des conseillères municipales, au service de la commune</b>	<b>p. 60</b>
<b>3-2 : Des données sociologiques évolutives : des populations identiques ?</b>	<b>p. 64</b>
<b>3-3 : Radon, commune de droite ?</b>	<b>p. 68</b>
<b>4 - Une vie sociale</b>	<b>p. 71</b>
<b>4-1 : La vie religieuse</b>	<b>p. 71</b>
<b>4-2 : Des associations dynamiques et variées</b>	<b>p. 75</b>
4-2-1 : Le club de football, précurseur de la future configuration communale	<b>p. 75</b>
4-2-2 : La Saint-Jean, une identité communale ?	<b>p. 83</b>
4-2-3 : La forêt, une présence pluridimensionnelle	<b>p. 90</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p. 93</b>

## Préface

### **Ce livre est le fruit de la rencontre entre une commune, un auteur, un savoir-faire.**

Patrick Birée, l'auteur, est bien connu à Radon, à Alençon, voire dans l'Orne. Professeur des écoles et historien, il a pendant longtemps été membre du Service éducatif des Archives de l'Orne, en charge de l'enseignement primaire. Historien, en 2015, il a soutenu une thèse sur *Les moulins hydrauliques à grain et les minoteries d'Alençon XVIIe –XXe siècle, sous la direction de Jean-Marc Moriceau (Université de Caen-Basse-Normandie)*. Il est devenu professeur à l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation d'Alençon-Damigni.

Notre chercheur habite Radon, lieu passionnant au contexte paysager confrontant les couleurs de la forêt, du bocage et de plaine. Sa situation, un peu distante d'Alençon, a forgé un caractère indépendant ; mais il a fallu se rudoyer, entrer en 2013 dans la Communauté urbaine d'Alençon, fusionner en 2016 avec deux autres bourgs dans une commune nouvelle. Cette histoire est exemplaire de celle des quinze nouvelles intercommunalités et des trente nouvelles communes de l'Orne. C'est un hommage aux trois maires et aux conseils municipaux qui ont parcouru l'époque. Il est bon d'insister : la République doit beaucoup aux élus locaux. En 2014, Radon devient chef-lieu de l'un des 21 cantons de l'Orne.

Notre chroniqueur a sa méthode, ses références historiques, géographiques, juridiques. Cette armature lui permet d'exposer les faits, y compris politiques, dans tous leurs aspects, avec ordre, raison, sans œillères, sans polémique.

C'est un bel exemple d'histoire du temps présent. Les bousculements administratifs se trouvent imbriqués dans les changements intervenus dans l'après-guerre, pendant les Trente glorieuses, période de « progrès » et de nouveautés haletantes : électrification, adduction d'eau, machine à laver, désertion du lavoir... Lors des difficiles années de mutations survenues à partir de 1973, il a fallu subir des turbulences : baisse de l'emploi industriel, fort recrutement dans le secteur tertiaire. Radon affronte. La population augmente : plus de 500 habitants en 1975, près de 1000 aux abords en l'an 2000, 1052 en 2015.

Patrick Birée est volontaire et optimiste. Radon aussi. Des lotissements sont prévus, le cœur de bourg et les services sont aménagés. Patrick Birée est chaleureux. Son empathie avec son lieu de vie et ses habitants lui font repousser la froide distance et il met en valeur ce qui crée du lien. S'intéresser au sport permet d'insister sur la vitalité du tissu associatif. Radon n'est pas une commune dortoir, mais un lieu d'où jaillissent la vie, le jeu, le feu de la joie.

Pour des études historiques, j'ai moi-même parcouru les communes de l'Orne, vers 1990 et tout récemment. J'ai pu constater combien nos bourgs ruraux ou périurbains sont de mieux en mieux entretenus et mis en valeur. Radon est une commune pimpante.

Tout le périurbain français n'est pas à cette image, Mais de 1945 à 2015, Radon est une commune gagnante, une conciliation entre ruralité et proximité d'une ville-centre, une « croissance » dans la quelle il fait « bien vivre ».

Radon peut être heureuse de la parution de ce livre.

**Gérard Bourdin, président de la revue d'histoire *Le Pays Bas-Normand***

## Principaux Sigles utilisés :

**CAF** : Caisse d'allocations familiales  
**CAUE** : Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement  
**CCEA** : Communauté de Communes de l'Est-Alençonnais  
**CUA** : Communauté urbaine Alençonnaise  
**CdC** : Communauté de communes  
**CR** : Chemin rural  
**CD** : Chemin départemental  
**DDASS** : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales  
**DDA** : Direction départementale de l'Agriculture  
**DDE** : Direction départementale de l'Équipement  
**DTER** : Dotation d'équipement des territoires ruraux  
**DGF** : Dotations globales de fonctionnement  
**DH** : Division d'honneur (football)  
**DRAC** : Direction régionale des affaires culturelles  
**ESFR** : Entente sportive Forges-Radon  
**ESFRVH** : Entente sportive Forges-Radon-Vingt-Hanaps  
**FFF** : Fédération française de football  
**FSGT** : Fédération sportive et gymnique du travail  
**IGREF** : Ingénieurs du génie Rural des eaux-et-forêts  
**INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**MARPA** : Maison d'accueil rural pour personnes âgées  
**MRL** : Ministère de la reconstruction et du logement  
**ONF** : Office national de la forêt  
**PLU** : Plan local d'urbanisme  
**PME** : Programme complet de Modernisation et d'Équipement  
**PNE** : Plan national d'équipement  
**PNRNM** : Parc naturel régional Normandie-Maine  
**POS** : Plan d'occupation de sols  
**PSU** : Plan sommaire d'urbanisme  
**RPI** : Regroupement pédagogique intercommunal  
**SCOT** : Schéma de cohérence territoriale  
**SIVOS** : Syndicat intercommunal à vocation scolaire  
**SPANC** : Service public d'assainissement non collectif  
**TVA** : taxe sur la valeur ajoutée

## Introduction

L'histoire de Radon a déjà été traitée sept fois dans des recherches qui vont de la fixation des hommes sur cette contrée plusieurs millénaires avant notre ère, jusqu'aux petits écoliers du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle intègre l'étude du bâti et son histoire agricole (dont Avoise, son bâtiment le plus emblématique)<sup>2</sup>.

L'histoire communale, elle, commencée en 1790, se termine le 1<sup>er</sup> janvier 2016. En effet, à cette date, Radon devient une commune pôle, chef-lieu de la nouvelle commune d'Écouves, avec Forges et Vingt-Hanaps comme autres communes déléguées (Arrêté préfectoral du 29 septembre 2015 et parution au *Journal Officiel* le 22 décembre 2015)<sup>3</sup>.

Il a semblé pertinent de traiter les sept dernières décennies de cette commune, période qui a connu de nombreux et profonds changements, à commencer par le chiffre de sa population, dont le point d'inflexion se situe à la fin des années 1970. Le propos n'est pas de présenter ici les trajectoires d'individus particuliers, mais de définir les grandes évolutions structurelles locales qui s'inscrivent évidemment dans des cadres concentriques plus larges (canton, bassin de vie, Communauté Urbaine Alençonnaise, département, région) pour le moins. Des choix ont été effectués au gré des sujets, des archives disponibles (Archives communales et départementales, archives privées) et des témoignages. La dynamique de peuplement, l'occupation du sol, la gestion des ressources locales (telle l'eau), l'assainissement, la sociologie, les associations, sont quelques-unes des bases de la réflexion.

**Qu'il me soit permis ici de remercier toutes celles et tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cet ouvrage. Tout d'abord les deux anciens maires, Yves Lebert et Léonce Thulliez pour leurs apports incontournables, et le maire actuel d'Écouves, Alain Meyer, de même, à des titres divers, que Jean-Pierre Asselin, Évelyne Bieglé, Joëlle Bodenès, Gérard Bourdin, Élisabeth Brisard, Josselyne Dagorreau, Marie-Thérèse Deshayes, Jacques Dupré, Pierre Fouassier, Jean-Marie Foubert, Thérèse Gaillard, Lucas Jacquet, Anne et Michel Jousset, Françoise Leboulanger, Matthieu Legoïc, Aurélie et Patricia Le Royer, Florence Maillfert, Joël Montreuil, Élisabeth Motas, Yves Nevoux, Gisèle Roger, Claude Rousselin, Bernard Séchet, Odile Thulliez, Yvonne Tronchet, ainsi que les secrétaires actuelles d'Écouves, Alice Doiteau et Valérie Sevaux.**

<sup>2</sup> Sept études ont été publiées, soit en auto-édition, soit dans le cadre du bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne :

**Histoire de Radon, Tome 1** : *Des origines au Moyen Âge*, 1996, 61 pages.

**Histoire Radon, Tome 2** : *La population de Radon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, étude de démographie historique*, 1999, Réédité dans le bulletin de la SHAO, *Radon de 1692 à 1792, une population ordinaire ? Essai de démographie historique*, Tome CXXXII, 2013 p. 5-77.

**Histoire de Radon, Tome 3** : *L'école et la guerre, deux aspects de l'histoire radonnaise au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 2006, 67 pages.

**Histoire de Radon, tome 4** : *La question foncière et la bâti dans la seigneurie d'Avoise sur Radon du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bulletin de la SHAO Tome CXXVII, 2008, 181 pages.

**Histoire de Radon, tome 5** : *Avoise à Radon, De la ferme industrielle (1858-1879) à l'exploitation agricole (1879-1987)*, en collaboration avec Delphine Barrière-Birée, Joëlle Bodenès, Pierre Brunet, bulletin de la SHAO, Tome CXXX, 2011, 226 pages.

**Histoire de Radon, tome 6** : *Mémoires d'Avoise, « Avoise, 1930-1960, un petit monde »*, 2011, 64 pages, + 1 DVD.

**Histoire de Radon, tome 7** : *Les Moulins de la fin du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, la verrerie des Gâtées*, 2<sup>ème</sup> édition, 2014, 196 pages.

<sup>3</sup> Cette commune nouvelle est gérée jusqu'en 2020 par un conseil municipal rassemblant les conseillers municipaux des trois communes, soit un total de 37 membres, assurant la gestion du budget global de la commune nouvelle et en particulier sa section de fonctionnement. *Radon, Lettre d'information*, novembre 2015, Mairie de Radon.

Le maire actuel de la commune d'Écouves est Alain Meyer depuis le 11 décembre 2016, suite à la démission de Léonce Thulliez en novembre 2016 après quarante ans de mandat municipal.

Il est à noter que cette dénomination, Écouves, la même que la forêt d'Écouves, porte à confusion entre les deux.

## Quelques données structurelles

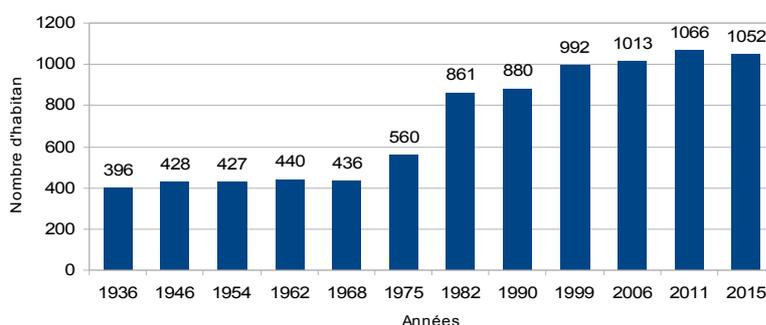
### *Une population en évolution*

L'évolution démographique de Radon que l'on peut réaliser à partir des recensements de population fournis par l'Insee<sup>4</sup> est relativement éclairante sur la dynamique démographique locale depuis deux siècles. Le nombre d'habitants se situe autour de 500 dans les années 1800.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on note une croissance importante puisqu'en 1876, on atteint 677 habitants, soit un gain de 177 habitants. Plusieurs facteurs sont invoqués pour un tel niveau : la baisse de la mortalité, la hausse de l'espérance de vie, une meilleure natalité, l'emploi local, par exemple, celui lié au site d'Avoise qui se développe fortement à partir de 1860. Mais l'émigration intérieure en métropole (le schéma campagne/ville proche ou le schéma Province/Paris) conjuguée aux conséquences du premier conflit mondial expliquent en partie la déflation connue entre les deux guerres, puisque le chiffre de la population diminue pour se fixer à son minimum, avec 374 personnes recensées en 1936.

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années 1960, Radon présente un certain regain puisqu'en 1962, on dénombre 440 âmes. Que dire des deux décennies suivantes qui voient une explosion du chiffre de la population, passant de 560 en 1975 à 861 en 1982<sup>5</sup>. En sept ans, ce sont ainsi trois-cents néo-radonnais qui sont recensés ! Cette dynamique démographique se poursuit dans les décennies postérieures : 992 habitants en 1999, puis 1013 en 2006, 1066 en 2011, le maximum, même si l'on note un léger tassement en 2015 avec 1052 habitants (la dernière année de recensement avant la création de la nouvelle commune).

En cinq décennies, de 1962 à 2011, l'augmentation se situe à hauteur de 242 %. Conséquence logique, au cours de la période 1975-1999, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) s'élève à 52 personnes, selon l'Insee.



### **L'évolution démographique de Radon de 1936 à 2015.** Source : Insee.fr

<sup>4</sup> Les recensements de population (opération statistique de dénombrement d'une population) ont été pratiqués tous les cinq ans entre 1801 et 1946 et irrégulièrement entre 1946 et 2004. Depuis ils sont exploités sous une forme renouvelée (système de recensement permanent). À partir de 1831, le nombre de renseignements pour déterminer l'état de la population est relativement fixe, mais reste fluctuant selon les années : *nom, prénoms, profession, âge* (puis *année de naissance*), *adresse, situation personnelle* (puis *position dans le ménage : (marié(e), veuf(ve), nationalité, rubriques complémentaires)*). Les chiffres fournis dans cette étude émanent de Insee.fr.

<sup>5</sup> Des communes dans la périphérie d'Alençon comme Condé-sur-Sarthe, Damigny, Saint-Germain-du-Corbéis, Valframbert, notamment, présentent des schémas démographiques encore plus impressionnants pour la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

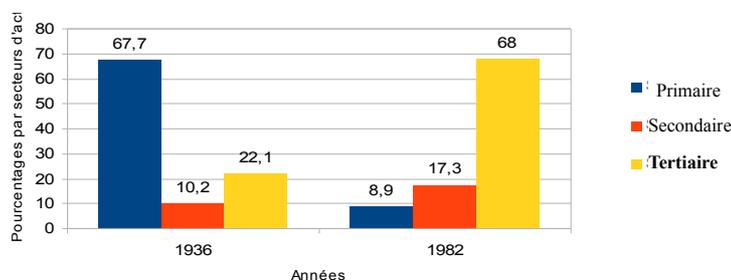
Conséquence logique, la densité est dans le même temps passée de 22 habitants par km<sup>2</sup> en 1962 à 54 en 2011. Le parc de logements n'a, dans le même temps, cessé d'évoluer : de 171 hébergements disponibles sur la commune en 1968, celui-ci passe à 314 en 1982 puis à 428 en 2007 (407 résidences principales, 7 résidences secondaires ou occasionnelles et 14 logements vacants)<sup>6</sup>. En 1990, depuis le recensement de 1982, cet apport de population profite d'abord aux lotissements du bourg, avec + 66 personnes à La Grande-Ferrière, + 51 personnes aux Lierres, + 31 personnes aux Fraudières. Mais La Pesantière attire aussi les néo-radonnais avec + 46 personnes. Ces tendances vont évidemment évoluer au gré des lotissements ultérieurs de la commune.

Cette dynamique démographique influe directement sur les effectifs scolaires. Si le nombre d'élèves était de 66 en 1952, il passe à 84 en 1972, 126 en 1995 puis 173 (le maximum atteint) en 1999 avant de se stabiliser autour de 130 élèves dans les années 2010/2015 (132 pour 6 classes en 2015). Le nombre de classes en découle : de 2 à 7, au plus, sur toutes ces décennies.

D'un autre côté, la composition de la population s'est considérablement modifiée, surtout dans les secteurs d'activité (Primaire, Secondaire, Tertiaire). Les activités humaines ont été transformées au fil des décennies. L'analyse des données entre les années 1936 et 1982<sup>7</sup> reflètent des évolutions structurelles fortes, qui ne feront qu'être confirmées par la suite<sup>8</sup> (voir 3-2 page 64).

L'impact sur les structures d'âge de la population est réel et mesurable dès 1975<sup>9</sup>. Celle-ci s'est trouvée rajeunie. Les jeunes de moins de 20 ans sont de plus en plus nombreux. Alors qu'ils ne représentaient que 30,3 % en 1936, ils forment 42,5 % de la population en 1975. Si les 20/59 ans sont en baisse (52,7 % en 1936, 44,8 % en 1975), les + de 60 ans sont aussi moins nombreux (17 % en 1936, 12,7 % en 1975).

En 1999, les données ont encore évolué. Selon l'Insee, la commune abrite peu de personnes âgées, avec seulement 5,6 % de plus de 75 ans (alors que la proportion est de 9 % pour l'Orne). Les jeunes de moins de 20 ans ne représentent plus que 26,6 % de la population (24,6 % pour l'Orne). C'est donc la population médiane que l'on retrouve dorénavant principalement (+ 20 ans - 60 ans).



### Structures de la population par catégories professionnelles entre 1936 et 1982.

Calculs Patrick Birée

<sup>6</sup> Données Insee Radon, 2014.

<sup>7</sup> Listes nominatives de recensement de la population, Archives départementales de l'Orne, 3NUMLN341/AC341.

<sup>8</sup> Ces données concordent avec celles fournies par le Conseil départemental pour 2014 dans le bassin alençonnais concernant la répartition par secteur d'activité : agriculture (7 %), industrie et construction (26 %), et tertiaire (66%), dont commerces, transports, services divers (34 %) et administration publique, enseignement, santé, activités sociales (34%). [WWW.orne.gouv.fr/IMG/pdf/memento2018\\_v3\\_web\\_cle544f51.pdf](http://WWW.orne.gouv.fr/IMG/pdf/memento2018_v3_web_cle544f51.pdf)

<sup>9</sup> Bulletin municipal n°3 de mai 1977 présentant les données Insee de 1975.

### *Un niveau de vie lui aussi en évolution*

On ne vient pas à Radon épisodiquement comme en témoigne une carte des résidences secondaires de l'Orne en 1977. Dès cette époque, les communes du bassin d'Alençon présentent le pourcentage le plus bas pour l'Orne du nombre d'habitations secondaires sur le parc immobilier, avec moins de 5% (ce taux peut passer à + de 20% dans le Perche)<sup>10</sup>. En 1975, les deux cantons du bassin d'Alençon montrent déjà plus de 40% de personnes relevant de *migration alternante*, selon une terminologie déjà ancienne<sup>11</sup>, ou *migration d'agrément*, définie plus récemment<sup>12</sup>. Dans ce cas, « La société locale peut être frappée par les conséquences de l'exode ou bien « revivifiée » par l'arrivée de nouveaux habitants dans les campagnes « désirées », [...], et ces flux migratoires sont liés à la sélectivité de l'offre foncière et immobilière de certaines zones rurales ».

Radon s'inscrit dans ce processus. Ces données sont confirmées par la suite : en 1999, seuls 17,6% des actifs travaillent dans cette commune, 74,7 % dans une autre commune de l'Orne et 7,7% hors département<sup>13</sup>.

On souhaite résider à Radon, en étant si possible propriétaire, et en 1999, 73,5%, des ménages sont propriétaires de leur logement. Mais dans le même temps, la commune a fait de gros efforts pour son parc locatif à partir des années 1980/1990. En 2015, le logement social en représente 17%<sup>14</sup>.

Dans ce cas de figure, cela sous-tend un certain niveau social. La fiscalité est révélatrice du niveau de vie des Radonnais. Dans une étude parue sur le revenu fiscal de référence dans le journal *Orne-Hebdo* du 22 juin 2010 et portant sur les chiffres de 2008, Radon serait la quatrième commune la plus imposée du « Grand Alençonnais »<sup>15</sup> avec 27 221 €<sup>16</sup>.

Cette réalité dans le bassin alençonnais a interpellé *l'Express* dans un article intitulé « Où vivent les plus riches » ? daté du 26 juillet 2017<sup>17</sup>. Dans cette étude portant sur le Grand Ouest, et relative « aux communes dont les habitants sont les plus aisés », Radon serait la commune de l'Orne présentant le revenu des habitants le plus élevé avec 1862 € par habitant (*Revenu médian 2013 en euros par mois : la moitié de la population gagne plus, l'autre moins*). Mais les performances radonnaises restent cependant en-deçà des meilleurs résultats des autres départements du Grand-Ouest, pour des communes proches des grandes métropoles (Rouen, Nantes ou Caen), ou situées en bordure de mer. Pour Radon, c'est la proximité d'Alençon qui serait en jeu.

---

<sup>10</sup> *L'Orne-Hebdo*, 17 novembre 1977, p. 15.

<sup>11</sup> Proportion, dans la population active ayant un emploi, des personnes travaillant dans un canton autre que leur résidence. CRDP, *Sensibiliser à l'aménagement du territoire et pédagogie*. Académie de Caen. 1982. Document 17.

<sup>12</sup> RIEUTORT Alain, MADELINE Philippe, DELPHOSSE Claire, « Quelles géographies de la France rurale ? Réflexions à propos de la nouvelle question de géographie aux concours de l'enseignement secondaire », in *Histoire et Sociétés Rurales*, n°50 – 2<sup>e</sup> semestre 2018, p. 23.

<sup>13</sup> Données Insee, recensement de 1999.

<sup>14</sup> Information Léonce Thulliez, août 2019.

<sup>15</sup> Correspondant à la zone de diffusion du journal, incluant les régions de Sées, Carrouges, Pré-en-Pail, Fresnay-sur-Sarthe, nord-Sarthe autour de la forêt de Perseigne.

<sup>16</sup> Selon l'article, « Palmarès établi à partir des statistiques du ministère d'État, obtenu en divisant le revenu fiscal de référence (2008) des foyers fiscaux par le nombre de foyers fiscaux de chaque commune. »

<sup>17</sup> Cette étude porte sur l'année 2016 et ne prend en compte que la commune de Radon, bien que la commune nouvelle d'Écouves ait déjà été créée le 1er janvier précédent.



## CHAPITRE 1 : Les ressorts d'une évolution

### 1-1 : Une situation géographique privilégiée, campagne et forêt, un bourg, des hameaux<sup>20</sup>

Le territoire communal de Radon a une superficie de 1981 hectares, présentant deux types de paysages très distincts, les deux tiers nord de la commune étant couverts par la forêt d'Écouves :

- une partie surélevée dans le massif d'Écouves, de 1130 hectares, dont le point le plus élevé se situe à 345 m en limite nord-ouest, près du carrefour de la Fosse à la Femme,
- une partie vallonnée plus basse, s'étendant sur 730 hectares. Le point le plus bas (148 m) se situe en limite sud-est, près du lieu-dit *Londeau*.

Il s'inscrit dans celui du Parc naturel régional Normandie-Maine, ce « Territoire de frontières, structuré autour d'une ligne de crête qui s'étend d'est en ouest, véritable épine dorsale, le territoire des Monts de Normandie et du Maine ne cesse de surprendre par la singularité de ses paysages et de son histoire.<sup>21</sup> »

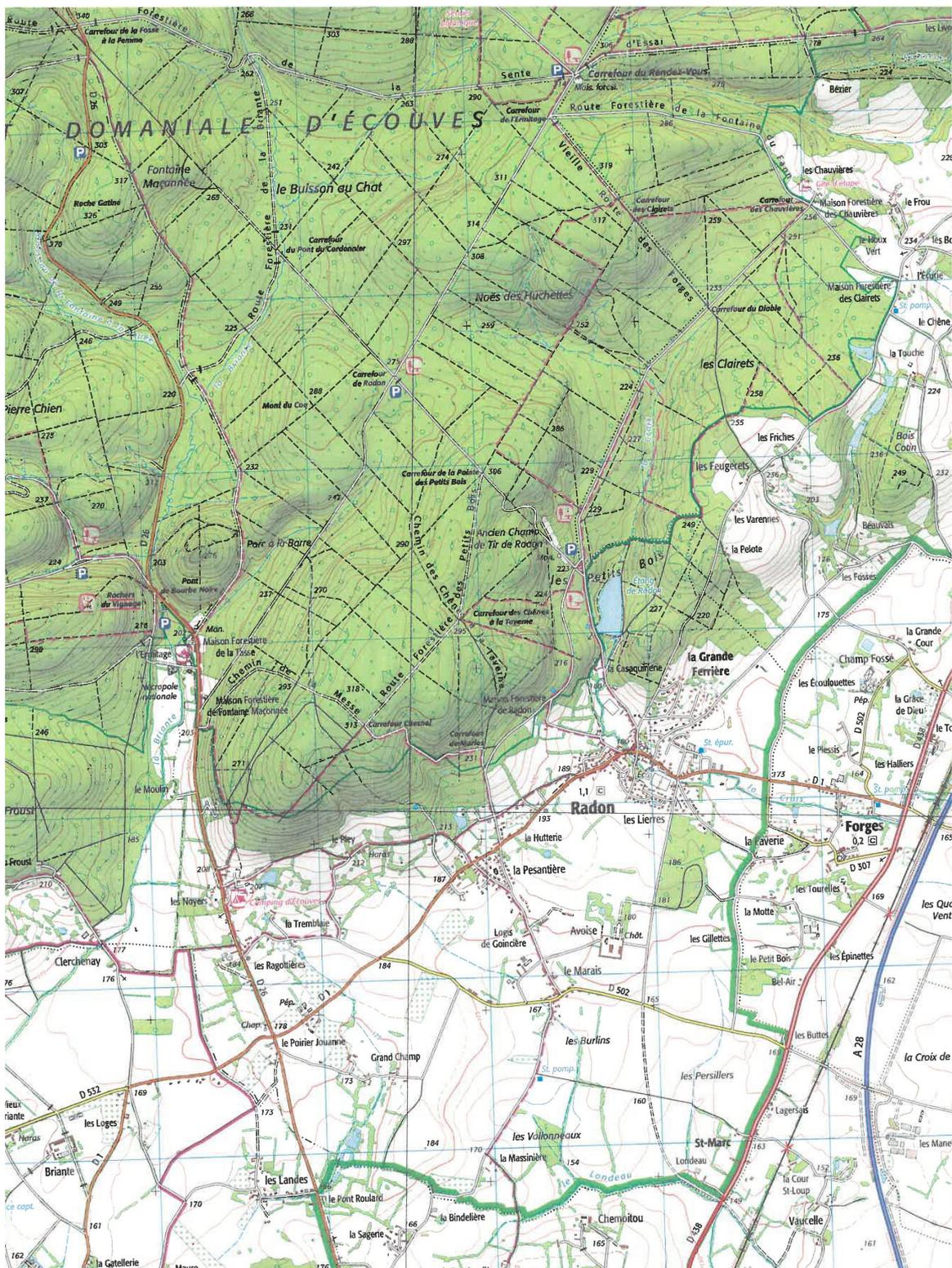
---

de la moitié de sa superficie, un espace forestier en forêt d'Écouves. Son histoire la plus ancienne connue, remonte à 5000 ans. En effet des objets préhistoriques, silex taillés et haches polies, ont été repérés à l'ouest près du ruisseau du Londeau. Si l'époque gauloise n'a pas laissé de traces, la présence gallo-romaine a été repérée, sous la forme de petits sites, de chaque côté de l'ancienne voie antique présumée, située entre les communes déléguées de Forges et Radon. Le Moyen Âge est marqué par l'ancienneté de l'église de Forges (murs attestés autour de l'an mil) et celle de Radon, (attestée par la dédicace à Saint-Martin) et ainsi des paroisses. Le site d'Avoise est aussi très ancien puisque connu dès le XI<sup>e</sup> siècle. Pendant cinq siècles vécut à cet endroit une lignée de petite noblesse, les Avoise, avec Thibault dès 1085, relevant du comte d'Alençon puis du roi de France. Sous l'Ancien Régime, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie, légèrement plus grande que la commune actuelle, est plusieurs fois cédée à des petits nobles locaux. Le domaine est éparpillé à la Révolution, puis petit à petit reconstitué quand l'achète M. J. C. Houel, un industriel parisien. Vers 1856, il rase l'ancien manoir et fait édifier un grand centre agricole, pour produire de l'alcool de betteraves à grande échelle. Le domaine passe en quelques années de 232 ha à 369 ha et emploie plusieurs dizaines d'ouvriers. Malheureusement, dès 1870, le prix de l'alcool s'effondre et le domaine devient alors une grande exploitation agricole active jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour Radon, les années 1960 voient un profond renversement de tendance avec l'arrivée progressive de cadres et d'employés travaillant à Alençon ce qui transforme la démographie communale. En quarante ans, la population double. De grands lotissements (tel celui de La Grande Ferrière, le premier aménagé) et des infrastructures sont alors créées (terrain de sport, salle polyvalente...). Les écoles, pour les garçons et pour les filles, datant des années 1870/80, sont regroupées pour Forges et Radon, sur l'actuel site à Radon, qui a été agrandi et celle de Vingt-Hanaps fonctionne en RPI avec Saint-Gervais du Perron. Plusieurs artisans s'installent aussi. Autrefois espace essentiellement dévolu à l'agriculture et au travail du bois, Écouves est dorénavant reconnu pour la qualité de ses aménagements et son cadre de vie privilégié.

<sup>20</sup> De superbes photographies prises par Thierry Jacquet sont en ligne sur <https://lesphotosdulutindecouves.blogspot.com/search/label/%C3%89couves> . De mars 2018 à mai 2019, le *Club photographique d'Alençon* a observé le territoire communal d'Écouves (Forges, Radon, Vingt-Hanaps) sous plusieurs angles (paysages, fêtes, bâtiments, nature, etc.). Cette moisson fort riche de clichés a fait l'objet d'expositions présentées en 2019 aux fêtes communales de ces communes historiques.

<sup>21</sup> Parc naturel régional Normandie-Maine, *Magazine Projet Géo-Parc*, 2019.



**La commune de Radon.** CARTE IGN - 1: 25 000° ▲ nord - 2015

Radon est dans le bassin de la Loire par l'intermédiaire de trois affluents de la Sarthe : la Briante qui serpente de part et d'autre de la limite du territoire à l'ouest, le Londeau qui fait fonction de limite au sud, et le Betz (ruisseau de la Croix alimenté par l'étang) qui traverse le bourg à l'est après avoir collecté les eaux du nord-est du territoire.

La répartition de l'habitat s'organise entre le bourg, qui contrairement au passé, rassemble maintenant une majorité de Radonnais et Radonnaises, et de gros hameaux : La Pesantière (le plus peuplé), Le Marais, Saint-Marc, La Massinière, Grand-Champ, La Tremblaie, Les Ragottières, Les Noyers.

Le bourg rassemble une majorité d'habitants, souvent dans des lotissements assez récents. Autrefois, les écarts étaient beaucoup plus peuplés. Ainsi, en 1936, seuls 92 des 374 habitants (24,6%) de la commune étaient agglomérés. En 2010, selon les données dont on peut disposer, les trois quarts des habitants sont agglomérés au bourg. Dans ce territoire, le cadre de vie est un atout... De beaux ensembles de bâti ancien s'y trouvent encore, parfois mêlés aux nouvelles constructions. Le centre-bourg actuel marque les visiteurs par son homogénéité.



**Le bourg de Radon dans les années 1990, vue aérienne oblique. ▲ Nord.**

Carte postale communale.

**Le terrain de sport entre le lotissement des Lierres (à droite)  
et celui de La Grande Ferrière, boisé (en haut à gauche). Le foyer rural vient d'être construit (en bas à gauche).  
Beaucoup de terrains sont encore en parcelles agricoles et seront loties ultérieurement..**

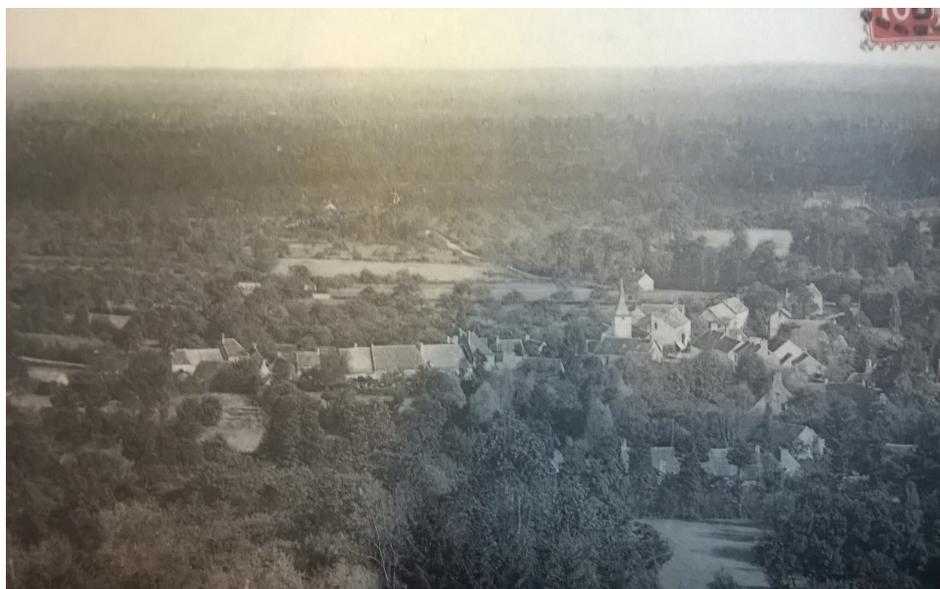


**Le site d'Avoise et les hameaux du Marais (à gauche), de la Pesantière (à droite), et en arrière-plan, la Tremblaie et les Ragottières.**

► Nord - Photographie Patrick Birée, 2000

Si maintenant le bocage a presque totalement disparu, il faut imaginer qu'il y a quelques décennies il marquait beaucoup plus le paysage, comme nous le montre ci-dessous, une photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le cadre de vie s'inscrit donc dans un paysage rural, verdoyant au printemps, aux couleurs orangées à l'automne.



**Photographie du bourg de Radon prise du haut des premiers contreforts de la forêt d'Écouves.** Carte postale, début XX<sup>e</sup> siècle, collection Patrick Birée

Deux voies encadrent ce territoire : l'une, la D26 reliant Alençon à la forêt d'Écouves, l'autre la D438, d'Alençon à Sées. Que ce soit en empruntant l'un ou l'autre de ces deux axes, la proximité du

centre d'Alençon est un élément important dans la mobilité locale.  
Plusieurs voies secondaires le desservent, la principale étant la diagonale de Forges à Colombiers.



### **Le bourg, la mairie (à gauche), et l'église.**

Photographie Patrick Birée (juillet 2019)

En bordure de la forêt, au-dessus du terrain de la Saint-Jean, se trouve l'étang du Rocher<sup>22</sup>, lié depuis le Moyen Âge à l'histoire d'Avoise et qui alimentait auparavant plusieurs moulins sur Radon. Jusqu'aux années 1990, il est présent dans l'univers radonnais<sup>23</sup>. Qui n'a pas ainsi effectué une promenade sur ses bords verdoyants, voire navigué en barque ? Qui n'a pas taquiné la carpe depuis l'après-guerre ? Une des dernières fêtes en ce lieu est organisée les 7 et 8 octobre 1988 par Éric Benaud, « gardien de l'étang » (les précédentes remontaient à 1959 et 1982). Selon le bulletin municipal : « La pêche a fait sa révolution à Radon. Ce fut un événement qui a attiré entre 2 000 à 3 000 personnes ».



**L'étang du Rocher.** Photographie de la page de garde du bulletin municipal de novembre 1996

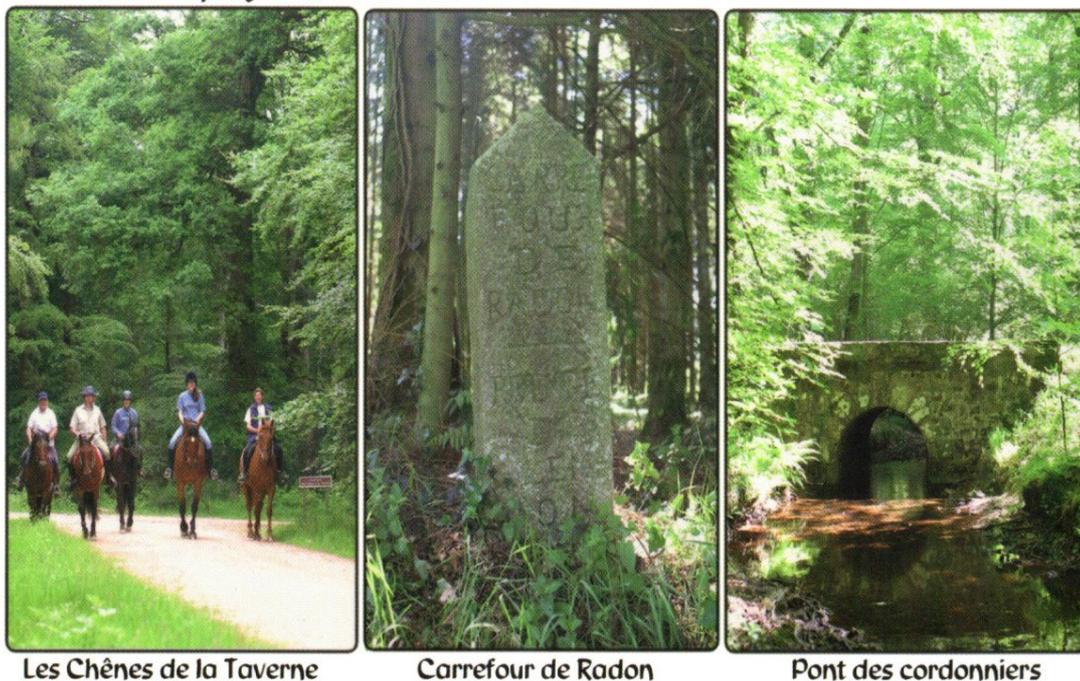
<sup>22</sup> Et non de Radon, comme tiennent à le préciser fort justement les propriétaires du lieu, la famille Jousset, dans le bulletin communal de mai 1998. Mais comme le souligne le maire, Léonce Thulliez, « il reste à parier que cette dénomination perdurera sur quelques générations et à l'extérieur. »

<sup>23</sup> Pour des raisons de sécurité, la pêche dans l'étang et sa navigation sont arrêtées dans les années 1990 par les propriétaires, qui tolèrent cependant encore quelques temps les promenades. Mais, devant le non respect de certaines règles élémentaires de comportement, celui-ci est fermé au public. La pêche est aujourd'hui privatisée. Des logements sont aménagés dans l'ancien moulin désaffecté.

Depuis, ce lieu est privé et n'est plus accessible. Le site de l'étang pourrait-il un jour devenir communal ? Cela permettrait sans doute de lui redonner la place qu'il a souvent eu dans le cœur des Radonnaises et des Radonnais...

Radon, c'est aussi la forêt pour les 2/3 de son territoire...

### **RADON : Paysages en forêt d'Écouves**



Les Chênes de la Taverne

Carrefour de Radon

Pont des cordonniers

**Radon et la forêt.** Carte postale communale des années 2000.

### **1-2 : Une situation de dynamique intercommunale originale dans le péri-urbain alençonnais**

Les géographes actuels estiment que le rural et l'urbain sont très liés. Selon Alain RIEUTORT, Philippe MADELINE et Claire DELPHOSSE, «Qu'il s'agisse de flux ou de fonctions, on voit bien qu'il n'existe pas deux mondes séparés mais une interpénétration entre ville et campagne ; les limites s'effacent, les transitions et les interstices sont complexes<sup>24</sup>.»

Pour Radon, cela a signifié, dès les années 1960, la recherche de trans-communalité à travers un double processus :

- provenant de l'urbain (ville d'Alençon) et de la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon), processus refusé puis accepté,
- vis à vis des communes environnantes dans le cadre de la construction de la CCEA (Communauté de Communes de l'Est-Alençonnais), organisée puis dissoute, et enfin de la commune nouvelle d'Écouves.

<sup>24</sup> RIEUTORT Alain, MADELINE Philippe, DELPHOSSE Claire, « Quelles géographies de la France rurale ? Réflexions à propos de la nouvelle question de géographie aux concours de l'enseignement secondaire », in *Histoire et Sociétés Rurales*, n°50 – 2<sup>e</sup> semestre 2018., p. 11.

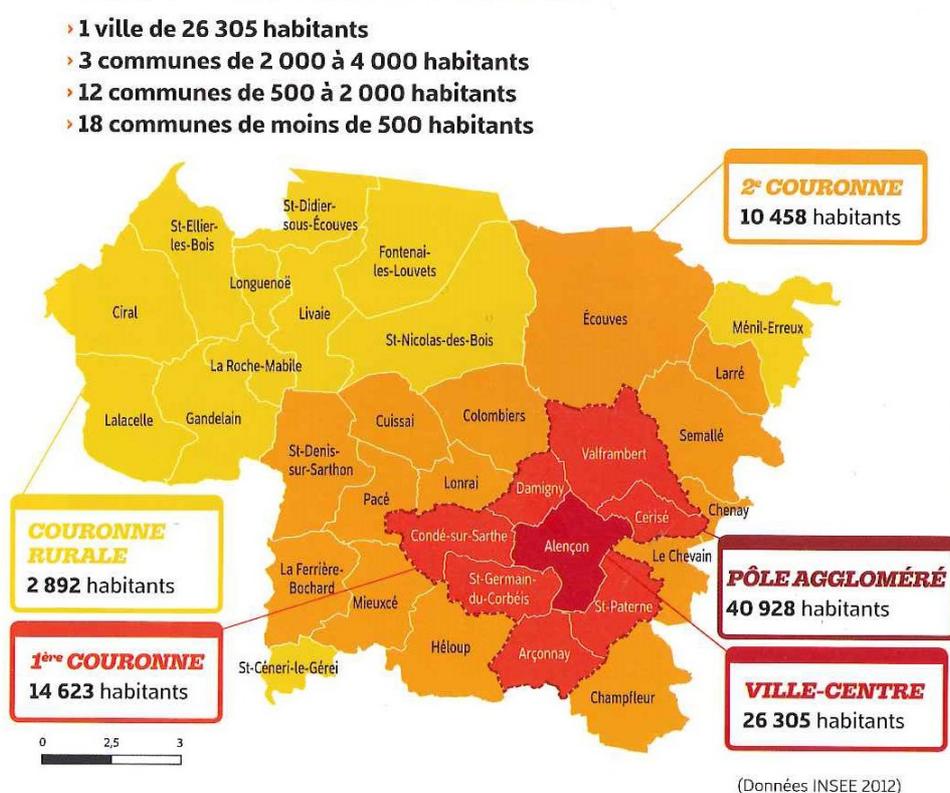
## 1-2-1 : Une démarche d'intégration longtemps refusée : la CUA de 1969 au 1er janvier 2013

### Présentation du territoire

L'espace alençonnais couvre une partie du bassin morphologiquement situé dans la plaine d'Alençon, enchâssé entre les massifs forestiers que forment les derniers contreforts du massif Armoricaïn, Écouves au nord, Pail à l'ouest et Perseigne au sud.

La ville d'Alençon a connu depuis plusieurs décennies une dynamique polarisante sur le territoire alençonnais<sup>25</sup>. Celui-ci dépasse les frontières de l'Orne puisque cinq communes de la Sarthe y ont été intégrées au fil des années (Arçonnay, Champfleur, Chenay, Le Chevain et Saint-Paterne).

La lettre du plan local d'urbanisme communautaire émanant de la Communauté Urbaine<sup>26</sup> d'Alençon datée de novembre 2016 présente une carte de ce territoire dans lequel la notion de « *Commune* » est prépondérante<sup>27</sup>.



**Carte de la Communauté Urbaine Alençonnaise,**  
établie d'après les données INSEE de 2012. Bulletin de la CUA, novembre 2016

<sup>25</sup> Les notions de territoire et d'espace sont empruntées à Annie Leroux dans son ouvrage *Didactique de la géographie*, Presses Universitaires de Caen, 2<sup>e</sup> édition, 2005, p. 176. *Espace* : étendue-support d'un système naturel, matériel. *Territoire* : système socio-spatial d'interrelations entre une société et un espace approprié, construit, produit, aménagé, hérité.

<sup>26</sup> *La Lettre du Plan Local d'Urbanisme Communautaire, Alençon communauté urbaine*, N°1, novembre 2016, feuillet de 4 pages.

<sup>27</sup> **Commune** : la plus petite subdivision administrative française. **Ville-centre** : lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, on la désigne sous la forme d'agglomération multicommunale. Si une commune représente plus de 50% de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre.

Les définitions fournies par l'INSEE formalisent ces évolutions structurelles et lexicologiques<sup>28</sup>.

Les éléments qui composent cette communauté urbaine en 2016 sont :

- la ville-centre est Alençon,
- le pôle aggloméré<sup>29</sup> est formé de la ville-centre et de la première couronne<sup>30</sup>, avec les communes qui ont jadis composé le district : c'est la partie urbaine de ce pôle qui est composée de 40 928 habitants, soit 75,4% du total des habitants,
- les communes à configuration plus péri-urbaine de la seconde couronne (10 458 habitants) et celles de la couronne rurale (2892 habitants), soit ensemble 13 350 habitants (24,6% du total).

### *Une évolution*

Cette agglomération de communes présente une histoire de plusieurs décennies, dans laquelle la ville d'Alençon joue le rôle moteur.

Au milieu de la décennie 1960, la ville souhaite dynamiser le territoire tel que le montre une directive de la ville, à l'ordre du jour du conseil municipal de Radon, le 26 novembre 1966. Celle-ci mentionne que « la ville d'Alençon, en accord avec les administrations départementales, régionales et centrales, a décidé de faire procéder à une étude de Programme complet de Modernisation et d'Équipement (P.M.E.) pour l'agglomération d'Alençon. Les perspectives démographiques qui ont été tracées pour le Groupement d'Urbanisme d'Alençon, font apparaître un doublement probable de la population au cours des prochaines décennies. Face à ces perspectives, un aménagement coordonné s'impose », [...], et l'« objet sera de définir les différentes fonctions des différentes communes comprises dans le périmètre d'Alençon. »

Depuis 1969 et la création d'un district de l'agglomération alençonnaise intégrant plusieurs communes, plusieurs phases d'extension successives ont été repérées :

- le 7 novembre 1969, création du district, composé des communes d'Arçonnay, Cerisé, Condé-sur-Sarthe, Damigny, Saint-Germain-du-Corbéis, Saint-Paterne et Valframbert,
- le 31 décembre 1996 : création de la communauté urbaine d'Alençon (CUA) remplaçant le district et composée de 19 communes,
- le 1<sup>er</sup> janvier 2013 : extension du périmètre de la communauté à 17 nouvelles communes, portant leur nombre à 36, dont Radon,
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : création de la nouvelle commune d'Écouves composée des communes de Forges, Vingt-Hanaps et Radon.

Les compétences communales d'origine ont été partiellement et progressivement transférées à ces entités administratives nouvelles en termes de développement économique, plans locaux d'urbanisme, plans d'aménagements (économique, culturel, d'enseignement, etc.), de transports, de gestion de l'eau, de la voirie, etc.

En arrière-plan, ce sont les notions anciennes de ville et de village qui sont battues en brèche et celles d'urbain/rural qui sont redéfinies.

Le territoire actuel de la CUA couvre 375 km<sup>2</sup> répartis de la façon suivante en 2016 : 74% d'espaces agricoles, 19% d'espaces forestiers et 7% d'espaces urbanisés<sup>31</sup>. Ces chiffres montrent, de façon trompeuse, des caractéristiques globalement plutôt rurales.

Et pourtant, c'est bien l'urbanisation qui progresse, empiétant sur l'espace rural.

<sup>28</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/>

<sup>29</sup> Un **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois.

<sup>30</sup> **Couronne** : elle recouvre l'ensemble des communes dont au moins 40% des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

<sup>31</sup> Ces données passent respectivement à 49%, 42%, 8% de la superficie du territoire, avec élément nouveau, 1% de zone à urbaniser, présentées dans le Bulletin du *Plan Local d'Urbanisme communautaire, Communauté urbaine d'Alençon* de Mai 2019, n° 03, p. 5-7, sous la plume d'Ahamada Dibo, Président de la Communauté urbaine.

### *Le péri-urbain, un modèle en expansion*

L'implantation de nouveaux quartiers dans les zones périphériques d'Alençon après la Seconde Guerre mondiale (sur la photographie suivante, nous apercevons celui de Courteille) a peu à peu grignoté l'espace campagnard proche. Pas encore la campagne, mais déjà plus la ville. Les zones encore « vertes » se couvriront probablement de constructions (habitat ou lieux de production) et d'aménagements de voirie dans les années futures.

Plus les communes sont proches de la ville-centre, plus elles sont impliquées dans un fonctionnement urbain où vont se situer les organes décisionnels, de gestion (administrations, police, etc.) et culturels. Ce cadre semble l'interface entre le rural et l'urbain. Pierre Donadieu en parle comme des « Campagnes urbaines » dans un ouvrage de 1998<sup>32</sup>.



### **Le territoire alençonnais fixé depuis la tour des Archives départementales de l'Orne.**

◀ **Nord.** Photographie Patrick Birée, 2011

À gauche, la route de Sées (D 438) ; à droite, le quartier de Courteille.

En arrière-plan, à gauche, la commune de Valframbert et les premiers contreforts de la forêt d'Écouves où se situent Radon, Forges et Vingt-Hanaps.

La dynamique urbaine a gonflé les chiffres démographiques à Alençon après-guerre<sup>33</sup>.

Si le total des habitants se montait à 21 583 en 1954, les années soixante vont lui être très profitables passant à 31 653 en 1968, puis, en 1975 à 33 680, son pic démographique. Par la suite, on note une décline lente mais régulière : 31 608 en 1982, puis 28 935 en 1999, se stabilisant de nos jours à un peu plus de 26 000 (26 350 habitants en 2013).

Pour quelle raison observe-t-on ce phénomène ?

Le premier élément est la dévitalisation économique de cette ville depuis les années 1990/2000. Citons trois exemples emblématiques : réduction des effectifs (à partir des années 1980), puis fermeture de *Moulinex* (2001), délocalisation de plus d'une centaine d'employés de la *Caisse Régionale du Crédit Agricole* à Caen, (processus débuté depuis plusieurs années et clos en 2014), et la fermeture de *Carrier*, concernant 180 employés (2014).

<sup>32</sup> DONADIEU Pierre, *Campagnes urbaines*, Actes sud, 1998.

<sup>33</sup> Données démographiques de l'Insee.

Mais l'attrait vers les communes de la périphérie entraînant le déplacement d'un certain nombre d'habitants de la ville vers la campagne proche est un élément encore plus marquant. Les causes en sont multifactorielles : choix des petites communes concernant le prix du foncier, modéré en péri-urbain, mis en relation avec une hausse de celui-ci en ville-centre, mauvaise image des quartiers périphériques à partir des années 1980, développement des infrastructures de transport (grands boulevards, sorties vers autoroutes, améliorations du réseau secondaire), qualité de vie (recherchée, supposée ?) dans le cadre d'un environnement plus rural : parcelles agricoles « vertes », prés, herbages ou terres labourées, espaces boisés, etc.

Les démographies de ces communes montrent des évolutions différentes par rapport à Alençon : elles continuent de gagner des habitants quand Alençon en perd. Prenons le cas de Saint-Germain-du-Corbéis. En 1954, cette commune compte 789 habitants, puis le chiffre de sa population suit une courbe exponentielle impressionnante : 1389 en 1962, 2332 en 1975, 3956 en 1982, 4176 en 1990. Mais la tendance s'infléchit après cette période : 4020 en 1999, 3666 en 2006 et 3678 en 2011 pour se fixer de nos jours à 3868. Comment expliquer ce renversement ?

Un nombre croissant d'habitants cherche donc un lieu de résidence de plus en plus loin dans le périmètre local. L'exemple de Radon est révélateur. Petite commune dans les années d'après-guerre, elle se développe surtout dans les années 1970/80. Pour cette commune de la 2<sup>e</sup> couronne, ce phénomène s'observe à travers des évolutions démographiques très favorables. En 1954, on dénombre 427 habitants, 560 en 1975, 861 en 1982, 992 en 1999, 1030 en 2008 puis 1079 en 2013. Cette évolution globale est directement en phase avec le monde alençonnais et la configuration socio-professionnelle des Radonnais montre que pour beaucoup, c'est le pôle urbain qui les emploie.

### *Quel bilan pour la CUA?*

Répondant au phénomène d'apport de population sur Alençon dans les années 1960, on a assisté à un accroissement marqué du périurbain dans les années 1980/90, impliquant, transferts de population résidente et aménagements locaux. Cette évolution a pu bénéficier de la croissance dans la mobilité des usagers de ce territoire, mobilité qui s'est essentiellement appuyée sur le transport individuel (voitures des particuliers).

Dans un article intitulé *Territoires en transition*, Magali Reghezza-Rit présente les villes moyennes (le type d'Alençon) comme « des territoires relais, témoins d'un autre temps [...], lieux d'une vie « provinciale » [...], [villes]coincées entre l'attachement toujours porté par les Français aux territoires ruraux et l'inéluctable mouvement de métropolisation».

Par contre, loin de décrépiter, les territoires ruraux font signe d'un renouveau : « Certaines campagnes sont redevenues actives (gain de population) mais sont aussi parfois devenues des cités dortoirs. Il y fait cependant « bon vivre<sup>34</sup>. »

Pour la région alençonnaise, sur six décennies, on remarque une dynamique d'intégration urbaine pour des terroirs présentant des particularismes ruraux. La ville d'Alençon a élargi son périmètre sur la campagne alentour mais a connu, en même temps, un délaissement de son centre.

Il faut, de toute façon, raisonner dans le cadre d'un emboîtement des échelles, comme le précise Ahamada Dibo en 2019, en soulignant que le PLU de la communauté urbaine d'Alençon « vise également à positionner le territoire au sein du nouvel espace inter-régional et à offrir les conditions de son développement économique<sup>35</sup>. »

---

<sup>34</sup> REGHEZZA-ZITT Magali, *La France, Une géographie en mouvement*, La Documentation Française, n. 8096, p. 35-36 et 38-39.

<sup>35</sup> Bulletin du *Plan Local d'Urbanisme communautaire, Communauté urbaine d'Alençon* de Mai 2019, n° 3, p.1.

1-2-2 : Une démarche intégrative acceptée :  
des transferts progressifs de compétences vers la CCEA  
**du 13 Décembre 1993 au 1er janvier 2013**  
puis vers la CUA, le 1<sup>er</sup> janvier 2013

L'entrée dans la Communauté urbaine Alençonnaise ne s'est pas faite en un jour pour Radon. Si en 1966, le conseil municipal accepte le principe, de participer à l'élaboration du Programme complet de Modernisation et d'Équipement (P.M.E.) proposé par la ville d'Alençon, cela « ne constitue pas une adhésion du Conseil municipal définitive à l'intégration de la commune dans l'agglomération alençonnaise », comme cela est inscrit dans le registre de délibération du Conseil municipal. Et dès novembre 1969, Radon souhaite sa radiation du schéma directeur d'Alençon, argumentant du fait que « la commune dispose d'un plan d'urbanisme en voie de réalisation et que l'éloignement de l'agglomération alençonnaise est actuellement un obstacle à la réalisation de projets communs. »

La place de Radon dans une structure intra-communale est mise alors de côté jusque dans les années 1980. Cela a été l'objet d'âpres discussions à partir des années 1990.

Répondant à l'invitation d'Yves Lebert, maire de Radon, Alain Lambert, conseiller général du canton, assiste à la réunion du conseil municipal du 9 janvier 1990. Ce dernier a pris la parole sur deux points :

- l'avenir des communes : d'une façon générale, les communes rurales, en raison de leur faible population, de leur budget limité, de la concurrence des villes moyennes et importantes ne peuvent prétendre à un développement si des liens plus étroits ne se créent pas au travers de comités intercommunaux. Ces comités auraient pour tâches essentielles de mettre en commun leurs réflexions, leur énergie et surtout leurs moyens pour examiner et créer des réserves foncières en vue d'aménager des zones industrielles, artisanales, d'urbanisation, tout en mettant l'accent sur le tourisme, les loisirs et ce en fonction des prédispositions de chaque commune, etc.,
- la mission locale : association créée en vue de se pencher sur le problème des jeunes les plus démunis (de moins de 25 ans), pour connaître leurs problèmes, les guider, les aider à s'insérer dans la société, et les accompagner dans leur recherche d'emploi.

Le maire évoque cette question en ces termes dans le bulletin communal d'octobre 1992 : « Les réalisations concrètes [lotissements, aménagement du bourg et des hameaux, etc.], doivent s'accompagner de réflexions à plus long terme sur notre place et notre rôle dans l'agglomération alençonnaise et plus particulièrement avec les communes voisines». Il appuie ses propos sur la loi du 9 février 1992 sur l'intercommunalité<sup>36</sup> et selon lui « l'ensemble des communes du canton [Alençon-est] réaffirme la nécessité de relation avec le district alençonnais pour favoriser l'expansion de l'agglomération au bénéfice de tous ». À ce stade de la réflexion, le conseil municipal de Radon propose une communauté de communes avec les autres communes rurales du canton Forges, Hauterive, Larré, Ménil-Erreux, Semallé et Vingt-Hanaps. Le maire avance que

---

<sup>36</sup> Cette loi amorce une relance de l'intercommunalité. Afin de développer et renforcer la coopération intercommunale, la loi crée deux nouvelles structures intercommunales complémentaires, destinées à favoriser le développement économique local et l'aménagement de l'espace. Ce sont : - les communautés de communes initialement destinées à fédérer des communes en milieu rural. - les communautés de villes appelées à fédérer des communes pour former une agglomération de plus de 20.000 habitants.

La coopération intercommunale, conçue par ce texte, est fondée sur la notion de projet de développement organisée au sein d'un espace de solidarité (bassin de vie et d'emploi). Afin de marquer le caractère intégré de ces structures, la loi leur confère des compétences de nature obligatoire. Ces nouvelles structures tendent aussi à harmoniser les politiques fiscales et notamment le taux de taxe professionnelle.

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/guide\\_interco\\_22dec06\\_2.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/guide_interco_22dec06_2.pdf)

« cette première ébauche, bien complexe, devra se préciser dans le temps par des décisions fin 1993, sur proposition du Préfet », mais que « notre volonté de coopérer s'accompagne de prudence et de vigilance. »

Toujours est-il que cette démarche débouche, à l'automne 1993, sur la création de la Communauté de l'Est Alençonnais formée des sept communes ci-dessus nommées. Selon le maire, « après de multiples réunions, nécessaires pour mieux se connaître », les statuts ont été adoptés et déposés en Préfecture »<sup>37</sup>.

À la réunion du conseil municipal du 22 octobre 1993, huit édiles radonnais sont élus pour y représenter la commune : Yves Lebert, Léonce Thulliez, Marie-Paule Dugats et Michèle Trolio comme titulaires et Roger Collet, Daniel Delangle, Martine Blaise-Martin et Robert Maheux comme suppléants. La commune de Larré est désignée comme siège de la communauté de communes.

Les compétences obligatoires du fonctionnement de celle-ci sont ainsi définies :

- Les compétences obligatoires :
  - ▶ Domaine économique : création, équipement et gestion d'une ou plusieurs zones d'activités, participation à des projets d'intérêt communautaire en concertation avec des structures existantes plus importantes ;
  - ▶ Aménagement de l'espace : études pour l'aménagement et l'équipement de projets locaux d'habitat.
- Les compétences optionnelles :
  - ▶ Entretien de la voirie et des chemins, y compris l'élagage, l'épavage, le forage des fossés, les revêtements superficiels des voies communales ;
  - ▶ Équipement touristique d'intérêt communautaire ;
  - ▶ Collecte des ordures ménagères au 01/01/1995.

Ces compétences lui incombant sont financées par le prélèvement effectué sur les taxes d'habitation, le foncier bâti et non bâti, la taxe professionnelle. Comme le mentionne Yves Lebert en mai 1994, « Il en résulte une diminution des recettes pour Radon, mais sans modifications de taux pour les contribuables, la masse globale restant identique ».

Le 13 décembre 1993, Yves Lebert est élu Président de la Communauté de Communes de l'Est Alençonnais.

Au printemps 1996, deux nouvelles compétences sont prises en charge par la CCEA : le service d'incendie et le tourisme.

Mais des réticences peuvent poindre au sein de cette structure. En novembre 1996, le président de l'Union sportive de l'intercommunité d'Alençon-est demande à bénéficier des infrastructures du terrain existant. Après délibération, le Conseil municipal de Radon refuse l'utilisation intensive du terrain de football, la raison principale en étant la structure argileuse du sol<sup>38</sup>.

L'année 2000 est marquée par un débat important sur l'avenir de la Communauté de Communes de l'Est Alençonnais, suite à la loi n° 99-586 du 11 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de simplification et de coopération intercommunale, dite « loi Chevènement ».

Celle-ci différencie, entre autres, les communautés de communes (CdC) de plus ou moins 3 500 habitants, et présente des modalités de calcul différenciées des dotations globale de fonctionnement (DGF). Cela impose aux élus de chaque commune de la CCEA un positionnement clair (en effet, l'adhésion de chaque commune à la CUA ne pouvant se faire qu'individuellement).

Dans l'étude de cette loi et de ses implications, rapidement, « Il s'est avéré que l'avenir se situait davantage vers la communauté urbaine d'Alençon, notamment depuis que celle-ci avait

<sup>37</sup> Un bulletin intitulé *Le Journal de l'Est Alençonnais* paraît régulièrement tout au long de l'existence de la CCEA.

<sup>38</sup> Cet épisode s'inscrit dans une période délicate du club de football qui avait alors connu une scission puis la création de l'USICAE (Union Sportive Intercommunale des Communes d'Alençon-est) fonctionnant quelques années et utilisant le terrain de Cuissai.

abandonné le statut de « District d'Alençon » et avait élargi ses compétences qui étaient devenues plus proches des réalités de notre commune ».

Le maire, Léonce Thulliez, favorable à ce projet, explique alors son positionnement lors d'une note insérée dans le bulletin municipal de décembre 2000. Le titre y est évocateur « Un changement d'orientation communale : pourquoi ? » Il précise alors les implications financières communales (entretien de la commune, restauration scolaire, salle polyvalente, transports scolaires, assainissement des eaux usées, etc.), les implications individuelles fiscales d'un tel choix, etc.

Il conclut en précisant que : « Les compétences de la CUA sont plus proches des réalités de la commune de Radon et des perspectives avec les changements des habitudes, les aspirations nouvelles de la population, [...] ; Que c'est la solution qui prépare le mieux l'avenir sans obérer les finances de la commune, sans alourdir la charge des habitants ».

Un tableau des transferts de compétences entre la CCEA et la CUA est proposé aux Radonnais dans le bulletin municipal de 2005.

**Compétences communautaires :**

<b>Communauté de Communes de l'Est Alençonnais</b>	<b>Communauté Urbaine d'Alençon</b>
Voirie : entretien, réfection, élagage, fauchage	
Eclairage public : entretien, consommations	
Bâtiments scolaires et cantines : entretien, réfection	
	Gestion du fonctionnement des cantines scolaires
	Organisation des transports urbains et scolaires
Gestion du tri sélectif et collecte des ordures ménagères	Gestion du tri sélectif et collecte des ordures ménagères
Organisation et financement de spectacles communautaires	
Culture et sports : études, réalisation, entretien et fonctionnement d'équipements nouveaux ayant un caractère communautaire	
	Entretien des salles polyvalentes
	Entretien des espaces verts et des terrains de sports
	Participation au fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement
	Domaine culturel et sportif : Musée, La Luciole, gestion des écoles de musique, bibliothèque
Assainissement : service public d'assainissement non collectif (SPANC)	Assainissement collectif et non collectif
	Eau : distribution
Cadre économique : création de zones d'activités artisanales	
	Actions de développement économique, soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi et des activités agricoles et forestières
	Aménagement de l'espace : constitution de réserves foncières, création de zone d'aménagement concertée (ZAC),
	Plans locaux d'urbanisme
Création et entretien de sentiers pédestres à caractère local ou de grande randonnée.	
	Tourisme : campings
Contingent incendie	Contingent incendie

Au regard des compétences, nous voyons déjà que la voirie n'est plus prise en compte ce qui est un budget lourd pour nos communes. Il y a donc matière à de dures et difficiles négociations.

**Tableau des transferts de compétences entre CCEA et CUA.** Bulletin municipal, mai 2005

Mais cette orientation vers la CUA ne fait pas l'unanimité au sein du conseil municipal de Radon, puisque lors d'un vote le 14 décembre 2000, 7 voix s'élèvent pour, 5 contre et on note 2 abstentions. Le maire donne alors rendez-vous à la population au 31 mars suivant (à l'occasion des élections municipales en France).

L'avenir de la CCEA est de nouveau posé en mai 2005 dans le *Journal communal* radonnais :

« La CdC s'est interrogée à plusieurs reprises sur son avenir : soit l'éclatement, soit le statu quo, soit l'adhésion à la CUA. S'agissant de la commune de Radon, une réflexion a été menée par Monsieur le Trésorier de la recette d'Alençon, et présentée en réunion de conseil municipal le 7 juillet 2004.

Compte-tenu de la disparition de l'entreprise *Moulinex* et des conséquences financières et fiscales, de la réalisation de nombreux investissements sur la commune, du renoncement de la CdC à intégrer la compétence « assainissement collectif », le Conseil municipal a opté pour le statu quo de la commune de Radon au sein de cette CdC.

La vie de la CdC se poursuit tant bien que mal. Elle doit statuer en 2009 sur l'implantation d'éoliennes sur des zones de développement éolien (ZDE). Radon ne soutient pas ce projet dans la forme proposée (vote unanime des élus) et souhaite une réflexion sur les implantations, cependant, à l'échelle régionale. Ayant obtenu la compétence « Bâtiments scolaires », la CdC envisage des constructions de nouvelles classes sur le RPI<sup>39</sup> de Larré, Semallé, Ménil-Erreux, et celui de Vingt-Hanaps et Forges, puis en 2011, à l'agrandissement et la mise aux normes des vestiaires du terrain de football de Radon.

Mais le temps est à la refonte institutionnelle des collectivités territoriales et de leur financement (un système de compensation aux collectivités remplace la taxe professionnelle, supprimée).

En novembre 2010, Léonce Thulliez décrit la situation nouvelle : « La réforme prévoit que les communautés de communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants (c'est le cas pour la CCEA) devront soit évoluer pour atteindre 5 000 habitants, soit se tourner vers d'autres communautés dont la population est déjà supérieure à ce chiffre, soit atteindre les 5 000 habitants avec l'apport de nouvelles collectivités ».

En 2012, cette restructuration territoriale impose de repenser les schémas d'intercommunalités du département de l'Orne. Se pose de nouveau l'avenir immédiat de la CCEA. Le rattachement à la CUA est alors l'occasion de débats entre élus, entre citoyens. L'avis du maire n'est pas forcément soutenu par tous les conseillers municipaux. Mais quel autre avenir que le rattachement à la CUA ? D'autant plus qu'au printemps 2012, la Commission départementale de coopération intercommunale de l'Orne émet un avis favorable au rattachement de la CCEA (sauf Hauterive, qui n'est pas demandeur) à la CUA. Une étude fiscale et financière sur les conséquences de ce rattachement est alors en cours d'élaboration. Il est envisagé de présenter les conclusions à la population, avec l'établissement de simulations financières et fiscales.

Le 20 juin 2012, par un arrêté préfectoral, le Préfet de l'Orne demande aux communautés de communes et aux communes de la CCEA de se prononcer sur ce projet de rattachement à la CUA.

Après avoir étudié les avantages et inconvénients de cette adhésion, et après en avoir délibéré en réunion de conseil, le Conseil municipal de Radon approuve l'arrêté du préfet par vote majoritaire de 9 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Le 5 novembre 2012, un nouvel arrêté préfectoral pris par les préfets de l'Orne et de la Sarthe, officialise le nouveau périmètre de la CUA (élargi aux territoires de 16 communes supplémentaires) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, date à laquelle la CCEA n'existe plus.

L'intégration est opérationnelle dans les diverses compétences de la CUA et en particulier celles de l'eau et de l'assainissement non collectif (SPANC).

Les autres compétences communales d'origine sont partiellement et progressivement transférées à la CUA.

---

<sup>39</sup> Regroupement pédagogique intercommunal.

1-2-3 : Vers la nouvelle commune d'Écouves :  
la construction progressive d'une identité communautaire élargie  
**1er janvier 2016**

Les baisses de dotation de l'État vers les petites communes sont notables pour Radon dès 2014. Selon Léonce Thulliez, pour y faire face, les pouvoirs publics proposent, afin de garantir l'attribution de la DGF, de constituer des communes nouvelles. À la clé, des économies à réaliser en mutualisant des compétences encore à la charge des communes. Les maires des communes de Forges, Larré, Ménil-Erreux, Radon, Semallé, et Vingt-Hanaps se retrouvent auprès du secrétaire général de Préfecture de l'Orne au cours de l'année 2014 pour évoquer cette question. Les communes de Valframbert et de Cerisé sont aussi associées à la démarche.

La population de Radon est conviée à une réunion publique sur le projet de la commune nouvelle le jeudi 15 juin 2015 au foyer rural. Des explications sont alors données sur le projet de création d'une commune nouvelle avec les communes voisines de Forges et Vingt-Hanaps. Le processus est définitivement lancé.

Le 29 septembre suivant, la préfète de l'Orne répond favorablement aux trois conseils municipaux qui ont manifesté le désir de constituer une nouvelle commune dénommée « *Écouves* », à compter du 1er janvier 2016.

De plus, en mars 2014, nouvelle donnée déjà esquissée, Radon (maintenant Écouves) devient le bureau centralisateur du canton n° 17 de l'Orne.

### **1-3 : Une politique communale dynamique depuis les années 1960**

#### **Des budgets communaux, une gestion maîtrisée**

La politique communale s'identifie à travers son budget<sup>40</sup>, subtil et souvent complexe équilibre entre recettes (impôts, dotations, entre autres) et dépenses (travaux, investissements, charges, etc.). Deux maires se sont particulièrement investis dans cette lourde tâche, Yves Lebert, maire de 1962 à 1995 (secondé par son frère Marcel Lebert, secrétaire de mairie de 1962 à 1987), et Léonce Thulliez, maire de 1995 à 2015.

Depuis 1977, le bulletin communal s'efforce, dans une démarche très pédagogique, d'expliquer les orientations prises par le conseil municipal dans ce domaine.

Comme le mentionnent conjointement, Yves Lebert le maire et Léonce Thulliez, adjoint, co-signataires du rapport, dans le numéro de mars 1977 « Aux récentes réunions du Conseil, Monsieur Lebert a présenté aux conseillers municipaux et en particulier aux nouveaux, les différents budgets de la commune. Parmi ceux-ci, c'est le budget de fonctionnement de la commune qui est le plus important, car il détermine les impôts. Son montant est de 352 746 francs en 1977 et il est détaillé dans le tableau suivant :

---

<sup>40</sup> Le budget initial (ou primitif) présenté vers mars/mai peut se voir complété par un budget supplémentaire, dû à des réajustements, à l'automne suivant.

DEPENSES		RECETTES	
denrées, fournitures	44 586	Produit d'exploitation	35 446
frais de personnel	133 260	V.R.T.S.	128 770
Impôts et Taxes	2 650	(subvention de l'Etat)	
Travaux et services	35 875	Impôts ou subventions	20 530
Participations		fiscales	
(aides sociales)	48 508	Fiscalité directe	168 000
Subventions	5 829		
Frais de gestion	15 678		
Frais financiers	48 883		
(sur les constructions			
maternelle, cantine...)			
Prélèvement	17 476		
(remboursement			
en capital sur mêmes			
constructions)			
	-----		-----
TOTAL	352 746		352 746

**Tableau présentant le budget communal de 1977.** Bulletin communal de mai 1977

La volonté des différents maires, outre la recherche de l'équilibre du budget<sup>41</sup> est la celle d'une équité fiscale. Les bulletins municipaux explicitent les choix des édiles locaux en ce domaine.

Des commentaires sur le budget de 1984 sont précisés dans le bulletin municipal de mai 1984 pour justifier la démarche fiscale touchant les Radonnais :

« La masse des impôts locaux prélevés en 1984 s'élève à 439 142 francs, soit une progression de 10,7%. Or du fait de l'augmentation de la population, la hausse des impôts se limite à l'augmentation des bases d'imposition fixée par l'État, soit 12% pour la taxe d'habitation, 13% pour la taxe professionnelle, 12% pour le foncier bâti, 8% pour le foncier non bâti.

En limitant la hausse des impôts locaux à l'augmentation des bases d'imposition, le conseil municipal a poursuivi l'orientation prise les années antérieures visant à rapprocher les taux d'imposition appliqués à Radon des taux moyens d'imposition appliqués dans les communes de l'Orne de même importance. »

En 2002, selon les propos du maire : « Le budget 2002 a été voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal pour les montants suivants :

- équilibre entre les dépenses et les recettes en section de fonctionnement pour 420 523 €, en section d'investissement pour 292 596,84 €,
- les quatre taxes, reconduites sans augmentation :
  - Habitation : 6,9%<sup>42</sup>
  - Foncier bâti : 11,34%
  - Foncier non bâti : 29,12%
  - Professionnelle : 6,78 %.

Le budget général de la commune se solde souvent par un excédent, comme celui de 1999 qui, pour l'exercice, présente un surplus de 292 284,77 francs<sup>43</sup>. Mais il dépend aussi des dotations de l'État, fluctuantes. Pour l'année 2000, le maire, Léonce Thulliez, justifie les choix communaux et précise que « Pour l'exercice 2000, le conseil a reconduit les taux d'imposition en vigueur en 1999.

En section de fonctionnement, l'équilibre des recettes et des dépenses se fait à 2 948 242 francs. En recettes, il faut noter une progression de la collecte des impôts locaux de 34 130 F due à

<sup>41</sup> Il est à noter que les lotissements communaux de La Grande Ferrière (Années 1960) et des Lierres (Années 1970) ont été réalisés sans aucun emprunt pour la commune (données fournies par Yves Lebert).

<sup>42</sup> Les pourcentages correspondent au taux fixés par la commune de Radon sur les bases des impôts fixés par l'État.

<sup>43</sup> Bulletin communal de mai 2000. Le calcul est encore fait en francs, car même si le 1<sup>er</sup> janvier 1999 l'euro devient la monnaie unique de onze pays européens et si les taux de change des monnaies participantes sont fixés de manière irrévocable (1 euro = 6,55957 francs français), il faut attendre le 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour que les billets et pièces en euros soient mis en circulation.

l'augmentation des bases. Par contre, nous avons enregistré une baisse des dotations de l'État de 20 000 F en compensation des dégrèvements des taxes d'habitation et des taxes professionnelles. En section, d'investissement, l'équilibre se fait à la somme de 3 622 023 F. Cette section est alimentée par les virements de la section fonctionnement, les subventions, dotations d'équipement, fonds de compensation TVA, éventuellement, un emprunt si l'aménagement du logement de « l'école de filles » se fait cette année. Les dépenses sont constituées par les investissements et le remboursement en capital des emprunts. »

La démarche locale est portée par le slogan du maire dans le bulletin municipal de mai 2006 :

« Pas d'augmentation de la pression fiscale »

Les réalisations communales découlent de ce budget. Dans le bulletin communal de mai 2005, au sujet du budget de l'année, il est précisé qu'« en section d'investissement, le conseil municipal a retenu un certain nombre de dépenses, pour 2005, liées aux choix des investissements :

- l'éclairage public sur La Pesantière,
- la rénovation des façades du bâtiment de la poste et de ses annexes,
- la création du chemin piétonnier de La Pesantière au bourg,
- la première tranche de travaux des voies et réseaux du futur foyer logement,
- la rénovation du clocher et du beffroi de l'église ».

Le budget représente donc, à plus ou moins long terme, la vision de la physionomie communale en terme d'infrastructures, avec leurs impacts sur la population.

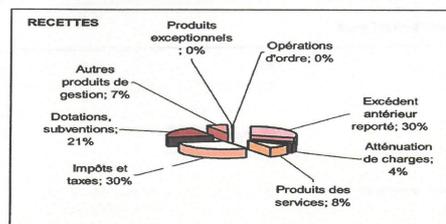
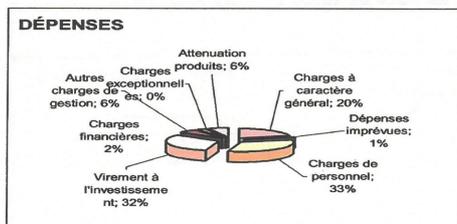
Le dernier budget primitif de 2015 montre tout un montage complexe.



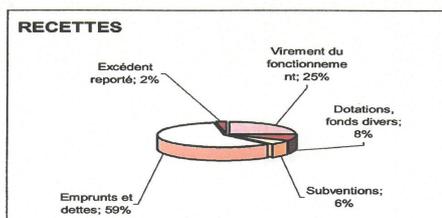
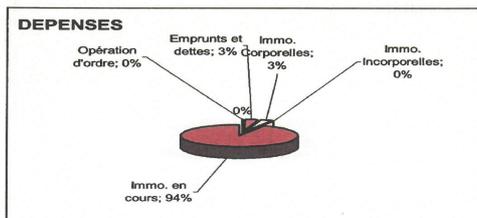
## Budget primitif 2015



Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	206 930,00	Excédent antérieur reporté	310 796,00
Dépenses imprévues	5 570,00	Atténuation de charges	38 000,00
Charges de personnel	342 200,00	Produits des services	82 500,00
Virement à l'investissement	324 853,00	Impôts et taxes	303 279,00
Autres charges de gestion	60 235,00	Dotations, subventions	214 340,00
Charges financières	25 500,00	Autres produits de gestion	74 100,00
Charges exceptionnelles	2 200,00	Produits exceptionnels	3 400,00
Atténuation produits	59 328,00	Opérations d'ordre	401,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 816,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 026 816,00</b>



Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Dépenses imprévues	5 000,00	Virement du fonctionnement	324 853,00
Emprunts et dettes	44 500,00	Dotations, fonds divers	112 014,03
Immo. Corporelles	43 992,00	Subventions	74 657,00
Immo. Incorporelles	2 500,00	Emprunts et dettes	778 418,25
Immo. en cours	1 273 544,00	Excédent reporté	31 994,72
Opération d'ordre	401,00	Produit des cession d'immobilis	48 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 369 937,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 369 937,00</b>



**Le budget primitif de 2015, le dernier de la commune de Radon.** Bulletin communal de mai 2015

Des subventions décidées par le conseil municipal sont intégrées aux budgets annuels et allouées à différentes associations et/ou organismes. Chaque période a ses priorités. Ainsi en est-il entre les subventions pour les budgets de 1962 et 2000.

Subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Subvention au Comité agricole Cantonal = 20,00 F
- Subvention à l'œuvre des pupilles de l'école publique = 20,00
- Subvention au Comité de lutte contre le cancer = 10,00
- Subvention Comité des fêtes de Radon = 800,00
- Subvention à Fédération départementale des groupements de défense contre ennemis de culture = 30,00
- Subvention à l'Union féminine locale = 60,00

410,00

Credit inscrit au budget primitif de 1962 article 617.

#### Subventions

Les subventions suivantes ont été votées lors du budget primitif 2000 :

La somme globale inscrite au compte 6574 du budget primitif de 2000, pour les subventions est de 50 000 F. Le Conseil Municipal décide la répartition suivante :

- coopérative scolaire	5 500 F
- Comité agricole	200 F
- Comité Dpt lutte contre le cancer	1 300 F
- Fédération Dpt ennemis des cultures	373 F
- A. D. M. R.	2 000 F
- Entente Sportive Forges Radon Vingt-Hanaps	9 000 F
- Vélo-club	2 200 F
- Bibliothèque	3 500 F
- Radon Loisirs	5 000 F
- Club de l'Age d'Or	2 200 F
- Comité des fêtes	5 000 F
- Pétanque	1 000 F
- PRIX DE RADON	500 F
- Trans'Ecouvès	1 100 F
- Donneur de sang	400 F
- Bâtir Ensemble	500 F

50 073 F

### **Subventions allouées aux associations locales ou départementales par le Conseil municipal en 1962 (Registre de délibérations du Conseil municipal) et 2000 (Bulletin municipal)**

La recherche de subventions d'origines diverses, locales ou nationales, est un art et une opiniâtreté dans lesquels excelleront les maires, tant Yves Lebert que Léonce Thulliez. Par exemple, 400 000 euros sont dégagés en 1999 par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre de crédits exceptionnels. Ce qui permet, selon les propos du maire « de réaliser les travaux [communaux] sans avoir recours à l'emprunt supplémentaire ».

En 2011, le projet de deux logements/micro-crèche d'un montant de 327 543, 97 €, est financé pour la micro-crèche par la CAF (subvention de 114 000 €) et la région Basse-Normandie (100 000 €), et pour les logements, par le Conseil général (à hauteur de 15 000 €), par la réserve parlementaire (30 000 €), et la DETR (80 000 €).

## CHAPITRE 2 : Un cadre de vie qui a évolué

### 2-1 : 2-1 : Le Radon d'après-guerre : *J'ai lavé au lavoir du bourg au début des années 1970*

Témoignage de Patricia LE ROYER- LECOSSIER

Chez ma « grand-mère »

Je suis arrivée à Radon en 1962 à l'âge de deux ans, chez madame Prél, que je considérais comme ma grand-mère et où j'ai vécu jusqu'à 17 ans. Elle tenait un café qui s'appelait au « *Rendez-vous des chasseurs* ». Monsieur Lurson, boucher à Vingt-Hanaps, a ensuite acheté la maison pour en faire une boucherie.

Dans la cour il y avait une grange tout en bois dans laquelle étaient organisés les repas des chasseurs, des soirées, des réunions, etc. Elle a été plus tard transformée en menuiserie par le gendre de ma grand-mère. Il y fabriquait notamment des cercueils.

Ma grand-mère élevait une vache, des lapins et des volailles pour la nourriture. J'étais souvent de corvée pour dépouiller et dépecer de lapin (je n'aimais pas cela !). Un marchand de peaux de lapins passait pour les acheter : 1 franc, la peau blanche, moins chère pour les autres couleurs.

À l'entrée de la maison se trouvait une grosse sonnette : lorsqu'elle retentissait, ma grand-mère devait se rendre de toute urgence à la Poste car cela signifiait qu'il y avait un télégramme à porter chez un particulier. Il m'est arrivé de la remplacer.

Le bourg

Dans le bourg, beaucoup moins développé que de nos jours, il y avait une Poste, une boulangerie, quatre cafés dont deux qui faisaient aussi épicerie. Commerçant ambulante, l'épicier, monsieur Breton, faisait des tournées avec son tube Citroën dans les alentours.

On trouvait aussi un coiffeur/barbier, monsieur Lermier.

Le médecin, le docteur Bodet, venait d'Alençon. Pour les piqûres, il y avait monsieur Collet qui venait avec des seringues qu'il faisait bouillir chez le patient avant de les utiliser.

Le vendredi midi, un poissonnier passait, et le vendredi soir, c'était le boucher de Vingt-Hanaps. Un camion de la Caisse d'Épargne était présent une fois par semaine et les personnes pouvaient y retirer de l'argent liquide.

J'ai vu toutes les transformations du bourg, et beaucoup de champs ont été aménagés pour les lotissements et les terrains de sport. Pour moi, ce fut un changement impressionnant...



**Le bourg dans les années 1950.** Carte postale CIM.

**L'école de filles est au premier plan à gauche. Le centre bourg ne présente qu'un bâti en petit nombre, groupé autour de l'église, le tout entouré de nombreuses parcelles.**

**L'école**

L'école était mixte, mais sur trois lieux séparés : les petits étaient dans l'école actuelle, les CE1-CE2 étaient situés dans un baraquement d'après-guerre, maintenant démolì, à la place de la pharmacie, place Lebert aujourd'hui. Les CM1-CM2 se trouvaient à côté de l'ancienne mairie, route de la Pesantière.

Les blouses étaient obligatoires. Nous avions des bureaux en bois avec un encrier car nous (les écoliers) ne devions écrire qu'à la plume. À l'époque, il y avait cinq jours d'école, dont le samedi. Le jour de repos était le jeudi.

La cantine scolaire était juxtaposée à la classe, dans le baraquement. La cantinière, madame Roussel, la femme du boucher, faisait les repas du midi. Leur maison et l'atelier de son mari, se trouvaient face à la cantine, à côté de l'épicerie Breton.



## **L'épicerie Breton dans les années 1960 et la boucherie dans les années 1950.**

Cartes postales CIM

### La messe et le catéchisme

J'allais tous les dimanches matin à la messe. J'y ai été enfant de chœur. Parfois je participais aux cérémonies, baptêmes, mariages ou enterrements.

Je faisais partie de la chorale de l'Église, et participais aux répétitions le mardi soir (avec une quinzaine de personnes) pour les préparations des cérémonies religieuses et la messe de minuit, avec la crèche que nous faisons nous-mêmes. Le catéchisme avait lieu une fois par semaine, le mardi ou le jeudi au presbytère. Quelquefois, je jouais aussi aux cartes ou aux dominos avec le curé et sa bonne.

### La forêt, l'étang, le terrain de la Saint-Jean

On allait à l'étang quand on voulait, car ce n'était pas clos à l'époque. J'allais y pêcher et c'était le lieu des rendez-vous entre copains et copines. J'ai connu la fête au bord de l'étang, en face de la croix. Dommage qu'elle n'ait pas duré longtemps. Dans la forêt, on faisait souvent le ramassage de champignons et de châtaignes.

J'ai participé à la première fête de la Saint-Jean en y faisant des crêpes. Le bûcher était monté manuellement par les habitants du village. Le lundi matin suivant, nous étions exemptés d'aller à l'école à cause du nettoyage du terrain.

### La vie quotidienne

À l'époque, il n'y avait pas de réfrigérateur, juste une maie pour ranger les aliments, dont le pain (le gros pain de 3 ou 4 livres), le beurre salé qu'on faisait, ainsi qu'un garde-manger suspendu dans une arrière cuisine, servant à garder la nourriture comme la viande, le fromage, les fruits.

Pas de douche ni de baignoire dans la maison. Je me lavais dans un baquet l'été, dehors, et l'hiver à la cuvette dans la maison. Et il y avait des hivers très froids !

Il n'y avait pas de chauffage dans les pièces, juste un poêle à fuel qui fumait. On sentait le fuel à l'étage dans la chambre de ma grand-mère. Aussi, avant d'aller me coucher, je faisais chauffer une brique dans le four de la cuisinière et quand je montais, je la mettais dans mon lit. Mais parfois, il y avait du givre sur les vitres ; heureusement que nous dormions sur un matelas de laine avec un gros édredon de plumes. Le matin pour manger, il fallait allumer la cuisinière.

Les toilettes, c'était la cabane au fond du jardin, avec un clou dans la porte pour y accrocher les feuilles de journaux. On y versait le pot de chambre de la nuit.

En dehors de l'école, mes occupations étaient la couture, la broderie, le tricot.

Je lisais aussi beaucoup des bandes dessinées et les livres de la bibliothèque rose ou verte.

Mais il y avait aussi le jardinage qui me prenait beaucoup de temps : planter, biner, ramasser pour l'hiver, couper l'herbe à la faux et faner l'herbe du pré (j'adorais faire les meules), arroser (j'allais chercher l'eau à la rivière avec un seau dans chaque main). Je pêchais les écrevisses aussi.

Dans des jardins ou des vergers, je ramassais des pommes à cidre, car on en buvait trois ou quatre gros tonneaux par an.

J'ai fait du basket, soit sur le terrain dans le bourg (à côté du baraquement), soit au château d'Avoise, où un terrain avait été tracé dans la grange.

#### Le lavoir

Comme nous n'avions pas de machine à laver le linge, je me rendais au lavoir une à deux fois par semaine, seule ou accompagnée de ma grand-mère, été comme hiver ! Celui-ci se trouvait dans le bourg derrière la poste. Quand il faisait très froid, on devait faire un trou dans la glace, et nous mettions alors des gants pour nous protéger du froid et des gerçures.

Je prenais la brouette, indispensable pour transporter la lessiveuse dans laquelle le linge avait bouilli quatre à cinq jours dans la cendre ou des copeaux de savon, sur la cuisinière à bois.

Les objets à ne pas oublier pour aller laver au lavoir : un casseau recouvert de torchons pour se mettre à genoux, une pince en bois pour sortir le linge bouillant de la lessiveuse, la brosse à chiendent et ses poils très durs pour frotter le linge si besoin, le savon, le battoir pour taper le linge (ce qui servait d'essorage), le tréteau pour pendre le linge pour qu'il s'égoutte.

Dans ce lavoir, quand le bourrelier y lavait la laine, il ne fallait pas y aller ensemble.

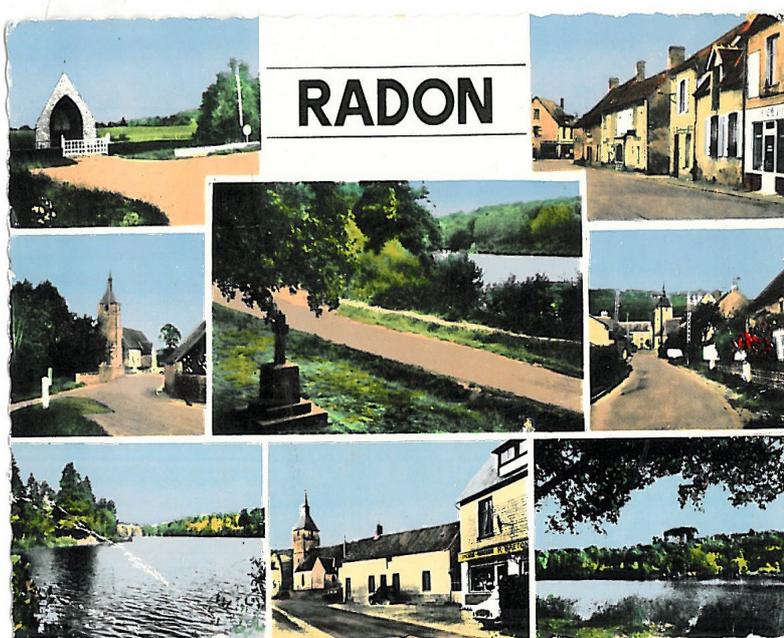
Il y avait des anguilles dans ce lavoir, ce qui me donnait la frousse.

« On vit maintenant dans un autre temps, c'était une autre époque, et j'aimais bien !! »



**L'entrée du bourg et l'église dans les années 1950/1960.**

Collection Yves Lebert



**Radon dans les années 1960.** Carte postale communale.

Ce témoignage est remarquable car il évoque un Radon qui a subi des évolutions notables depuis les années 1960/1970, tant dans les façons de vivre que dans l'organisation du bourg. Si l'étude des comportements sociaux n' a pas de sens à l'échelle de Radon, par contre la transformation des lieux est observable sur quelques décennies. Essayons d'en comprendre la mise en place depuis la fin des années 1940.



**Le lavoir du bourg après restauration en 2008, par Gérard Mazeau et l'association « Les Amis du Patrimoine de Radon » (à gauche).** Photographie Patrick Birée, juillet 2019  
**Des gestes retrouvés lors de l'inauguration du lavoir restauré du Marais en septembre 2006 (à droite).** Photographie Florence Maillefert, 2006



**De la fin des années 1940 aux années 1950 :**  
*prévoir les premiers grands investissements structurels  
dans le cadre du plan local d'équipement*

Les budgets d'après-guerre sont moins conséquents, comme celui du printemps 1945, d'une balance de 35 801 francs<sup>45</sup>. Celui-ci s'avère d'ailleurs être en déficit de 28 000 francs, si bien qu'à l'automne suivant, le conseil municipal vote un budget additionnel pour lequel la commune contracte un emprunt sur particuliers de 28 000 francs, amortissable en cinq années.

Dans ces conditions, l'objectif des édiles radonnais se trouve limité, mais voit la mise en place d'éléments structurels, relevant du « Plan national d'équipement » (PNE), daté de 1947, primordial pour les années futures.

3<sup>e</sup> jour  
La répartition  
Total des dépenses supplémentaires

Budget primitif de 1945.

<b>II. Budget primitif de 1945.</b>	
1 <sup>er</sup> Recettes	27.184.
Taxes vicinales	8.667.
Subv. accordées sur prestations de la 3 <sup>e</sup> journée de prestations	35.801.
Total des Recettes	35.801.
2 <sup>e</sup> Dépenses	16.500.
Salaires et indemnités des agents	330.
A. S. du personnel vicinal	3.000.
Alloc. fam. et de salaires unique	6.300.
Entretien des C. V. O.	610.
Contrib. pour la gestion des S. V.	9.061.
Prévisions de la 3 <sup>e</sup> journée de prestations	9.061.
Total des Dépenses	35.801.

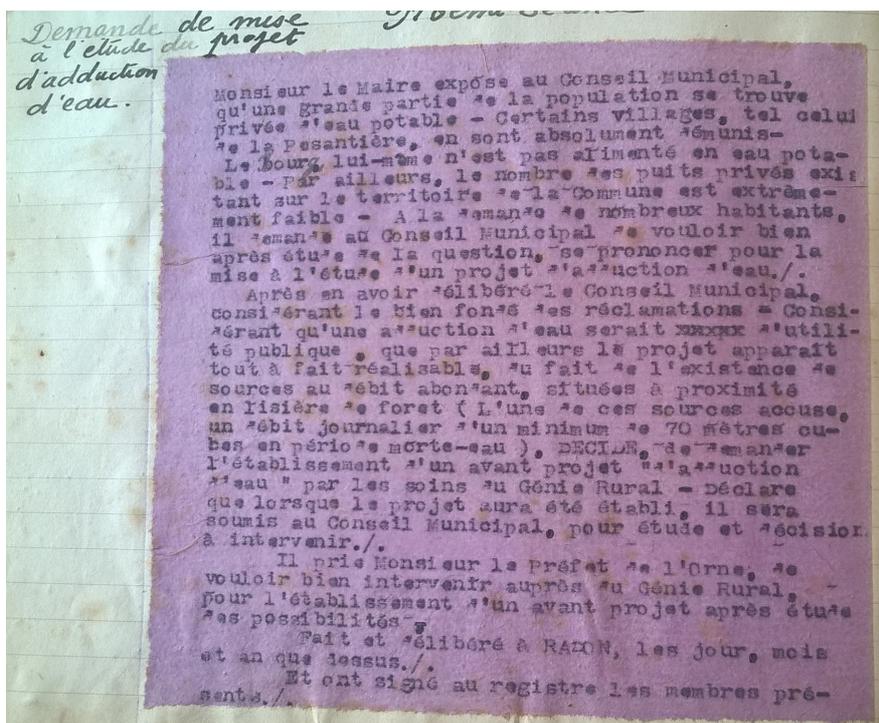
Le Conseil Municipal après avoir examiné les budgets vicinaux est d'avis d'approuver les recettes et dépenses y figurant.  
Fait et dit à Radon, les jours, mois et an

**Le budget de 1945.** Registre de délibération du conseil municipal

À la séance du 6 mars 1946, il est annoncé que la population communale se monte à 390 habitants. Lors de la séance du 14 octobre, il est prévu 7 650 francs pour la réfection du monument aux morts (notamment avec l'apposition d'une plaque concernant les morts de la dernière guerre).

Le 14 octobre suivant, c'est l'adduction d'eau qui est au cœur des préoccupations du maire. Celui-ci expose au conseil municipal « qu'une grande partie de la population se trouve privée d'eau potable - certains villages, tel celui de la Pesantière, en sont absolument démunis - le bourg lui-même n'est pas alimenté en eau potable. Par ailleurs, le nombre de puits privés existants sur le territoire de la commune est extrêmement faible ». Le maire demande alors au conseil municipal de se prononcer pour la mise à l'étude d'une adduction d'eau. Après étude, ce dernier juge la demande tout à fait recevable, d'autant plus du fait de l'existence de sources au débit important, situées pour la plupart en limite de forêt (l'une d'elle est créditée d'un débit minimum de 70 mètres cubes journaliers en basse saison). Il prie le Préfet de l'Orne de bien vouloir intervenir auprès du Génie Rural pour l'établissement d'un avant-projet, après l'étude des possibilités.

<sup>45</sup> Anciens francs, la réévaluation du franc ayant lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1960, avec le « nouveau franc » ou « franc Pinay », un franc équivalent dorénavant à 100 anciens francs.



### L'adduction d'eau évoquée au conseil municipal du 14 octobre 1946.

Registre de délibérations du conseil municipal

Le 7 février 1947, ce sont les montants des garanties des bâtiments communaux qui sont fixés : pour l'église, immeuble : 1 300 000F, pour le mobilier de l'église : 500 000 F, pour le presbytère : 600 000 F, pour le bureau des Postes : 350 000 F, pour l'école des filles : 600 000 F, pour son mobilier scolaire : 60 000 F, pour l'école des garçons : 600 000 F, pour son mobilier scolaire : 60 000 F, pour le mobilier de la mairie : 40 000 F.

Même si en 1948, le conseil municipal contracte un emprunt de 88 000 francs auprès du Crédit foncier pour la réfection du bureau des postes pour une durée de cinq ans, la situation s'améliore cependant. Cette même année, le budget présente un excédent d'actif de 220 233 francs (Actif : 379 543 francs, passif : 159 210 francs) et cela permet d'entreprendre la création d'une cantine scolaire pour un montant de 40 000 francs, ainsi que l'installation du téléphone à la mairie (1 900 francs).

En 1947, s'inscrivant dans un Plan d'équipement national, le conseil municipal décide d'inscrire des « travaux qu'il serait souhaitable de réaliser au cours des années 1949 et 1950 :

- Adduction d'eau de la commune : 5 500 000 francs,
- Électrification des écarts : 3 000 000 francs,
- Préau des écoles : 200 000 francs. »

Il est aussi mentionné une liste d'autres « travaux qu'il serait souhaitable de réaliser au cours des années 1951 à 1955 :

- Chemins vicinaux : 1500 000 francs
- Foyer rural, salle des fêtes : 600 000 francs,
- Aménagement du virage situé dans le bourg.»

Les préoccupations sont encore d'une dimension très rurale, comme en témoigne cette présentation d'animations à Radon et à Forges en octobre 1947 dans le journal *Ouest-France*.

Yves Lebert, jeune agriculteur né à Avoise en 1927, fait, quant à lui, une conférence sur son expérience aux États-Unis intitulée « ce que j'ai vu en Amérique ». <sup>46</sup>

<sup>46</sup> Il faisait partie de 40 jeunes agriculteurs français ayant participé à un voyage aux États-Unis d'Amérique de juin à

**RADON. — Réunion familiale.** — Samedi soir, à 21 h., à la salle Pontarlier, se tiendra une réunion organisées par le Foyer Rural. Une conférence sera donnée par M. Magy, du Centre National du Foyer Rural, sur « L'avenir de la Famille Rurale et de l'exploitation familiale ».

Toutes les familles de Radon, Forges et des environs, sont particulièrement invitées à cette réunion du plus vif intérêt.

**FORGES. — Dimanche, grande journée rurale.** — Tous les jeunes ruraux du canton d'Alençon sont cordialement invités à venir passer dimanche prochain, une journée tonique :

La journée comprendra :

- à 10 h. 30, une démonstration pratique d'arboriculture, plantation, taille par M. Allaire, de la Coopérative Agricole de l'Orne ;
- à 12 h. 30, un déjeuner en commun (apporter son repas) ;
- à 14 h., une causerie de Yves Lebert, de Radon : *Ce que j'ai vu en Amérique* ;
- à 15 h., départ pour la visite de la vacherie de M. Perrier, à Mesnil-Erreux et de son installation de trayeuse électrique.

### **Annnonce d'animations sur Forges et Radon.**

Journal *Ouest-France* du 15 octobre 1946

Dans les années 1950, des budgets communaux équilibrés permettent de réaliser l'ensemble de ces travaux projetés. Le plus important de ceux-ci est l'alimentation en eau potable de la commune, dont le projet porté par le Génie rural, est d'un montant de 21 150 000 francs. Les emprunts et les demandes de subventions sont inhérents à ce lourd dossier. La commune s'engage (article 10) à inscrire chaque année, à son budget, les sommes nécessaires pour assurer le maintien en bon état de fonctionnement les installations (entretien courant, grosses réparations et renouvellement du matériel). Mais ce projet doit attendre 1957. En effet, lors de la séance du 8 avril, le maire donne lecture d'un courrier de l'ingénieur en chef du Génie Rural en date du 28 mars précédent, qui fait savoir que le projet d'alimentation de la commune en eau potable pourrait être réalisé sur le programme conditionnel de 1956 /1957. L'approbation du projet par le conseil municipal et la déclaration d'utilité publique sont à l'ordre du jour le 11 octobre suivant. En janvier 1959, le budget prévu est de 45 000 000 francs en cinq lots : Génie civil, appareils élévatoires, canalisations, ligne électrique, traitement des eaux). Un emprunt de 18 617 500 francs est contracté par la municipalité auprès de la Caisse des dépôts et consignation sur les fonds de la Caisse d'Épargne d'Alençon. Dès le 13 mai suivant, la commune pose le principe de pouvoir disposer de son propre personnel pour la gestion de l'eau : « La commune ne dispose d'aucun personnel pour la surveillance et l'entretien du réseau futur ; ce personnel sera fourni et instruit par les techniciens du Génie civil rural pendant la période des travaux ». De ce fait, en novembre 1960, quand le projet est finalisé, le salaire d'un *fontainier* et *préposé* à la station de pompage est fixé à 1 000 (nouveaux) Francs. Cette mission va perdurer jusqu'à ce que la commune ne gère plus son eau directement. M. Caroff assure cette mission à partir des années 1960, puis Claude Brodin, Bernard Séchet de 1990 à 2007. Pascal Le Royer lui succède jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013, quand ces compétences passent à la CUA.

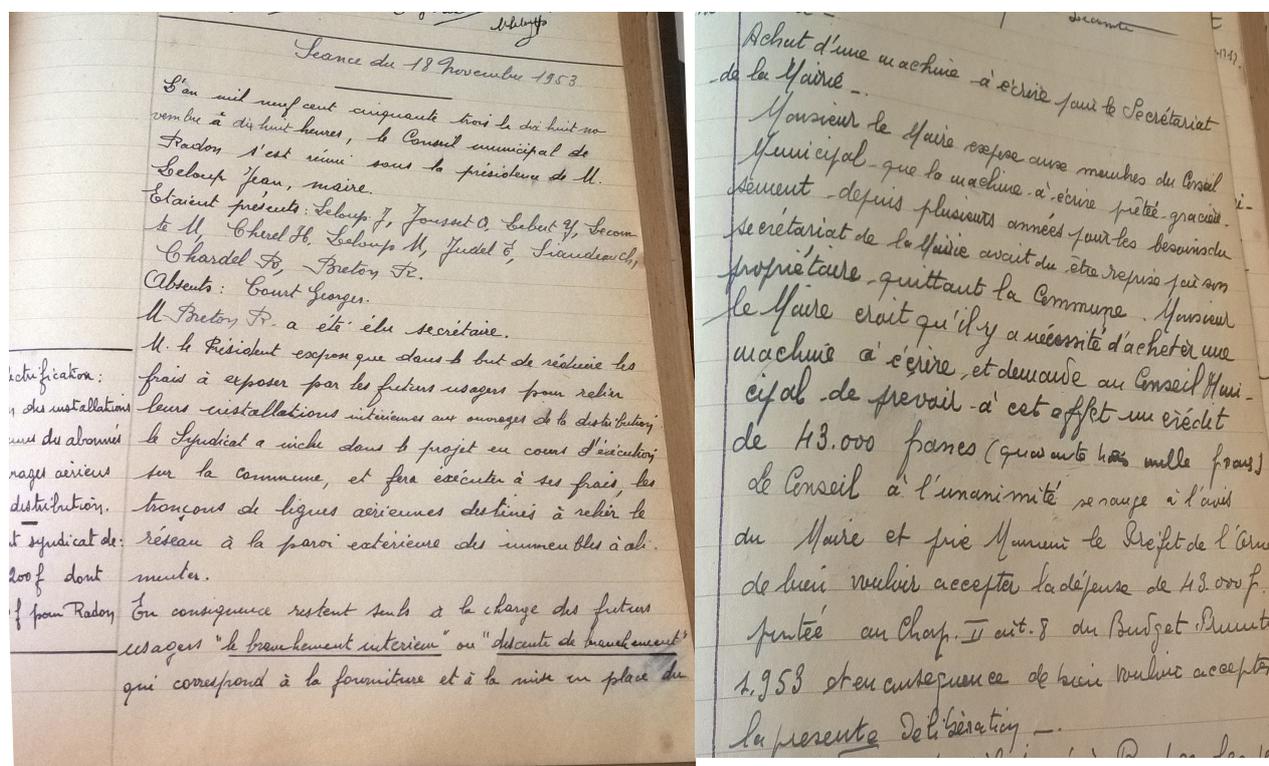
---

novembre 1946 dans le cadre du Plan Marshall. L'objectif était de découvrir la réalité de l'agriculture américaine, avec une partie dans la région de New-York (ferme céréalière), une partie en Pennsylvanie (exploitation laitière).

L'électrification de la commune est aussi une priorité<sup>47</sup>. En 1953, le Conseil municipal crée le syndicat d'électrification (en commun avec la commune de Semallé), qu'il met en place par vote le 9 août. Les deux délégués titulaires en sont André Jousset et Eugène Judel, leurs deux suppléants, Jean Leloup et Yves Lebert.

Le 18 novembre 1953, le maire, Jean Leloup expose le projet du syndicat d'aider les abonnés à la liaison de leurs installations intérieures aux ouvrages aériens de la distribution, en ces termes :

« Dans le but de réduire les frais à exposer par les futurs usagers pour relier leurs installations intérieures aux ouvrages de la distribution, le syndicat a inclus dans le projet en cours d'exécution sur la commune et fera exécuter à ses frais les tronçons des lignes aériennes destinés à relier le réseau à la paroi extérieure des immeubles à alimenter. En conséquence, restent seuls à la charge des futurs usagers « le branchement intérieur » ou « descente de branchement » qui correspond à la fourniture et à la mise en place du câble P.F.T. reliant le terminus des lignes aériennes, telles qu'elles seront exécutées au tableau du compteur ». Pour mener à bien ce projet, le syndicat contracte un emprunt de 317 000 francs pour Radon et de 240 000 francs pour Semallé, au taux de 2,50 %, remboursable en 30 ans. En janvier 1955, l'installation de l'éclairage public dans le bourg est à l'ordre du jour du Conseil municipal. Les premiers poteaux électriques sur la commune datent donc du milieu des années 1950.



**L'électrification de la commune au menu du conseil municipal du 18 novembre 1953 (à gauche) et le projet d'achat d'une machine à écrire pour le secrétariat de mairie le 8 décembre 1952 (à droite). Registre de délibérations du conseil municipal.**

D'autres projets sont réalisés au cours de cette décennie, mais d'une moins grande ampleur, tels que reconstruire les toilettes et édifier un mur à l'école des garçons, procéder à la réfection de l'église et du presbytère, acquérir et aménager un terrain destiné à l'éducation physique pour les écoles (inscrit au budget primitif de 1951, mais le projet ne verra le jour qu'en 1958 avec l'achat d'un terrain près de l'école des garçons), participer à la distribution des prix et les voyages scolaires, aider à la

<sup>47</sup> Certains particuliers du bourg et le site d'Avoise bénéficiaient de l'électricité depuis l'entre-deux-guerre.

confection du nouveau cadastre, dit rénové, qui remplace l'ancien cadastre napoléonien, etc.  
En décembre 1952, c'est l'achat d'une machine à écrire pour le secrétariat de mairie que s'avère être un investissement primordial aux yeux de la municipalité. En effet, celle utilisée depuis des années appartient à un particulier qui, déménageant, souhaite récupérer son bien ! Il est prévu un crédit de 43 000 francs pour cette dépense.

Dans un autre registre, un budget de 25 000 F est alloué en juin 1950 pour l'organisation du comice agricole cantonal, à l'automne suivant et 85 000 F le 10 juillet 1952, pour l'acquisition d'un corbillard neuf. Fréquemment, le comité des fêtes est subventionné comme en juillet 1958 lorsqu'il reçoit 20 000 F.

Le fonctionnement de l'école est pris en compte avec des subventions attribuées pour l'achat de matériel, l'aide à la mise en place de classes supplémentaires, ou encore 2 000 F alloués aux pupilles de l'école.

La population en souffrance n'est pour sa part, pas oubliée puisque régulièrement des subventions d'aide sont votées via le bureau de bienfaisance, comme celle de la « fourniture de pain aux indigents de la commune », sous la forme d'une livraison de 3 kilogrammes de pain par mois en novembre 1950 (qui passent à 4 kilos l'hiver 1951-1952) ou la livraison de la carte sociale des économiquement faibles (mars 1951). En 1953, un certain nombre de communes du bassin alençonnais (dont Forges, Valframbert, Vingt-Hanaps, etc.) participent à un emprunt de 7 500 00 F, contracté par le syndicat d'électricité auprès des établissements prêteurs à cet égard.

En septembre 1956, le conseil municipal demande l'attribution gratuite à la commune par la direction de la M.R.L. (Ministère de la Reconstruction et du logement) d'un baraquement de six pièces, qui sera placé sur le terrain de madame Roger, en face l'épicerie Breton.



**Les baraquements du centre bourg dans les années 1980,  
pris au départ d'une course cycliste.** Photographie *Ouest-France*

Il considère que la commune est complètement dépourvue de local, notamment pour l'agencement d'une cantine scolaire. De plus, la commune s'engage à mettre ce baraquement gratuitement à la disposition de la population, chaque fois qu'il y en aura besoin pour la consultation des nourrissons. L'achat du terrain est d'ailleurs décidé en novembre suivant. La création de la cantine scolaire a lieu en avril 1958.

Le principe du remembrement apparaît en novembre 1958, et selon les propos relevés dans le

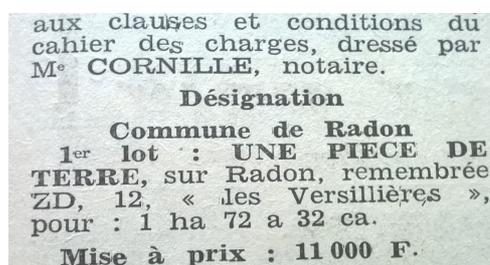
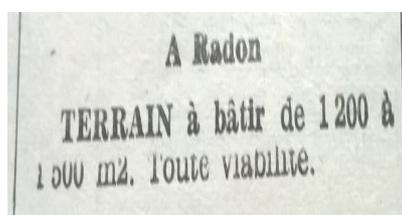
registre de délibérations du conseil municipal, « il devrait entrer dans une phase active ». De fait, le décret préfectoral date du 28 mai 1959.

### **Les années 1960 : anticiper l'évolution, l'inflexion de 1962**

Tout au long de cette décennie (1961-1962, 1964), les travaux de construction et de réfection de chemins ruraux sont envisagés (avec l'aide de l'État), mais une nouvelle dynamique communale apparaît par la suite.

Selon les propos d'Yves Lebert, maire<sup>48</sup> : « L'examen du recensement de 1962 laissait apparaître un vieillissement de la population avec les conséquences brutales pour les années à venir. Toute une réflexion du Conseil municipal a alors abouti à prendre les moyens d'arrêter l'hémorragie et d'entamer une légère progression. Soucieux de maîtriser l'évolution, on établit un plan sommaire d'urbanisme, qui jusqu'à aujourd'hui resta notre pièce maîtresse et guide sans pratiquement en déroger. Des choix fondamentaux furent faits : offrir à cette nouvelle population un cadre dominé par la forêt avec de l'espace et équipements nécessaires. »

Lors de la séance du 10 octobre 1962, il expose au conseil municipal que pour « éviter la construction en ordre dispersé, ce qui aurait pour conséquence de restreindre les possibilités d'avenir, il y aurait lieu de demander au Service Départemental de l'Urbanisme de bien vouloir étudier un projet de plan sommaire d'urbanisme dans la commune ». Ce projet est accepté par le conseil municipal. Cette idée très pertinente s'avère être une initiative cruciale pour l'avenir communal. C'est le début de toute la transformation du schéma d'occupation du sol qui commence. En mai, le Conseil municipal approuve ce PSU et inscrit au budget supplémentaire de 1963, 3 000 francs pour le nivellement de la zone dite « résidentielle ». Cette première zone lotie est le lotissement de La Grande Ferrière pour 6 maisons sur un terrain communal (à laquelle il faut ajouter trois maisons face à la Chapelle sur des terrains privés)<sup>49</sup>. Tout au long des années suivantes, la viabilisation des lotissements (ensemble des travaux d'aménagement relatifs à la voirie, aux égouts, aux adductions à exécuter avant de construire sur un terrain) sera une problématique constante.



### **Annonces de vente de parcelles.**

Journal *Ouest-France* au début des années 1960

#### *L'eau potable et les eaux usées, problèmes cruciaux*

Ce plan de lotissement, combiné à l'augmentation du nombre d'habitants, nécessite des travaux d'alimentation en eau potable, réalisés notamment pour les écarts de La Tasse et des Noyers, (en mai 1962), mais aussi le bourg. Il faut construire une nouvelle station de pompage placée à la sortie du bourg vers Forges, à partir de janvier 1964, induisant contrats de surveillance ainsi que d'autres

<sup>48</sup> Discours pour l'inauguration du complexe sportif et scolaire, 7 septembre 1980.

<sup>49</sup> M. Yves Lebert rencontré en 2016 et 2017 explique *a posteriori* la démarche : « Le principe était qu'il n'y ait aucun emprunt pour les lotissements. La vente des parcelles permettait de financer la suite des opérations, comme celles appartenant à M. Roussel. De plus, le remembrement des années 1960-1964 facilitait des échanges de terrains. » Dans un article qui lui est consacré dans le *Bulletin de l'Association des Maires de l'Orne* de novembre 1990, il mentionne alors que « À partir de mai 1964, la municipalité se lance alors dans la maîtrise de son évolution en achetant et échangeant les terrains, en utilisant et en vendant les parcelles selon un plan-masse préétabli et par petites tranches. À chaque phase de constitution s'ajoutait une infrastructure ».

équipements (bâtiments d'exploitation, installation de pompes pour captages et des compteurs) et assurances, etc. pour lesquels la commune établit un tableau de valeur annuelle d'amortissement d'un montant de 11 342, 30 francs en novembre 1968. Cependant, en novembre 1969, l'alimentation en eau potable sur le réseau est insuffisante, cela dû à l'augmentation du nombre de Radonnais, mais aussi au raccordement de Forges et Valframbert.

Un plan de création d'un réseau d'assainissement (évacuation des eaux usées) s'impose dès novembre 1968. Pour toutes ces réalisations, les frais de viabilisation (voirie, eau, électricité, espaces verts, etc.) sont donc élevés et demandent des montages financiers adaptés, notamment sous forme d'emprunts. Au fil des années, le tarif évoluera au gré des travaux et des circonstances.

### **Les années 1970 : organiser le lotissement à plus grande échelle**

Faire habiter des nouvelles personnes sur Radon implique de prévoir les lotissements, mais aussi d'anticiper pour les infrastructures communales qui en découlent : assainissement, voirie, réseau électrique, privé et public, chauffage des bâtiments communaux, école, etc.

Le 28 février 1973, la commune adhère au Parc naturel Normandie-Maine en approuvant la charte constituée ainsi que les statuts du Syndicat mixte chargé d'en assurer la gestion.

#### *Le réseau d'assainissement*

Une étude relative à l'assainissement du bourg, faite par les ingénieurs du génie Rural des eaux-et-forêts en décembre 1971, estime à 500 000 F le montant des travaux. Ce projet, auquel est adjoint la Pesantière devient une priorité en novembre 1972, sachant que d'après le maire, celui-ci « est de plus en plus fréquemment saisi de doléances d'habitants du bourg et de la Pesantière concernant l'évacuation des eaux usées. En effet, les terrains se colmatent très rapidement et les eaux usées remontent à la surface des terres, [...], qu'il n'existe pas d'autre solution que l'assainissement par réseau de tout à l'égout. » Ce problème est de nouveau abordé en juin 1973, quand le conseil municipal vote un budget de 320 000F pour réaliser une station d'épuration et une partie du réseau des canalisations du bourg. Celle de la Pesantière est prévue en novembre 1975. En mai 1975, la redevance pour 15 m<sup>3</sup> d'eau est de 120 F annuels, avec 3F pour chaque m<sup>3</sup> supplémentaire.

Mais toutes ces infrastructures se révèlent insuffisantes puisqu'en octobre 1976, le maire fait savoir au conseil municipal « qu'il a adressé une lettre au directeur départemental de l'agriculture dans laquelle il est rappelé que le problème de l'insuffisance en eau potable est posé depuis 1969 », phénomène aggravé par la sécheresse de 1976. Les solutions envisagées jusqu'ici (notamment celles du raccordement au réseau de Colombiers et à celui de Vingt-Hanaps) ne sont pas valables à cause de la forte dénivellation du terrain et que la pose de surpresseurs ne serait sans doute pas suffisante. Il faut donc construire un nouveau réservoir et en même temps, rechercher de nouveaux points d'eau par forage. La DDA est sollicitée pour ces recherches en juin 1977. Il semble alors que la seule solution viable pour son directeur soit une adhésion au syndicat de Vingt-Hanaps dans le cadre d'un contrat de fourniture d'eau.

En 1974, « Considérant que le nombre des abonnés au Service des Eaux est en augmentation constante », le Conseil municipal décide de porter le traitement annuel du fontainier à 4 400 F annuels, puis 6 000 F annuels en 1978. Finalement, en mars 1979, il est évoqué la création d'un syndicat Intercommunal regroupant les communes de Radon et Forges. En mai 1979, il est annoncé qu'un forage effectué au village du Marais s'est avéré concluant et que la parcelle supportant la future station de pompage a été achetée à M. Jousset. Cela évite le rattachement de Radon et Forges au syndicat de Vingt-Hanaps, et ainsi de garder son autonomie.

#### *Les lotissements*

La construction d'un lotissement complémentaire est à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 7 mars 1970. Yves Lebert, maire, précise que « l'ensemble des parcelles de la première tranche du lotissement sont vendues et qu'il y aurait lieu d'envisager le démarrage de la deuxième

tranche en se rendant acquéreur du terrain de madame Thibault, d'une surface d'un hectare et demi au niveau des parcelles ZC n° 13 et AD n° 75 ». L'indemnité d'appropriation se monte à 85 428 F pour laquelle la commune contracte un emprunt de 80 000 francs en septembre 1971. Le prix de vente du m<sup>2</sup> est fixé à 19 F. La commune continue cette politique d'acquisition de terrains, pour cette fois, y installer des parkings (parcelle AE n° 135), sur le chemin rural n°18, proposée à 288,27 F le 3 juin 1972. Puis d'autres suivent, notamment, le terrain *Vavasasseur* en décembre 1972, le terrain *Cadieu* (en face l'épicerie), le terrain *Bouvet* en février 1973, le terrain *Bartosinski* en novembre 1975 et le terrain *Noyer* en 1979.

Parfois, le projet communal de lotissement semble démesuré pour trouver un public acquéreur. Ainsi, pour Les Lierres, en avril 1973, les parcelles 24 et 25 du lotissement communal mesurant respectivement 1570 m<sup>2</sup> et 1687 m<sup>2</sup> sont finalement divisées en trois parcelles d'environ 1000 m<sup>2</sup> chacune. Le plan sommaire d'urbanisme voté le 21 août 1964 est en vigueur jusqu'à sa modification en octobre 1973 : il notifie que les lotissements de zones en limites de forêt soient d'une superficie minimale de 2 ha.

Mais, au quartier des Lierres, un emprunt de 195,000 F est contracté pour l'achat d'un terrain pour lotissement (3<sup>e</sup> tranche) et d'un terrain de sport en octobre 1973. Les parcelles sont vendues de 22 à 24 F le m<sup>2</sup>, dans l'optique d'une mixité sociale pour Radon. Un lotissement complémentaire de 36 parcelles démarre en 1976.

### *Le terrain de sport*

En octobre 1974, il est décidé la construction d'un complexe sportif sur herbe. Le budget envisagé, présenté par la direction départementale de l'équipement est de 379 000 F. Une subvention de 114 000 F est allouée par le Parc naturel Normandie-Maine. Il comprend un terrain de football et deux courts de tennis. En septembre 1980, lors de l'inauguration de ce complexe sportif et scolaire, l'ensemble comprend en plus, un terrain de boules, un mur d'entraînement de tennis et un vestiaire.



**Le stade (terrain football, tennis et *City stade Pierre Boë*), (à gauche),  
le lotissement des Lierres (au second plan) et l'école (à droite).**

Photographie Patrick Birée, juillet 2019

### *Le réseau routier*

Des voies sont achetées par la commune :

- en octobre 1974, le chemin du Salut du Marais à la forêt n° 18, suite à la création d'un lotissement à la Pesantière par Mme Pioget,
- En septembre 1975, le bout du chemin privé d'Avoise (dont le propriétaire est Marc Benoist) qui est acheté pour desservir le nouveau lotissement des Lierres.

Le réseau routier doit être adapté pour cette population plus nombreuse. Le conseil municipal, considère que « le trafic s'intensifie sur les chemins départementaux n° 1 et n° 26. »

Ainsi, le 30 octobre 1971, des panneaux « Stop » sont placés aux croisements des chemins départementaux, jugés accidentogènes et la vitesse est limitée à 60 km/h sur le chemin départemental n°1. La pose de bordures de trottoir et des caniveaux de rives dans la traverse de l'agglomération en rive du CD n°1 au droit du terrain de football, est votée en octobre 1974.

La maison des conjoints *Saccharelo-Fouilleul*, en vente, mais frappée d'alignement sur le chemin communal n°4 est achetée par la commune pour le prix de 1200 F pour être détruite.

### *Les écoles*

En juin 1972, il est envisagé d'entrer en pourparlers avec madame Cadieu au sujet de son terrain situé à côté de l'école des filles, emplacement qui conviendrait pour l'implantation du baraquement acheté 27 800 F à la Chambre d'agriculture. Celui-ci va servir de cantine scolaire dès l'automne 1973. En avril 1974, on note la création d'un SIVOS qui a pour but « d'organiser dans les meilleures conditions possibles, le transport des élèves vers le Collège d'enseignement supérieur d'Alençon ».

L'installation du chauffage central dans les écoles (garçons et filles) ne s'effectue qu'en octobre 1974. Une deuxième classe maternelle est ouverte le 1<sup>er</sup> novembre 1976 et il est voté une subvention de 200 F pour l'achat de fournitures. La rentrée scolaire de septembre 1979 voit la création d'une quatrième classe élémentaire, ce qui, avec les deux en maternelle, porte à six le nombre total de classes de l'école primaire. Les installations en cours ne sont pas satisfaisantes pour le conseil municipal (une classe fonctionne dans le bâtiment « vétuste » du baraquement, une classe excentrée à l'ancienne école de garçons, une classe exigüe en CP), qui statue que « dans ces conditions, il serait bon de profiter de l'occasion pour construire un bloc de trois classes qui permettrait le regroupement de toutes les classes et qui constituerait un ensemble plus cohérent assurant une meilleure surveillance et une meilleure concertation des enseignants ». Bien sûr, il est « sollicité l'octroi de subventions afférentes à la construction de ces trois classes ».

La nouvelle cantine scolaire voit le jour en juin 1979 et en septembre le nombre d'inscrits est de 62 enfants.

### *Les ordures ménagères*

Ce problème est traité par le Conseil municipal en décembre 1977. M. le maire annonce qu'il a pris contact avec l'entreprise Roussel de Saint-Paterne pour l'organisation éventuelle du ramassage des ordures ménagères pour une prestation annuelle de 30 000 francs. Le conseil municipal valide cette proposition, décide de créer deux zones de ramassage : l'agglomération du bourg, les lotissements et La Pesantière pour la première, une fois par semaine, le reste de la commune pour la seconde, une fois par quinzaine. Mais devant le manque d'équité de cette solution, le Conseil municipal du 8 décembre 1978 décide qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1979, la taxe d'enlèvement des ordures dans la zone desservie chaque quinzaine s'élèvera à 65 % de la taxe appliquée dans la première zone.

Le « ramassage des monstres et ferrailles » est organisé dès cette période au moins une fois par an aux endroits habituels de ramassage des ordures ménagères.

## Les années 1980 : approfondir l'aménagement communal

### Le plan d'occupation des sols

Un nouveau plan d'urbanisme voit le jour en 1980, en raison des modifications législatives. Le Conseil municipal décide d'établir un nouveau document d'urbanisme, dénommé POS (plan d'occupation des sols) pour 15 ans. Il a pour but d'élaborer un zonage de la commune entre **zone urbaine** comportant les secteurs construits du bourg et de La Pesantière, **zone naturelle** réservée à l'agriculture, **zone à urbaniser** en priorité réservée aux constructions, et **zone à urbaniser** dans un délai plus lointain. M. Lefeuvre, de la Direction départementale de l'Équipement de l'Orne, précise ces éléments, dans le bulletin municipal de mars 1982. Le POS permet :

- de définir, avec clarté et certitude, les droits attachés à chaque terrain ;
- de protéger les espaces naturels (agriculture, sites, paysages, forêts) ;
- de mieux organiser l'implantation et la desserte des constructions situées dans les zones urbaines ;
- de ménager les emplacements nécessaires aux équipements futurs.

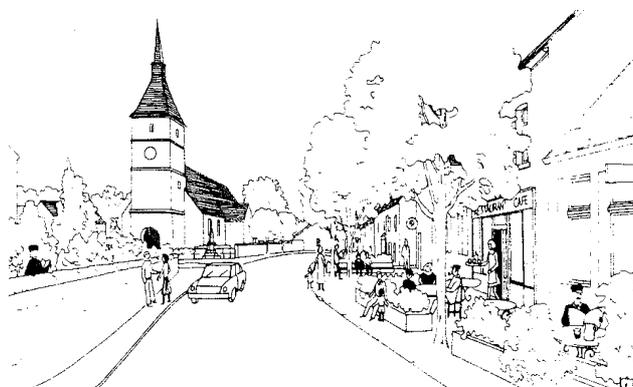
Le CAUE (Conseil en Architecture et en Urbanisme) de l'Orne met en place à cette occasion un dialogue avec la population sous la forme d'un questionnaire. Les étudiants de l'école d'architecture de Rouen, sollicités, contribuent à la réflexion collective par la présentation d'une exposition, les élèves du lycée technique Mézen d'Alençon élaborent une maquette du bourg. Les élèves de l'école primaire, sous la conduite de leur instituteur, Louis Beunèche, en plus de recherches historiques communales, construisent eux aussi la maquette d'un lotissement. Avec l'aide du Parc naturel Normandie-Maine, ils réfléchissent au Radon du futur. Belle démarche citoyenne !

Selon leurs propos :

« Radon est aujourd'hui une commune en pleine mutation qui connaît des problèmes d'aménagements : la circulation y est dangereuse, les piétons n'ont pas toujours les cheminements souhaités, des équipements manquent (une salle polyvalente, un terrain de jeux et un foyer de jeunes), des équipements nécessitent des aménagements : l'école et la cantine. Quelle sera la croissance de Radon demain ? Quels seront les problèmes qui se poseront alors ? Quels types de lotissements seront-ils décidés ? Aux habitants de Radon d'y penser, de proposer des solutions, de prévoir l'avenir, notamment dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols actuellement en cours d'élaboration ».

Si 300 personnes se sont rendues à l'exposition, seulement 30 questionnaires sont revenus en mairie, mais cela permettra au Conseil municipal de préparer les futurs règlements d'urbanisme.

La démarche radonnaise sert de base de réflexion et d'illustration à un article de Jean-Claude Lemosquer, chef du groupe d'études et de programmation à la Direction départementale de l'Équipement de l'Orne dans la revue bas-normande *Service Public* n°6 du 3<sup>e</sup> trimestre 1985. Les dessins de projection sont très évocateurs.



**Projection du bourg de Radon après aménagements.** Jean-Claude Lemosquer, *Service Public*, 1985

Dans les années suivantes, le POS est régulièrement modifié au gré des transformations de parcelles non bâties en terrains constructibles et de la voirie aménagée en conséquence.

Par exemple, en 1987, trois maisons sont prévues dans le prolongement de la salle polyvalente, et dans le bulletin municipal de mai 1989, une annonce est faite pour la vente de deux parcelles entre le foyer rural et la route en construction.

L'adjudication des travaux aux Fraudières est faite au cours de l'année 1989 et les travaux sont commencés à l'automne. Il est prévu la vente de 8 parcelles de 600 à 900 m<sup>2</sup>.

#### *L'assainissement*

Les travaux d'alimentation en eau potable du Marais sont entamés en avril 1981 (station de pompage avec des pompes de 40 m<sup>3</sup>/h, réservoir de distribution au sol d'une capacité de 250 m<sup>3</sup>, conduite de refoulement d'une longueur de 550 m entre la station de pompage et le réservoir (en haut de la Pesantière), et deux poteaux d'incendie aux Ragottières, le tout pour un montant de 1 113 000 F.

En 1983, les communes de Forges et Valframbert s'approvisionnent dorénavant en eau potable avec ces nouvelles installations. Le 26 avril 1984, une convention est signée pour la fourniture d'eau au district d'Alençon. En avril 1986, une dotation globale d'équipement (DGE) permet la réalisation du «tout-à-l'égout» dans le bourg.

#### *D'autres infrastructures communales*

L'ouverture d'une pharmacie est autorisée par le Préfet de l'Orne au printemps 1981 et un nouveau docteur, M. Musy, ouvre son cabinet le 1<sup>er</sup> décembre 1983.

La construction des trois classes est actée en octobre 1981 pour un montant de 800 000 F.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1982, l'ancienne école de garçons est désaffectée et la mairie y est installée au début 1983. Un parking est aménagé à proximité, et en avril 1984, le logement est loué.

L'idée de l'implantation d'un centre commercial a lieu à la fin des années 1980 et en 1989, une étude de marché est en cours par la Chambre de Commerce pour l'alimentation. Un commerçant semble d'ores et déjà intéressé et en attend le résultat.

#### *Une grande réalisation, le foyer rural*

Le budget de ce projet, initialement nommée salle polyvalente, est voté à l'automne 1983 (le terrain pour la construction a été acheté au mois de septembre précédent). Le cabinet d'architecture Hémon-Lacheray est choisi pour élaborer les plans. En 1985, la construction débute. Les travaux pour la salle principale (de 250 m<sup>2</sup> avec une extension possible de 250 m<sup>2</sup>- deux petites salles de réunions de 44 et 33 m<sup>2</sup> ainsi qu'une cuisine et une salle de cantine seront réalisés dans un second temps) s'élèvent à 100 000 F H.T.V.A auxquels il faut ajouter 60 000 francs pour les abords (réseau voirie, parking, etc.). La réalisation de cette première tranche est effective l'année suivante. Le 19 septembre 1986, le règlement et le prix de la location sont fixés.

Un pré appartenant à M. Delaunay est acquis pour la construction d'une place située à proximité. À l'automne 1987, les travaux pour la cuisine et la cantine sont entamés, et bénéficient d'une subvention de la DGE (dotation globale d'équipement). L'ouverture de ces structures est effective en janvier 1989. Entre temps, les petites salles attenantes sont, elles aussi, terminées à l'automne 1988 et les prix de location fixés. Mais un autre grand projet est dans les cartons : le cœur de bourg...



**Le foyer rural.** Photographie Patrick Birée, août 2019

### **Les années 1990/2015 :**

*finaliser d'autres grands projets pour le bourg et les hameaux*

L'eau, l'assainissement, l'électricité, les déchets : toujours des objectifs majeurs

#### *L'eau*

Au printemps 1990, les travaux de viabilisation pour le lotissement des Fraudières ont été effectués. Mais c'est encore le problème de l'eau qui mobilise les énergies. Dans le bulletin communal de mai 1990, M. Lebert, maire, parle à ce sujet d'«élément indispensable pour notre vie de tous les jours», et qu' « il est bon de faire le point pour notre commune, tant d'un point de vue quantité que d'un point de vue qualité ». Il présente les structures (deux stations de pompage – près de l'étang et au Marais, deux réservoirs qui communiquent par l'intermédiaire d'un stabilisateur qui compense les différences de niveaux) pour des besoins quotidiens de Radon et Forges de 400 m<sup>3</sup> par jour.

Les analyses physico-chimiques (PH de 7,10 et 7,48) et nitrates (niveau très faible de 0,5 à 13,7 mg/ litre – la tolérance est de 50 mg/l) sont satisfaisantes. La situation géographique assure à la fois qualité et quantité. Régulièrement par la suite, les résultats des analyses seront portés à la connaissance des habitants dans le bulletin communal.

En mai 2009, la commune tient encore à préciser que les services d'eau et d'assainissement sont gérés en régie par la commune de Radon. La relève des compteurs d'eau et les travaux d'entretien sont réalisés par Pascal Le Royer, agent technique, et la facturation par Sylvie Robbes, secrétaire de mairie.

En 2011, des périmètres de protection des captages au forage du Marais et de l'Étang sont actés. Cela entraîne notamment des prescriptions pour les activités économiques et agricoles et l'interdiction des constructions dans un périmètre défini de 500 mètres.

Avec le rattachement à la CUA, en janvier 2013, les compétences de l'eau et de l'assainissement sont transférées à *Eaux de Normandie* dans le cadre d'une délégation de service public. La commune de Radon n'intervient donc plus dans ces domaines et l'employé chargé de ces services est repris en totalité par la commune moyennant contribution financière de la CUA. Ce service s'arrête donc le 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec l'entrée de Radon dans la CUA.

### *L'assainissement*

L'extension de collecte des eaux usées au Marais est envisagée pour l'année 1997, imposée par la DDASS (service du contrôle de la qualité de l'eau).

L'implantation d'une nouvelle station d'épuration en 1998 est devenue nécessaire, compte-tenu de l'augmentation de la population. Selon le maire, Léonce Thulliez, plusieurs problèmes émergent : Quelle capacité pour la station ? Que faire des eaux usées, un gouffre existant au niveau de Forges ? Quel suivi agronomique des boues ?

Après montage du budget et réalisation des travaux, celle-ci sera opérationnelle en 2002.

En 2002 est aussi commencée l'étude du traitement des eaux usées sur la partie ouest de la commune et La Casaquinerie.

Les travaux d'assainissement pour la réhabilitation des eaux usées sont donc envisagés :

- à cause de cassures qui existent dans le réseau, ce qui permet à « trop d'eaux parasites » d'arriver et de créer des dysfonctionnements au niveau de la station,
- parce qu'un surpresseur qui alimente le haut de la Grande Ferrière est à changer ,
- car les branchements en plomb au Marais et ailleurs dans la commune, ne sont plus réglementaires.

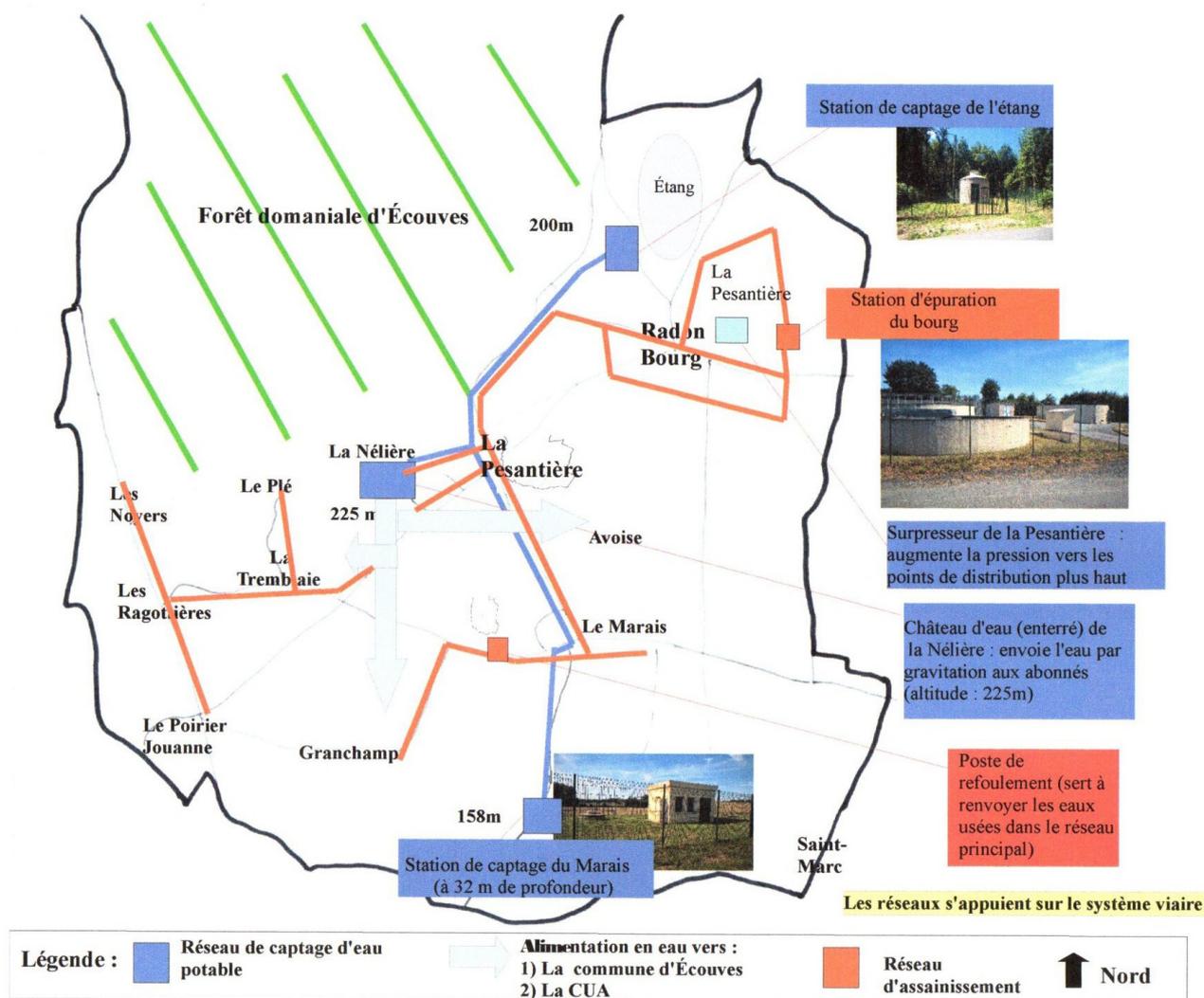
Les travaux d'assainissement à Granchamp, aux Ragottières, aux Noyers, Le Plé et le terrain de camping sont programmés dès 2003 et finalisés en 2005. Mais selon les propos du maire : « La réalisation de ces travaux aura une (faible) répercussion sur la redevance assainissement à partir de 2006 de l'ordre de 0,2 m<sup>3</sup> d'eau consommée ». Il ajoute que « Le service assainissement fonctionne dans de bonnes conditions, sauf qu'il reçoit des eaux pluviales ou des *objets divers* qui encombrant le réseau et perturbent voire altèrent le fonctionnement des pompes de refoulement. »

En 2008, la commune de Forges raccorde son nouveau réseau d'assainissement à la station d'épuration de Radon, qui avait été conçue en prévoyant cette arrivée.

Ainsi, suite à tous ces travaux, au milieu des années 2010, on peut estimer que 97% des habitations de Radon sont desservies par le réseau de collecte des eaux usées<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup> Estimation Léonce Thulliez, juillet 2019.



**Les réseaux de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en 2015**  
(processus engagés dès les années 1950 : la première station de pompage est mise en service en 1960, et la première station d'épuration en 1968).

Réalisation Patrick Birée, Joël Montreuil, Léonce Thulliez. Photographies Patrick Birée, juillet 2019. ▲ Nord

*L'électrification communale*

Elle se poursuit en 1993 avec le terrain d'entraînement de football, la mise sous terre du réseau électrique et l'éclairage public. À partir de 2002, des travaux d'électrification sont entamés au hameau du Marais (renforcement du réseau basse tension avec effacement des lignes aériennes, éclairage public). En 2003, l'effacement des réseaux *EDF* et *France Telecom* y est aussi effectué dans ce hameau. En 2005, c'est au tour de La Pesantière. L'enfouissement du réseau électrique sur l'est de la commune (La Chapelle, le Souci) est réalisé en 2009. En 2014, les fils électriques et téléphoniques disparaissent sur l'Allée d'Avoise et en 2015, à La Pesantière.

*Les déchets*

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi soir en différents points de la commune. Deux fois par an, les « monstres » peuvent être déposés dans des grands conteneurs positionnés sur le terrain de la Saint-Jean. Il en est ainsi, par exemple, pour la période du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 1999. Cela est supprimé suite à l'ouverture de la déchetterie Alençon-nord en mai 2004.

Le tri sélectif fait son entrée dans le paysage communal avec l'installation de trois conteneurs, en octobre 1997. Un petit guide de tri sélectif est envoyé aux habitants. Gérés par la CCEA, ils sont placés près de l'ancienne mairie, pour le tri du verre, du papier et du plastique.

D'autres sont ensuite installés par la mairie près du lavoir. Cependant, celle-ci se plaint en 2002 que les utilisateurs ne soient pas uniquement les locataires des appartements locatifs du centre bourg. En novembre 2014, puis 2015, le maire se plaint de l'incivisme de certains, car « toujours autant de déchets ménagers, voire de déchets toxiques sont déposés au pied des conteneurs ». « Que faire ? », se désespère-t-il alors dans le bulletin communal.

En 2015, un nouveau conteneur « à textile » est mis à disposition des Radonnais près de l'ancienne mairie. D'autres plate-formes avec tri sélectif seront installées ultérieurement par la CUA (mais sans concertation des habitants) sur différents points d'Écouves.

### *Le plan local d'urbanisme, l'occupation du sol, les réalisations communales*

Les acquisitions de terrains par la commune en vue de lotissements se poursuivent selon un ordre bien établi. Les réalisations vont se succéder et d'autres travaux de réfection et d'aménagement seront poursuivis régulièrement dans les années suivantes pour atteindre les objectifs communaux.

En octobre 1990, le maire, Yves Lebert, précise que le bulletin municipal « décrira la poursuite des réalisations de l'infrastructure communale et si besoin en était, la vie intense de toutes les associations qui font la renommée de la commune [...], » et que « la vie d'un village et l'ambiance qui y règne dépendent de nous tous ». En 1993, plusieurs parcelles sont encore disponibles au lotissement des Fraudières. Anticipant les aménagements futurs, la commune se porte acquéreur d'un terrain de 6561 m<sup>2</sup> entre Les Lierres et Le Souci. Le 16 décembre 1994, la DDE est sollicitée pour la réalisation de viabilisation du terrain communal du Souci.

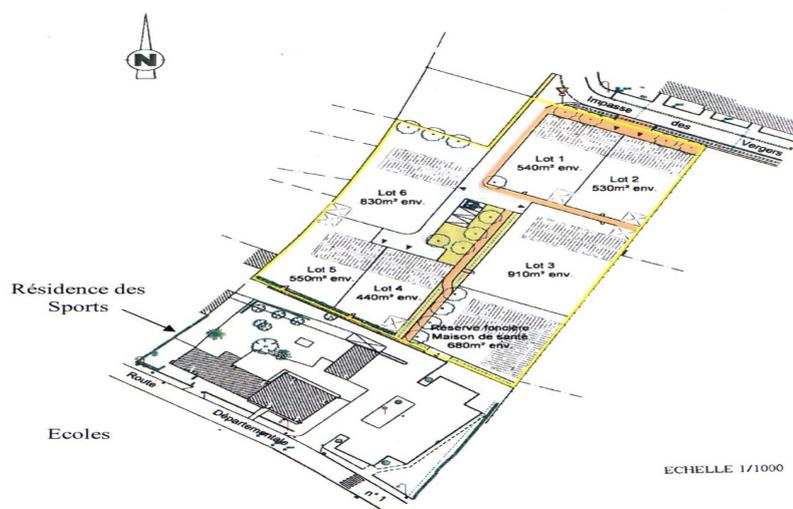
Les ventes de parcelles sur les Fraudières, le Souci et au Foyer rural se poursuivent.

Le prix de vente aux Fraudières est de 12 francs le m<sup>2</sup>.

Mi-1996, le lotissement locatif de la rue d'Écouves est terminé et les premières attributions se font en commission conjointe HLM/municipalité.

En 1997, c'est le POS (qui devient PLU ensuite) qui est de nouveau revu, cela s'inscrivant dans une procédure normale après plus de 10 ans de mise en place. Il sera régulièrement révisé par la suite jusqu'en 2014 pour permettre de nouvelles implantations. Ainsi de grands espaces communaux ou des petites parcelles sont libérés pour des constructions à visées, soit collective (lotissements ou bâti communal), soit individuelle (pavillon).

Le dossier peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.



Depuis son entrée à la CUA, la commune participe à l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) à l'échelle des 36 communes la composant<sup>51</sup>. En 2014, au sein de Radon, un groupe issu du conseil municipal, (auquel sont adjoints des représentants de la CUA et d'un cabinet d'études) prépare une modification du PLU visant à ouvrir à l'urbanisation dans un délai de 12 à 18 mois, une surface d'environ 2,3 hectares en 2 tranches qui se situe entre l'ancienne ferme de la Cartaufrie et la rue d'Écouves. Un avis d'enquête publique de modification du PLU de Radon émanant de la CUA est prescrit le 5 octobre 2015. Mais le projet de construction Cartaufrie/rue d'Écouves est alors mis en attente compte-tenu d'autres enjeux immobiliers sur la nouvelle commune d'Écouves<sup>52</sup>.

Des projets n'ont pas abouti, comme celui d'une MARPA (maison d'accueil rural pour personnes Âgées) envisagée derrière le foyer rural. La question est évoquée par le Conseil municipal dès 1998, mais, devant certaines réticences locales et aussi la suspension de l'aide de la Mutualité Agricole, il est assez rapidement abandonné. Ce projet a été transformé en « Foyer Logement » réalisé en 2006-2007 avec 11 logements.

Preuve du dynamisme communal concernant le logement, Léonce Thulliez tient à faire remarquer qu'en une vingtaine d'années, le patrimoine immobilier de la commune d'Écouves s'est accru de 150 logements dont 13 appartenant à la commune. De plus, Radon dispose de 75 logements sociaux, dont les 13 déjà mentionnés, ainsi que d'autres relevant d'Orne-Habitat ou du Logement familial Sagim.

#### *L'aménagement du « Centre-bourg »*

Le centre commercial et les logements locatifs qui doivent, selon Yves Lebert, apporter « une plus grande vitalité commerciale et un aménagement d'urbanisme attrayant », sont initialement programmés pour juillet 1992. Mais il faut attendre le printemps 1995 pour assister au début de l'aménagement du « Centre-bourg », pour la première partie.

Concernant la voirie, pour les tronçons *Les Fraudières-école* et *église-étang*, l'entreprise *VIAFRANCE* effectue le décaissement et la voirie, la *SNOT*, le dallage. L'église et le monument aux morts sont intégrés à la partie centrale en béton désactivé. Le mur de l'église est abaissé de 50 cm et un escalier est aménagé pour pouvoir circuler plus facilement autour de l'église. Le parvis est en briques posées en chevrons. Il n'y a plus de trottoirs, remplacés par un pavage en briques et des caniveaux. La partie circulante, plus étroite, est en enrobé.

L'ensemble est inauguré le 28 octobre suivant par les autorités départementales (M. Tomasini, préfet de l'Orne, M. Deniaud, député, M. Charuel, conseiller général, M. Lambert, sénateur-maire d'Alençon) et locales. Léonce Thulliez, le nouveau maire, et les membres du Conseil municipal, en compagnie des anciens ayant œuvré sur ce projet, les accueillent. À cette occasion, Yves Lebert est nommé maire honoraire. Autre grand honneur, la place porte désormais son nom.

---

<sup>51</sup> Elle intègre aussi le SCOT (schéma de cohérence territoriale) depuis le 1er octobre 2013. Ce document d'urbanisme de planification prospectif définit le projet de territoire et les orientations d'aménagement à l'horizon 2030.

<sup>52</sup> Depuis 2016, le Conseil municipal d'Écouves a donné la priorité aux deux lotissements existants sur les communes de Forges et de Vingt-Hanaps. Le projet de la commune déléguée de Radon entre la Cartaufrie/rue d'Écouves est repris dans le projet des PLU de la CUA sur les 36 communes la composant.

## INAUGURATION DU BOURG

Le samedi 28 octobre a eu lieu l'inauguration du Centre Bourg avec la présence de Monsieur le Préfet, Mr le Député Yves Deniaud, le Conseiller Général Mr Charuel, le Sénateur-Maire d'Alençon Alain Lambert.



Cette manifestation a permis de remercier également, les Conseillers Municipaux sortants : Messieurs Collet, Brisard, Juignet, Maheux ainsi que Monsieur Lebert qui a été nommé Maire honoraire

A l'occasion du vin d'honneur, la population leur a manifesté toute sa sympathie avec remise de cadeaux.

### **L'inauguration du cœur de bourg est saluée dans le bulletin municipal de novembre 1995**

La deuxième tranche « cœur de bourg », avec l'aménagement des entrées à l'est et à l'ouest du bourg, entamée en 1997, est terminée en 1999.

#### *Les lotissements à La Pesantière*

Après le bourg, c'est la partie communale qui est la plus lotie à partir des années 1980. De nombreuses parcelles constructibles sont vendues de façon privée en bordure des voies qui traversent le hameau. Mais la commune s'investit dans l'implantation de plusieurs lotissements. et En 2003, le Conseil municipal décide de la reprise par la commune, de la voirie et des réseaux du lotissement *Tronchet* pour l'euro symbolique.

#### *Les locaux commerciaux*

Un projet d'importance voit le jour en novembre 1996 : l'achat de l'immeuble *Bartosinski* pour l'aménagement de locaux commerciaux communaux côté église, pour la boulangerie (celle en place est trop vétuste) et une nouvelle boucherie (avec transfert de l'ancienne). Un terrain de jeux situé à l'arrière du terrain *Bartosinski* est aussi aménagé en 1997. Dans l'optique d'une autre utilisation du presbytère, un nouveau presbytère « plus fonctionnel et moins difficile à chauffer », y est aussi construit. L'ensemble est finalisé deux ans plus tard en 1999, grâce notamment à 200 000 euros de crédits exceptionnels du Ministère de l'intérieur.



### **La nouvelle boucherie et la nouvelle boulangerie dans l'immeuble *Bartosinski*.**

*Photographie Patrick Birée, juillet 2019*

#### *Le projet d'aménagement de l'ancien presbytère en mairie*

En cette fin de décennie (et de millénaire), le projet le plus complexe pour le maire est le transfert de l'ancienne mairie dans le presbytère d'origine. Là encore, la commune bénéficie d'une autre dotation de 200 000 euros pour l'aménagement de la nouvelle mairie. C'est tout un ensemble complet destiné à l'accueil du public qui se dessine avec la mairie, la bibliothèque, des toilettes publiques, des places de parking.

En mai 2000, le bulletin municipal annonce que « Les travaux sont terminés et la nouvelle mairie sera opérationnelle en juin ». L'aménagement est le suivant : Elle comprend au rez-de-chaussée : une salle de réunion et le secrétariat. Au 1<sup>er</sup> étage : 4 bureaux. Au 2<sup>ème</sup> étage, 2 pièces réservées aux archives pour la mairie et pour les documents de l'évêché, concernant Radon. Monsieur le maire « se réjouit de la bonne qualité de la façade, conforte son choix des fenêtres choisies, et précise encore que les travaux d'aménagement sont en cours : baisse des murs, aménagements de parkings (dont une place pour handicapé), allées, engazonnement et plantations ». Selon lui : « Le résultat sera superbe et Radon aura une mairie adaptée à son potentiel de population ».



#### **La nouvelle mairie au début des années 2010.** Carte postale communale

Quant à l'ancienne mairie, elle est vendue par adjudication 550 000 € par l'intermédiaire de l'étude Baclé-Lambert d'Alençon. Des toilettes publiques sont réalisées en 2003 dans un des bâtiments derrière la nouvelle mairie.

# Radon



**BULLETIN MUNICIPAL  
MAI 2013**



## **Les réalisations communales : la nouvelle mairie, le foyer rural et le centre de loisirs.**

Page de garde du bulletin municipal, mai 2013

### *La bibliothèque municipale et l'école*

Au début des années 1980, à l'initiative de quelques radonnais bénévoles, une bibliothèque de fonctionnement municipal, est installée et tenue dans une des pièces de la cantine préfabriquée qui se trouve dans la cour de l'école. Puis, la construction du Foyer rural est l'occasion de la transférer dans la mezzanine d'une des deux petites salles à l'entrée.

Dix ans plus tard, l'aménagement de la mairie dans le presbytère et la récupération de bâtiments annexes permet un nouveau transfert de la bibliothèque communale. Malgré l'intercommunalité, ce projet, est à la seule charge financière de la commune, puisque Hauterive a le même type de projet. Elle est terminée et inaugurée en juillet 2003 et fonctionne en autonomie pendant une dizaine d'années.

En 2014, son organisation est changée par la réorganisation territoriale et des transferts de compétences à la CUA. La bibliothèque intègre alors un réseau de 10 bibliothèques, ce qui permet

aux lecteurs d'emprunter 10 livres, avec un choix plus vaste, sur l'ensemble du réseau. Une des classes de l'école (celle des CM) est refaite en 2003 puis de 2007 à 2010, toutes les classes sont rénovées pour ce qui est des portes et fenêtres, posées en PVC. La maternelle est notamment réaménagée pour son dortoir par une extension derrière le préau.



**La bibliothèque de Radon.** Photographie Patrick Birée, juillet 2019

#### *Le foyer logement et la Résidence des Sports*

En 2004 s'ouvre le chantier du foyer logement, situé dans l'espace entre l'Allée des Chênes et le cimetière. Il y est prévu 11 logements. Il s'agit de petits logements (type F3 en rez-de-chaussée), « destinés à des personnes désireuses de vivre à la campagne sans avoir la charge d'entretien des pelouses, jardin, etc. » La Résidence d'Écouves, ainsi dénommée, est terminée au début de l'année 2007 et tous les logements loués et habités en juin.

En novembre 2007, la commune se porte acquéreur de *La Ferme Cadieu* d'une superficie de 8 600 m<sup>2</sup> en vue d'y aménager des logements.

Un nouveau parking est aménagé face à l'école dans l'ancien jardin de la propriété *Cadieu*.

En 2008, la commune précise que les constructions de maisons en cours sont au nombre de 15 et qu'il reste encore une quinzaine de terrains constructibles sur l'espace communal.

En 2010, les six logements de *La Ferme Cadieu* sont terminés et mis en location. Cet ensemble est dénommé « *Résidence des sports* ». Le local du four, situé à l'une des extrémités, est à partir cette période, prêté gracieusement aux associations locales.

#### *La micro-crèche*

En 2011, la commune se porte acquéreur de l'immeuble de l'ancien *restaurant Cadieu*, ainsi que de la maison qui y est accolée en face de l'église. Un projet de trois logements ou un autre de deux logements et d'une micro-crèche, sont envisagés. C'est finalement ce dernier projet qui est choisi par la commune. La micro-crèche ouvre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et les deux logements loués au mois de février suivant.

En 2012, le projet du lotissement de La Ferrette est lancé : le permis d'aménager est en cours d'instruction, et des acheteurs pour les six parcelles d'une superficie de 450 à 900 m<sup>2</sup> à 49 € TTC le m<sup>2</sup>, se sont déjà positionnés.

#### *Le pôle santé*

La construction d'un pôle santé est évoquée au début des années 2010. Cela permettrait de regrouper, en un même lieu, les professionnels de la santé (les docteurs - mais malheureusement Radon n'en garde plus qu'un à l'époque, le kinésithérapeute qui vient de s'installer sur la commune, les infirmières). La construction de cette maison médicale est effective en 2013. Selon les propos du

mairie : « Cette réalisation complète l'aménagement et la progression du village. » Ce pôle santé est inauguré le 18 octobre 2014 en présence de M. Moraud, préfet de l'Orne, M. Pueyo, député-maire d'Alençon, président de la communauté urbaine d'Alençon, M. Pavis, conseiller Général, M. Lenoir, sénateur de l'Orne et M. Blouet, vice-président du conseil départemental de l'Orne.



### **La maison médicale opérationnelle en juillet 2014.** Journal *L'Orne-Hedbo* du 6 juillet 2014

#### D'autres réalisations communales au fil des années

##### *La voirie*

De nombreux travaux liés à la voirie ont anticipé ou accompagné les lotissements décrits ci-dessus. Mais d'autres ont vu le jour en différents points de la commune.

Au milieu des années 1990, des trottoirs sont disposés au Souci et à la Grande Ferrière.

Serpent de mer depuis de longues années, le projet de chemin piétonnier de la Pesantière au bourg, butant notamment sur des problèmes d'expropriation de terrains, voit son aboutissement en 2005.

À partir de 2006, dans un premier temps à la Pesantière et au Souci, en réponse à la demande d'habitants de Radon, des rues sont identifiées (par exemple La D1 devient « Route de la Pesantière »), puis dans chaque hameau des noms sont choisis par les habitants dans une démarche citoyenne (par exemple « Le Chemin des Haies au Marais »). Des numéros sont aussi apposés aux habitations pour permettre un meilleur repérage. En 2010, le Conseil municipal accepte un nouveau tracé sur l'ancien chemin de la Messe, au niveau du camping, (fermé quelques années mais, depuis peu ré-ouvert).

Avant d'être vendue à un particulier, Avoise a été l'objet d'une attention particulière quant à son développement futur (centre culturel, centre sportif, centre administratif, etc.). De nombreuses concertations ont existé entre différentes structures politiques et culturelles : la commune, bien sûr, l'Intercommunalité, le Conseil départemental de l'Orne, la DRAC. Mais aucun projet viable n'a pu voir le jour, achoppant essentiellement sur le volet financier. Finalement, le domaine a été acheté par un particulier qui a accepté que la commune acquiert deux voies en 2005. L'une d'elle, l'Allée d'Avoise, entre la Chapelle et la route du Marais désengorge la circulation du bourg. Elle est alors restaurée avec un revêtement en enrobé. L'allée partant du Marais vers l'arrière du domaine d'Avoise bénéficie d'un revêtement bi-couche.

Le chemin piétonnier du Camping aux Ragottières est opérationnel cette même année.

La municipalité, sous l'égide de son maire, commémore le quarantième anniversaire de la Libération de la commune. Un livret retraçant les événements est distribué gratuitement aux Radonnais.

En mai 1991, un local technique est implanté sur le terrain de la Saint-Jean.

**Radon**

À la Résidence des Sports

## Les nouveaux habitants accueillis

La Résidence des Sports est la bâtisse située à l'entrée est du bourg radonnais. Fraîchement restaurée, elle dispose maintenant de six nouveaux logements locatifs : un F4, trois F3 et deux F2. Depuis le 1er juin, chaque appartement est loué et en tout, douze nouveaux habitants, dont trois enfants, sont nouvellement installés dans la commune.

qui en a profité pour donner quelques consignes aux nouveaux venus, sur l'organisation interne du bâtiment : la

sortie des poubelles, l'utilisation du tri sélectif et autres. Il a aussi présenté les différents services dans la

commune (commerces, services médicaux, etc.) ainsi que les infrastructures et les nombreuses associations.



« C'est une occasion sympathique de faire connaissance avec tout le monde » commente Léonce Thulliez, le maire,

Les habitants de la Résidence des Sports, leurs voisins et les élus de la commune : un moment très convivial.

### **Les néo-Radonnais de la Résidence des sports accueillis par le maire, Léonce Thulliez, en juillet 2010.** Journal *L'Orne-Hebdo*, 6 juillet 2010

#### *La Poste*

Le bâtiment de la Poste est repeint en 1997, puis réaménagé par ses services en 2001, ce qui laisse augurer de sa pérennité (?). Le logement est réhabilité en 2004. Mais, coup de tonnerre au début 2005, sans consultation, la direction départementale de la Poste décide unilatéralement de la fermeture de son bureau à Radon. L'idée de la création d'une agence postale (impliquant une imputation des charges au personnel communal) a été rejetée par le conseil municipal et la Poste a opté pour un point-poste au bar *Le Forestier*.

En 2011 des travaux d'agrandissement ont lieu au cimetière. Un règlement est rédigé et le conseil municipal fixe les tarifs des concessions, des caves urnes, du colombarium et du carré cimetière.

#### *Le terrain multisports*

En 1994, les terrains de tennis bénéficient d'un revêtement.

En 2004, un des deux terrains de tennis est transformé en terrain multisports pour les jeunes. Son inauguration, ainsi que les tribunes, longtemps réclamées par le club de football a lieu en juin 2005. Le complexe *City Stade* est baptisé *Pierre Boé*, en mémoire de ce jeune radonnais tragiquement décédé en ce lieu.

#### *Le centre de loisirs*

En 2012, la construction du nouveau centre de loisirs près du foyer rural par la CCEA « marque une étape importante de l'équipement de la commune pour toujours mieux accueillir les jeunes », selon les propos du maire, Léonce Thulliez. Ce dernier tient, de plus, à souligner le rôle primordial qu'a eu Évelyne Bieglé en tant qu'« animatrice de vie locale », spécificité radonnaise au sein de la CCEA.

À l'origine, le centre de loisirs a été créé par l'« Association Radon loisirs » en 1995, affilié ensuite à « Familles Rurales ». Géré par des bénévoles de l'association, ce service s'arrête en 2009.

La municipalité souhaite alors maintenir ce service qui correspond à un besoin de garde sur le territoire et décide de le « municipaliser ». Cette tâche est confiée à Évelyne Bieglé. Mais la gestion des activités est complexe : le centre s'organise dans le foyer rural de Radon, équipement partagé. Par conséquent, c'est une structure mobile et à chaque période de vacances, celle-ci doit être aménagée puis déménagée. Au sein de la CCEA, une réflexion s'engage en 2011 afin de mettre en place une structure fixe. Le projet débouche en 2012 sur une construction à côté du foyer rural. Les enfants de 3 à 17 ans y sont depuis accueillis sur les temps de vacances scolaires et les mercredis loisirs.

### *La sécurité routière*

Au fil du temps, la circulation devient de plus en plus dense et la préoccupation liée à la sécurité routière est régulièrement évoquée dans le bulletin municipal. Des mesures sont prises ponctuellement (sensibilisation dans le bulletin municipal, pose de panneaux signalisateurs et de radars de vitesse pédagogique), ou de façon plus pérenne (ralentisseurs casse-vitesse, aménagement des parkings plus sécurisés, comme celui de l'école, sens de circulation sur la place Yves Lebert entrée côté pharmacie, sortie côté salon de coiffure, sens de circulation au parking de l'école).

La sécurité des usagers et des riverains dans la traversée du bourg et des hameaux demeure une préoccupation récurrente qui est encore traitée dans le bulletin municipal de juin 2006. « Renforcer la sécurité et réduire la vitesse » restent les priorités du conseil municipal. La vitesse excessive de nombreux véhicules est mise en cause et la commune demande à la DDE de réaliser des comptages de véhicules et d'enregistrer leurs vitesses. Après analyse des constats, le Conseil municipal, en concertation avec les partenaires (conseil Général, gendarmerie, DDE), « sera amené à prendre des décisions, sans doute impopulaires, pour faire réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers de la route. Que chacun fasse un effort et la vie serait plus agréable pour tous », écrit le maire.

En 2015, devant la difficulté de faire respecter la sécurité, le cœur de bourg est limité à 30 km/h. En effet, « malgré la présence de panneaux limitant la vitesse, il est très regrettable de constater que celle-ci n'est pas respectée », tel que cela est précisé dans le bulletin municipal. De plus, « conjointement, des aménagements vont être entrepris devant l'école. Le passage piéton au carrefour de La Chapelle, à l'angle de la route du Souci et de l'allée d'Avoise va être matérialisée et le carrefour sécurisé. »

## CHAPITRE 3 - Des citoyens, des habitants

### 3-1 : Des maires, des conseillers municipaux et des conseillères municipales, au service de la commune

Les élections municipales ont lieu actuellement tous les six ans, mais cette fréquence a pu être différente (par exemple elles sont organisées en 1945 et 1947, en 2001, puis 2007). Entre 1945 et 2014, 13 votes se sont succédés. Le chemin de la parité a été long. C'est longtemps une assemblée exclusivement masculine jusqu'à l'arrivée de la première femme élue, Christiane Siaudeau, en avril 1953. Souvent, il n'y a eu qu'une femme présente ; en mars 1977, elles sont 2, 3 au mandat suivant en 1983, puis 4 en 2011. La parité n'existe qu'en 2014 (8 femmes sur 15 élus).

Le nombre des élus a fluctué entre 10 (en 1947 et 1970), 11, 13, puis 15 à partir 1983, au gré de l'évolution du nombre d'habitants.

Trois maires ont parcouru ces législatures : Jean Leloup, maire de 1945 à 1965, agriculteur (1978-1972), Yves Lebert, maire de 1965 à 1995, directeur du centre de gestion agricole d'Alençon (né en 1927) et Léonce Thulliez, maire de 1995 à 2016, cadre des organisations agricoles à la Chambre d'Agriculture à Alençon (né en 1941). Ils ont pu avoir entre 1 et 3 adjoints à leurs côtés<sup>53</sup>.

Les installations des conseils municipaux ont lieu au printemps, souvent en mars, après les deux tours des élections. Il est alors procédé à l'élection du maire et de ses adjoints. Au gré des mandats, les élus se répartissent dans des commissions diverses, qu'il serait trop fastidieux de mentionner ici. Par exemple, après les élections de mars 1989, on note les commissions suivantes : *Finances, Voirie et Bâtiments communaux, Adjudication de travaux, Urbanisme et Assainissement, Information, Aide sociale, Commission scolaire et Cantine, Fêtes, Loisirs et Jeunesse et Sport, Syndicat d'électrification, Délégué aux Personnes Âgées, Révision des Listes Électorales, Révision des Listes Électorales de la Chambre d'Agriculture, Révision des Listes Électorales de la Chambre de Commerce, Parc Régional, Syndicat des communes, Syndicat d'assainissement.*

L'action administrative communale ne peut se concevoir sans les différent(e)s secrétaires de mairie qui se sont succédé(e)s depuis 1945 :

1945-1952(?) : monsieur Leprince

1952-1953 : monsieur Petit

1953 - 1986 : monsieur Marcel Lebert

1986 - 2006 : madame Marie-Odile Tiercelin

2006 - 2015 : madame Sylvie Robbes

Depuis 2015 : madame Alice Doiteau

De 1999 à 2019, madame Corinne Thomas a effectué 4 h par semaine.

Les différents conseils municipaux entre 1945 et 2014

#### Mai 1945

La première élection municipale d'après-guerre se tient les 29 avril et 13 mai 1945. Suite à ces deux tours de scrutins, le 18 mai, le nouveau conseil municipal, composé de 11 personnes, se réunit à la mairie pour l'élection du maire et des adjoints. Jean Leloup est élu maire au deuxième tour du scrutin, Constant Largerie est élu premier adjoint, au troisième tour. Les autres membres du conseil municipal sont : Bernard Alexandre, Camille Brocard, Henri Chérel, Georges Court, Marcel Lecomte, François Morvan, Fernand Roussel, Georges Terhec. Le traitement annuel du secrétaire de

<sup>53</sup> La fixation du nombre d'adjoints (en 2014) est régie selon les articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT. La commune peut disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit pour Radon, 4 adjoints au maire au maximum.

mairie est fixé à hauteur de 21 708 francs compte tenu du chiffre de 374 habitants<sup>54</sup>.

#### **Octobre 1947**

Un nouveau conseil municipal est composé de 11 élus le 30 octobre 1947 (après les élections des 19 et 26 octobre) : le maire est de nouveau Jean Leloup, Constant Largerie est son adjoint. Bernard Alexandre, Camille Brocard, Ernest Cochet, Georges Court, Ernest Lebert, Marcel Lecomte, Eugène Judel fils, François Morvan, Georges Terhec, sont conseillers municipaux.

#### **Avril 1953**

Le conseil municipal est composé de 11 élus. Le maire est encore Jean Leloup, son premier adjoint est André Jousset. Robert Breton, Raymond Chardel, Henri Chérel, Georges Court, Eugène Judel, Marcel Lecomte, Marcel Leloup, Yves Lebert, et madame Christiane Siaudeau sont conseillers municipaux. Un petit nouveau, Yves Lebert fait son apparition...

#### **Mars 1959**

Un nouveau conseil municipal de 11 élus est en place, avec Jean Leloup, maire, André Jousset, adjoint. Robert Breton, Marcel Cadieu<sup>55</sup>, Henri Chérel, Roger Collet, Eugène Judel, Yves Lebert, Marcel Leloup, Gustave Petit, et madame Christiane Siaudeau, sont conseillers municipaux.



#### **Le conseil municipal des années 1953 et 1959 posant au fronton de la mairie, route de la Pesantière :**

Au premier rang, de gauche à droite : Robert Breton, Christiane Siaudeau, Jean Leloup, maire,  
Madame Leloup, André Jousset.

Au second rang de gauche à droite : Eugène Judel, Georges Court, masqué (?), Marcel Leloup,  
Henri Chérel, Marcel Lecomte, Yves Lebert, madame Court (?).

Photographie collection Yves Lebert

Puis les conseils s'enchaînent au fil des années, permettant à un maximum de citoyens de Radon de participer à l'équipe communale et d'œuvrer à l'évolution de la localité. Quelques-uns ou quelques-unes n'ont fait qu'un mandat, d'autres plusieurs...

<sup>54</sup> Secrétaire de mairie de 1962-1987, Marcel Lebert a reçu le 11 avril 1987 à Radon la médaille de Vermeil communale et départementale décernée pour 25 ans de service.

Un secrétaire de séance est élu à chaque réunion de conseil municipal parmi les conseillers municipaux.

<sup>55</sup> Destin tragique pour cet élu : élu le matin, il décède le soir même...

## Mars 1965

Le conseil municipal compte 11 élus. Après quatre mandats, Jean Leloup cède son fauteuil de maire à Yves Lebert et Eugène Judel devient son adjoint. Robert Breton, Marcel Cadieu, Henri Cherel, Roger Collet, André Jousset, Jean Leloup, Marcel Leloup, Gustave Petit et Christiane Siaudeau sont conseillers municipaux.

## Mars 1971

Le conseil municipal compte 10 élus. Yves Lebert est réélu et Roger Collet devient, son adjoint. Robert Breton, Henri Cherel, Hubert Hémar, André Jousset, Jean Leloup, Marcel Leloup, Michel Pioget et Marie-Thérèse Porcheron sont conseillers municipaux.

## Mars 1977

Le conseil municipal compte 13 élus. Yves Lebert, est réélu maire, Roger Collet et Léonce Thulliez, deviennent ses deux adjoints. Guy Berthier, Robert Breton, Jean Brisard, Louis Chevallier, Daniel Delangle, Hubert Hémar, Vital Juignet, Michel Pioget, Marie-Thérèse Porcheron et Danielle Rousselin sont conseillers municipaux.

**RADON**

### Un maire et sa commune



**Le maire**  
M. Yves LEBERT, Technicien agricole. Né à Radon le 23 janvier 1927. Conseiller municipal depuis 1963. Adjoint au maire de 1960 à 1962. Elu maire en 1962 jusqu'à ce jour.

**Mairie**  
Pas de permanence du maire. Réception à domicile.  
Secrétariat : le mardi et le vendredi de 16 h. à 19 h.

**Situation**  
Commune du canton d'Alençon Est. 10 km au Nord d'Alençon entre la Nationale 138 et la Départementale 26. Commune traversée par la Départementale 1. Superficie totale de la commune : 1928 ha dont 1130 ha de forêts, 754 ha de terres, 44 ha de divers.  
Le bois fait partie du Massif d'Ecouvès. 1038 ha appartiennent à l'Etat. La commune s'étend jusqu'à moins de un kilomètre de la « Croix de Médevy ».

Population : 560 habitants au recensement de 1975. 723 habitants au recensement de 1976 et 879 pour le recensement de 1977. Plus de 40 % de la population a moins de 20 ans.  
130 maisons individuelles ont été construites depuis 1964.  
Adhérent au Parc Régional d'Ecouvès.

**Renseignements généraux.**  
Cinq classes : 3 primaires, 2 maternelles soit 147 élèves.  
Équipement collectif : réseau d'eau, réseau d'assainissement pour le bourg et La Pesantière, équipement sportif avec terrain de basket, terrain de football, 2 courts de tennis, terrain de boules (en cours).  
Cantine scolaire : 60 actionnaires.  
Quatre commerçants : boulangerie, pâtisserie, épicerie, restaurants.  
Trois artisans : charpentier-couvreur, plâtrier, garagiste.  
Associations : Radon basket-club, Société de football Forges-Radon, tennis-club, Associations familiales : garderie d'enfants, cours de danse.  
Association de la Grande Ferrière, club de l'Age d'Or, Comité des fêtes.  
Fête patronale le 1er dimanche de septembre. Fête de la St-Jean : le dimanche le plus proche de la St-Jean, c'est-à-dire le 24 juin en 1979.  
Nombreuses autres activités du Comité des fêtes : jeu de cartes, Noël des enfants, goûter des personnes âgées, courses à pied et à bicyclette pour licenciés et non licenciés.

**Curiosités.**  
Le Rocher du Lignagne.  
Nombreuses promenades en forêt.  
Balisage du GR 22 circuit pédestre Paris - Le Mont St-Michel  
Etang de Radon  
Chapelle de Notre-Dame de Bon Secours.  
Rétable de l'église.

**Projets.**  
Achèvement des aménagements des lotissements : Revêtements, espaces verts, plantations.  
Construction d'un vestiaire sur le terrain de sport (en cours)  
Aménagement du Bourg. Embellissement. Sécurité en ce qui concerne la circulation.  
Aménagement en construction d'une mairie et construction d'une salle polyvalente.

**YVES LEBERT**

### "Avant tout par passion"...



*Un superbe ordinateur a été offert au maire honoraire*

En mai dernier, nous avons rencontré Yves Lebert. A cette occasion, il nous avait expliqué sa vision des choses.

*"Le maire d'une commune est aujourd'hui considéré par la population comme le responsable de toutes les décisions et des règles administratives. Un élu est souvent exposé à la pression des gens qui ne comprennent par forcément véritablement le fonctionnement des choses... C'est parfois difficile de dire non, et ce n'est pas toujours bien perçu".* Pourtant, les regrets sont loin de dominer chez Yves Lebert. *"Je pense que l'on se consacre à sa commune avant tout par passion. On ne se rend pas compte du temps que l'on peut y passer !*

*Pour moi, il ne pouvait y avoir d'évolution sans une harmonisation de la couronne alençonnaise. La ville-préfecture mène une évolution dont nous devons être partie prenante. La mise en place de la communauté de communes est un moyen de dynamiser un certain nombre de bourgs qui n'avaient pas de programme de développement, tout en répondant aux attentes par le jeu de la solidarité".*

Pourquoi, à 68 ans, avoir décidé de se retirer ? *"Si j'ai décidé de ne pas me représenter, c'est que j'estime que nous sommes à la fin d'une étape de développement et qu'il faut maintenant mettre en place de nouvelles orientations. La place est aux jeunes. Je pense que je laisse une commune structurée dans un environnement agréable... Les fondations sont solides".*

**Yves Lebert, honoré et reconnu.** Journal *L'Orne Hebdo*, 1978 et 2015

## Mars 1983

Le conseil municipal compte 15 élus. Yves Lebert, est réélu maire, Léonce Thulliez, premier adjoint, Roger Collet second adjoint. Guy Berthier, Jean Brisard, Louis Chevallier, Daniel Delangle, Hubert Granger, Hubert Hémar, Vital Juignet, Martine Landemaine, Robert Leclerc, Marie-Louise Lhuissier, Luthbert Maville et Marie-Odile Tiercelin, sont conseillers municipaux.

### **Mars 1989**

Le conseil municipal compte 15 élus. Yves Lebert est réélu maire, Léonce Thulliez, premier adjoint, Roger Collet second adjoint, Marie-Paule Dugast, troisième adjointe. Guy Berthier, Martine Blaise-Martin, Jean Brisard, Christiane Chaumont, Daniel Delangle, Jacques Drouin, Bluenn Gousseland, Vital Juignet, Robert Maheux, Baudoin de la Motte Saint-Pierre et Michèle Trolio, sont conseillers municipaux.

### **Juin 1995**

Le conseil municipal compte 15 élus. Yves Lebert n'ayant pas renouvelé son mandat, Léonce Thulliez, son ancien premier adjoint est élu maire. Daniel Delangle devient premier adjoint, Bernard Chappon, second adjoint, Marie-Paule Dugast, troisième adjointe.

Guy Berthier, Martine Blaise-Martin, Daniel Brisard, Jacques Drouin, Marie-Paule Dugast, Baudoin de la Motte Saint-Pierre, Pascal Mercier, Joël Sassier, Joël Thézé, Éric Tousé et Michèle Trolio, sont conseillers municipaux.



### **Les mandats de Léonce Thulliez, 2011 et 2014.** Journal *L'Orne Hebdo*

### **Mars 2001**

Le conseil municipal compte 15 élus. Léonce Thulliez, est réélu maire, Daniel Delangle devient premier adjoint, Bernard Chappon, second adjoint, Marie-Paule Dugast, troisième adjointe. Fabrice Boisseau, Josselyne Lebert-Dagorreau, Alain Meyer, Baudoin de la Motte Saint-Pierre, Alain Montébran, Élisabeth Motas, Joël Sassier, Joël Thézé, Luc Thibaudeau, Éric Tousé et Michèle Trolio, sont conseillers municipaux.

### **Mars 2008**

Le conseil municipal compte 15 élus. Léonce Thulliez, est réélu maire, Bernard Chappon, premier adjoint, Daniel Delangle, deuxième adjoint, Josselyne Dagorreau, troisième adjoint. Christine Bocq, Fabrice Boisseau, Lolita Lépinay-Ricart, Alain Meyer, Baudoin de la Motte Saint-Pierre, Alain Montébran, Élisabeth Motas, Joël Sassier, Joël Thézé, Éric Tousé et Michèle Trolio sont conseillers municipaux.

### **Mars 2014**

Le conseil municipal compte 15 élus. Léonce Thulliez, est réélu maire, Josselyne Dagorreau, premier adjoint, Alain Meyer, deuxième adjoint, Élisabeth Motas, troisième adjoint.

Christine Bocq, Jean-Michel Boiré, Estelle Godet, Pierre Guérin, Maryse Leguay, Lolita Lépinay-Ricart, Baudoin de la Motte Saint-Pierre, Michel Senault, Catherine Terhec, Michèle Trolio et Régis Vécrin, sont conseillers municipaux.

### 3-2 : Des données sociologiques évolutives : des populations identiques ?

Les activités humaines ont été transformées au fil des décennies. L'analyse des données entre les années 1936 et 1982<sup>56</sup> reflète des évolutions structurelles fortes, qui ne feront qu'être confirmées par la suite<sup>57</sup>.

#### *L'analyse de la population en 1936*

Le chiffre de la population est en déclin, cela étant dû à un solde migratoire négatif depuis plusieurs décennies. Dans cette décrue, ce sont surtout les écarts qui sont concernés : si le chef-lieu présente un léger déficit par rapport à 1891, que dire du hameau de La Pesantière qui passe de 110 résidents à 39 ! On note, par contre, une présence non négligeable de résidents d'origine étrangère, immigration qui compense cette baisse démographique locale : une famille de 4 personnes au Fourneau avec le chef de famille qui est noté « employé comme jardinier » à Avoise, 4 employés italiens en forêt d'Écouves et une famille de 5 personnes, dont le chef est d'origine portugaise et exerce dans une activité agricole.

La population active se caractérise ainsi :

127 personnes sur 374 sont considérées actives, soit environ 40 % de la population totale, pourcentage en hausse par rapport aux 37,1 % de 1896.

Dans ce contexte démographique morose, le secteur primaire se trouve conforté à 67,7% de la population active (86 sur 127), alors que le secteur secondaire se fixe à 10,2 % (13 habitants sur 127), et que le secteur tertiaire est positionné à 28 personnes sur 127 (commerces, employés, agents communaux, etc.), soit 22,1 %.

Les emplois sont pratiquement tous localisés sur place, dans la forêt et le territoire communal : la campagne, le village, les hameaux (une seule personne est mentionnée être employée comme agent à Paris).

<p><b>Primaire :</b> <b>86/127</b> <b>(soit 67,7 % de la population active)</b></p>	<p>27 journaliers ou journalières, 38 cultivateurs ou cultivatrices, 2 propriétaires-exploitants, 8 ouvriers agricoles, 2 domestiques, 3 gardes forestiers, 2 bûcherons, 2 charbonniers, 2 carriers, ce qui représente 67,7 % de la population active. La part des femmes est toujours importante pour les emplois de journalier (13 contre 14 pour les hommes) et de cultivateurs (12 sur 38).</p>
<p><b>Secondaire :</b> <b>13/127 ( 10,2%)</b></p>	<p>Seules 13 personnes actives sont dans ce secteur, essentiellement masculin (2 femmes pour 11 hommes). Ce secteur est moins diversifié avec 10 items au lieu de 20 trois décennies plus tôt. Il a beaucoup souffert de la perte démographique.</p> <p>Pour les hommes, 5 secteurs professionnels sont seulement repérables pour 11 personnes (les secteurs professionnels liés à la <i>terre</i> et au <i>para-agricole</i> – les maréchaux-ferrants, ainsi que le <i>textile</i> ont disparu) :</p> <p>- <i>forêt/bois</i> : 2 (1 menuisier, 1 chaisier), les sabotiers, nombreux</p>

<sup>56</sup> Listes nominatives de recensement de la population, Archives départementales de l'Orne, 3NUMLN341/AC341. L'analyse des données est rendue possible par l'existence de ces listes. Les procédés ultérieurs de recensement effectués par l'Insee ne permettent plus ces analyses professionnelles, cet organisme fournissant dorénavant ses propres analyses.

<sup>57</sup> Ces données concordent avec celles fournies par le Conseil départemental pour 2014 dans le bassin alençonnais concernant la répartition par secteur d'activité : agriculture (7%), industrie et construction ( 26%), et tertiaire (66%), dont commerces, transports, services divers (34%) et administration publique, enseignement , santé, activités sociales (34%). WWW.orne.gouv./IMG/pdf/memento2018\_v3\_web\_cle544f51.pdf

	<p>auparavant ont totalement disparu,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>meunerie</i> 1 (1 meunier) ;</li> <li>- <i>bâtiment</i> : 4 (2 maçons, 2 couvreurs) ;</li> <li>- <i>habillement/ cuir</i> 5 (1 cordonnier, 1 bourrelier) ;</li> <li>- <i>alimentation</i> 2 (2 boulangers).</li> </ul> <p>Pour les femmes, un seul secteur professionnel, le <i>textile</i> qui regroupe seulement 2 inscrites comme couturières.</p>
<b>Tertiaire : 28/127 (22,1 %)</b>	<p>Ce secteur est en légère augmentation depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. On trouve encore les métiers liés à la ferme d'Avoise dans des emplois très particuliers : 1 régisseur, 1 comptable, 1 concierge, 1 garde-particulier, 2 cochers, 1 camionneur, 2 chauffeurs, 1 préceptrice.</p> <p>Nouvelle activité repérée, celle de la chasse à courre avec l'entreprise appartenant à M. Lafleur de Kirmingant située à la Casaquinerie où l'on trouve 1 piqueur et 1 valet de chien.</p> <p>Autres métiers : 1 instituteur, 1 institutrice, 1 facteur, 1 factrice, 1 curé, 1 desservant, 2 cafetiers, 2 épiciers, 1 aubergiste, 1 cafetier, 1 domestique, 1 employé de commerce, 1 cantonnier, 1 employé, 1 garde-malade.</p>

**Analyse de la composition par catégories professionnelles  
des habitants de la commune en 1936.** Réalisation Patrick Birée

La commune présente une population relativement jeune avec 34,2 % de personnes de moins de 20 ans, 48,1 % de 20/59 ans, et 16,6 % de + 60 (avec 1,1 % de classes d'âge non mentionnées).

Classe d'âge	Total	%
<b>Moins de 20 ans</b>	128	34,2
<b>20/59 ans</b>	180	48,1
<b>+ 60 ans</b>	62	16,6
<b>Indéterminé</b>	4	1,1
<b>Total</b>	374	100

**Tableau de la répartition de la population par classes d'âge en 1936.** Réalisation Patrick Birée

*L'analyse de la population en 1982*

Les structures démographiques sont complètement transformées après-guerre et surtout à partir des années 1960. La population double en 40 ans, essentiellement par une migration locale de la ville d'Alençon vers Radon.

L'enquête démographique de 1982 est révélatrice de cette évolution avec 861 résidents inscrits.

Ce sont le bourg (500 habitants) et la Pesantière (169 habitants) qui profitent de cet afflux.

La population active se caractérise par 416 personnes, « considérées actives », soit 48,3 % de la population, chiffre en hausse par rapport à 1936.

Le Primaire n'est plus dominant avec seulement 9,4 % du total. Si le Secondaire reste sur des bases identiques aux données antérieures avec 18,4 %, sa composition est totalement différente avec dorénavant des emplois liés à l'industrie qui n'existaient pas auparavant. Les activités traditionnelles (alimentation et bâtiment notamment) ont subi de notables transformations. Le Tertiaire explose avec 68 % des actifs, sur des emplois essentiellement urbains. Nouvelle catégorie : les chômeurs, au nombre de 24 en 1982, soit 5,8 % de la population active.

Le lieu d'activité professionnelle n'est pas indiqué sur la liste nominative, mais des déductions permettent de donner quelques estimations : dans le Primaire, les emplois restent globalement

localisés à Radon (agriculture et forêt), dans le Secondaire, un tiers des emplois reste d'essence locale, alors que pour le Tertiaire, seuls environ 10% semblent être sur la commune alors que la plupart des emplois se situent dans l'agglomération alençonnaise. Le grand changement depuis 1936 réside dans le basculement Primaire/Tertiaire.

<p><b>Primaire :</b> <b>37/416 ( soit 8,9 % de la population active)</b></p>	<p>19 exploitants agricoles, 6 ouvriers agricoles, 7 ouvriers forestiers, 3 employés en horticulture et 2 en pépinière. La commune présente encore un certain nombre d'exploitations de petite taille ou de taille moyenne (hormis Avoise), avec souvent le couple homme/femme noté responsable de l'exploitation. On note beaucoup moins d'emplois et le statut de journalier a complètement disparu. Activités nouvelles : l'horticulture et l'arboriculture. La forêt fournit encore son lot d'emplois.</p>
<p><b>Secondaire :</b> <b>72/416 (17,3 %)</b></p>	<p>Ce secteur a retrouvé un certain dynamisme avec 72 emplois répertoriés, encore essentiellement masculins car on ne dénombre que 2 femmes, l'une est décolleteuse, l'autre couturière-retoucheuse. Pour les hommes, cinq secteurs professionnels sont repérables, avec des évolutions marquantes, notamment l'industrie sur Alençon qui offre une vingtaine d'emplois et la mécanique auto/agricole, une douzaine d'emplois. Les métiers du bois ont disparu, comme la meunerie ; le secteur du bâtiment se compose des emplois dans « traditionnel » et d'autres nouveaux dans « l'industriel » depuis la première décennie des Trente Glorieuses et le développement urbain des années 1950/1960. Il est cependant difficile d'identifier précisément la part de chacun. Le secteur de l'alimentation présente un nombre élevé de bouchers employés à l'abattoir d'Alençon. Une activité nouvelle est celle de l'extraction avec la carrière de pierres, active quelques décennies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>industrie 18</i> (9 ouvriers d'usine, 2 décolleteurs, 2 soudeurs, 1 métallier, 1 massicotier, 1 ajusteur, 1 fraiseur, 1 chaudronnier, 1 imprimeur) ;</li> <li>- <i>bâtiment</i> traditionnel et industriel : 25 ( 8 électriciens, 4 charpentiers/couvreurs, 4 maçons, 3 plombiers-chauffagistes, 2 manœuvres, 2 menuisiers, 1 plâtrier, 1 monteur en préfabriqué) ;</li> <li>- <i>mécanique automobile/agricole</i> 13 (12 mécaniciens, 1 technicien),</li> <li>- <i>habillement/ cuir</i> 1 (1 couturière) ;</li> <li>- <i>alimentation</i> 14 (6 bouchers, 3 boulangers, 3 cuisiniers, 2 pâtisseries).</li> </ul> <p>Concernant les femmes, le secteur professionnel du <i>textile</i> est présent avec 1 couturière-retoucheuse et 1 décolleteuse.</p>
<p><b>Tertiaire :</b> <b>283/416 (68 %)</b></p>	<p>259 emplois ont été répertoriés dans des grands secteurs publics ou privés (hôpitaux, enseignement, administration, chambre d'agriculture, banques, etc.), l'industrie (secrétaires, dactylos, ingénieurs, dessinateurs, cadres, etc.) situés pour 9 sur 10 d'entre eux à Alençon. Seuls quelques-uns « résiduels » (commerces, enseignement, aide à la personne, etc.) sont encore situés à Radon pour 24 emplois<sup>58</sup>.</p>

### La composition par catégories professionnelles des habitants de la commune en 1982.

Réalisation Patrick Birée.

<sup>58</sup> Le nombre d'emplois à Radon en lieu de travail est passé de 133 en 1999 à 167 emplois en 2009. La part d'emplois salariés s'élevait à 79% (132 salariés) en 2009. Sur la population des 15 à 64 ans qui étaient de 679 en 2009, 486 exerçaient une activité professionnelle et 33 étaient des chômeurs. Radon comptait 47 demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C dont 22 demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre 2011.

*Les données postérieures (1995-2015) pour les répartitions professionnelles (Insee et Mairie)*

Le nombre d'emplois à Radon, comme lieu de travail, est passé de 133 en 1999 à 167 en 2009. La part d'emplois salariés s'élevait à 79% (132 salariés) en 2009. Sur la population active âgée de 15 à 64 ans qui comptabilisait 679 individus en 2009, 486 d'entre eux exerçaient une activité professionnelle et 33 étaient des chômeurs. Radon comptait 47 demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C dont 22 demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre 2011.

Les données par catégories, montrent que le Primaire est toujours actif, même si les moyennes ou grandes exploitations ont disparu, que le Secondaire, était davantage présent dans les années 1990 qu'en 2010, et que le tissu du secteur Tertiaire a continué de se développer.



**Le centre-bourg (Place Yves Lebert) avec ses commerces.**

Photographie Patrick Birée, juillet 2019.

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise en 1995 (liste établie par la Mairie de Radon)

Dans le secteur primaire, on dénombre plusieurs exploitations agricoles de tailles variables, 1 pépiniériste, 1 entreprise d'élagage-abattage, 1 exploitation équine.

Dans le Secondaire, 9 artisans sont recensés, dont 6 du bâtiment (2 couvreurs, 3 maçons/ entreprise de bâtiment, 1 électricien), 2 menuisiers et 1 réparateur en électro-ménager).

Dans le Tertiaire, et contrairement aux communes limitrophes d'Alençon, Radon a gardé, voire développé son tissu de commerçants, avec 10 entreprises, dont 6 de bouche (2 restaurants, 1 alimentation, 1 boucher, 1 boulanger, 1 vente de vin), 1 salon de coiffure, 1 bar-tabac, 1 vente d'accessoires auto, 1 jouet-papeterie, ainsi que 3 professionnels de la santé : 1 médecin, 1 secrétaire médicale, 1 pharmacien.

L'accueil et/ou l'hébergement sont aussi possibles dans un camping et un gîte.

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise en 2010 (liste établie par la Mairie de Radon)

Dans le secteur primaire, on dénombre 10 exploitations agricoles de plus de 1 hectare, 1 pépiniériste, 1 entreprise d'élagage-abattage, 1 apiculteur, 1 paysagiste-horticole, 1 forestier, 1 atelier bois (ONF), 1 exploitation équine.

Dans le secondaire, 3 Artisans sont recensés, 1 maçon-entreprise de bâtiment, 1 menuisier et 1 réparateur en électro-ménager.

Dans le Tertiaire, Radon a perdu quelque peu son tissu de commerçants, avec dorénavant 8 entreprises, dont 5 de bouche (2 restaurants, 1 alimentation, 1 boucher, 1 boulanger), et 1 salon de

coiffure, 1 bar-tabac, 1 magasin d'antiquités-brocante, mais a gagné en professionnels de la santé depuis l'ouverture du pôle-santé avec 4 professionnels : 1 médecin, 1 secrétaire médicale, 1 pharmacien, 1 infirmière.

L'accueil et/ou l'hébergement sont aussi possibles sur un camping et un gîte.

Radon garde des structures de commerces de proximité et de santé qui la rendent autonome par rapport à l'agglomération alençonnaise. C'est sa force...

### 3-3 : Radon, commune de droite ?

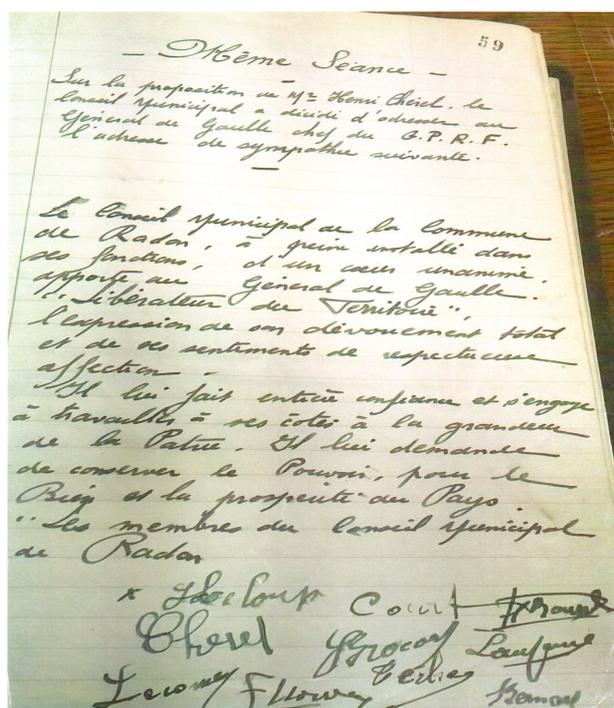
L'augmentation de la population a-t-il modifié le profil sociologique des Radonnais tout au long de ces décennies ? À travers le prisme des élections présidentielles, prisme certes incomplet, mais qui nous semble-t-il pertinent (mais seulement depuis 1965 et l'élection au suffrage universel direct), les choix politiques ont-ils évolué ?

La dévotion au Général de Gaulle est d'une grande ampleur après-guerre. Pour preuve, cet acte de foi, émanant du conseil municipal au complet et datant du 18 mai 1945.

Le procès-verbal mentionne que « Sur la proposition de M. Henri Chérel, le conseil municipal a décidé d'adresser au Général de Gaulle, chef du G.P.R.F.<sup>59</sup>, le message de sympathie suivante :

Le conseil municipal de la commune de Radon, à peine installé dans ses fonctions, d'un cœur unanime, apporte au Général de Gaulle, « Libérateur du Territoire », l'expression de son dévouement total et de ses sentiments de respectueuse affection. Il lui fait entièrement confiance et s'engage à travailler à ses côtés à la grandeur de la France. Il lui demande de conserver le Pouvoir, pour le Bien et la prospérité du Pays».

Tous les membres du conseil municipal apposent ensuite leur signature.



### Manifeste de soutien au Général de Gaulle en juillet 1945.

Registre de délibérations du conseil municipal, page 49

<sup>59</sup> Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est le nom donné au régime politique et aux institutions correspondantes qui, succédant le 3 juin 1944 au Comité Français de Libération Nationale (CFLN), ont dirigé pendant deux ans l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et de son Empire jusqu'au 27 octobre 1946, date de l'entrée en vigueur de la Quatrième République.

Même si en 1945, De Gaulle est à la tête d'un gouvernement tri-partite avec la SFIO et le PC, il reste, localement, deux décennies plus tard, une dévotion au personnage. Ainsi, on observe un large vote de confiance au Général avec 66,5 % des voix à l'élection présidentielle de 1965, au second tour, au même niveau que l'Orne, mais au-dessus de la moyenne nationale. Plus tard, après la mort de celui-ci, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 30,00 F au Comité départemental du Mémorial du Général de Gaulle, le 25 septembre 1971.

Georges Pompidou, en 1969, et Valéry Giscard d'Estaing, en 1974 sont presque au même niveau lors des deux élections suivantes.

Si Radon a donc le cœur qui penche à droite, l'élection de François Mitterrand en 1981 voit pour la première fois, (et la seule), le vote passer à gauche. L'Orne reste ancrée à droite avec 54,97 % des voix, mais Radon le plébiscite avec 53,40 %.

<b>Arrondissement d'Alençon</b>		<b>Radon</b>		<b>Ciral</b>	
<b>cantons d'ALENÇON</b>		Inscrits :	647	Inscrits :	339
Inscrits :	32 484	Votants :	568 87,79 %	Votants :	289 85,25 %
Votants :	25 826 79,50 %	Exprimés :	545 95,95 %	Exprimés :	272 94,12 %
Exprimés :	24 452 94,68 %	Chirac :	322 59,08 %	Chirac :	182 66,91 %
Chirac :	12 368 50,58 %	Jospin :	223 40,92 %	Jospin :	90 33,09 %
Jospin :	12 084 49,42 %	<b>La Roche-Mabile</b>		<b>Fontenai-les-Louvets</b>	
		Inscrits :	135	Inscrits :	169
		Votants :	116 85,93 %	Votants :	154 91,12 %
		Exprimés :	109 93,97 %	Exprimés :	142 92,21 %
		Chirac :	69 63,30 %	Jospin :	72 50,70 %
		Jospin :	40 36,70 %	Chirac :	70 49,30 %
		<b>Saint-Céneri-le-Gérei</b>		<b>Joué-du-Bois</b>	
		Inscrits :	310	Inscrits :	310
		Votants :	260 83,87 %	Votants :	260 83,87 %
		Exprimés :	250 80,65 %	Exprimés :	250 80,65 %
		Chirac :	125 50,00 %	Chirac :	125 50,00 %
		Jospin :	125 50,00 %	Jospin :	125 50,00 %

### Le duel Chirac/Jospin : résultats du second tour du 7 mai 1995 dans les communes du canton d'Alençon. Journal *Ouest-France*, Lundi 8 mai 1995

Hormis pour cette élection, où la population apporte son soutien à la gauche, le reste du temps, elle suit le vote des Ornais, choisissant les candidats de droite. Ce vote est d'ailleurs souvent lui-même plus généralement à droite que l'ensemble du corps électoral ornais et français (Voir tableau ci-dessous).

**Résultats des élections présidentielles entre 1965 et 2012  
aux échelons, national, départemental et communal  
pour le second tour**

Sources : Journaux *Ouest-France*, *L'Orne-Hebdo*, et *Journal communal de Radon*.

<i>Années</i>	<b>Protagonistes</b>	<b>Résultats nationaux</b>	<b>Résultats départementaux</b>	<b>Résultats communaux</b>
<b>1965</b>	<b>De Gaulle</b> Mitterrand	<b>55 %</b> 45 %	<b>67,19 %</b> 32,81 %	<b>66,48 %</b> 33,52 %
<b>1969</b>	<b>Pompidou</b> Poher	<b>58 %</b> 42 %	<b>54,95 %</b> 45,05 %	<b>60,22 %</b> 39,78 %
<b>1974</b>	<b>Giscard d'Estaing</b> Mitterrand	<b>50,81 %</b> 49,19 %	<b>60,9 %</b> 39,4 %	<b>59,6 %</b> 40,4 %
<b>1981</b>	Giscard d'Estaing <b>Mitterrand</b>	48,24 % <b>51,76 %</b>	<b>54,97 %</b> 45,03 %	46,60 % <b>53,40 %</b>
<b>1988</b>	<b>Mitterrand</b> Chirac	<b>54 %</b> 46 %	49,32 % <b>50,68 %</b>	46,37 % <b>53,63 %</b>
<b>1995</b>	<b>Chirac</b> Jospin	<b>52,6 %</b> 47,4 %	<b>57,60 %</b> 42,40 %	<b>59,58 %</b> 40,92 %
<b>2002</b>	<b>Chirac</b> Le Pen	<b>82 %</b> 18 %	<b>81,30 %</b> 18,70 %	<b>87,91 %</b> 12,09 %
	<i>Au 1<sup>er</sup> tour</i>			<b>Droite républicaine</b> 42,05 % Extrême droite 15, 22% Forces de gauche et écologistes 42,73 %
<b>2007</b>	<b>Sarkozy</b> Royal	<b>53,06 %</b> 46,94 %	<b>57,66 %</b> 42,34 %	<b>55,90 %</b> 44,10 %
<b>2012</b>	Sarkozy <b>Hollande</b>	48,3 % <b>51,7 %</b>	<b>52,89 %</b> 47,11 %	<b>54,53 %</b> 45,47 %

**Tableau des résultats des élections présidentielles entre 1965 et 2012.**

Réalisation Patrick Birée

## CHAPITRE 4 - Une vie sociale

### 4-1 : La vie religieuse

La prégnance de la religion catholique est encore forte après-guerre. Elle va progressivement perdre de la vigueur dans une France qui se déchristianise dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. L'abbé René Dubois dessert la paroisse depuis 1938 et y est très actif pendant le second conflit mondial, notamment pour l'édification de la Chapelle du Notre-Dame-du-Bon-secours en 1945<sup>61</sup>. Les prêtres-curés se sont succédés tout au long des décennies, au gré de l'évolution paroissiale et jusqu'en 2001 ont résidé à Radon :

<b>Paroisse de Radon</b>	Abbé René Dubois	1938-1963	<b>Commune de Radon</b>
	Abbé Claude Lemonnier	1964-1968	
	Abbé Bernard Delangle	1968-1971	
	Abbé Henri Pottin	1971-1984	
	Abbé André Cousin	1984-1995	
<b>Paroisse Saint-Martin-du-Londeau</b>	Abbé Jean Labbé	1995-1998	<b>Communes de Forges, Larré, Radon, Semallé, Valframbert, Vingt-Hanaps</b>
	Abbé Gilbert Boulay	1998-2001	

À la séance du conseil municipal du 3 septembre 1945, il est décidé de recevoir en grandes pompes, un Radonnais d'origine, grand dignitaire de l'Église, Monseigneur Louvard, évêque. Selon le registre : « Monsieur le maire expose au Conseil municipal que répondant à l'invitation qui lui avait été adressée il y a environ deux ans, sa Grandeur Monseigneur Louvard, évêque de Coutances et d'Avranches, viendra à Radon le dimanche 7 octobre, lors de son 87<sup>e</sup> anniversaire. Cette réception entraînera des dépenses d'un certain ordre, qu'il appartient à la commune de couvrir en tant qu'autorité invitante. Après délibération, le Conseil municipal décide de voter une somme de 5000 F pour couvrir les frais de réception », somme qui figurera au budget primitif de 1945.

L'église, située au cœur du bourg, lieu de rassemblement des chrétiens, a toujours fait l'objet d'une attention particulière par le Conseil municipal. Ainsi, un certain nombre de travaux ont été régulièrement effectués ou des dispositions prises :

- Le 14 octobre 1946, une somme de 1000 F est allouée pour le gardiennage de l'église (mission de garde et entretien de l'église et de son mobilier), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1947,
- réfection de l'intérieur de l'église (inscrite au budget primitif de 1954),
- en janvier 1954, un plancher de bois sur lequel reposent les bancs,
- en février 1955, travaux dans le chœur (enduit, stalles et plancher)

Le presbytère a, lui, connu des fortunes diverses. En avril 1947, inoccupé par un prêtre, il est (comme cela s'est déjà fait auparavant) partiellement loué à M. Jean Leloup, le maire, pour un bail

<sup>60</sup> Dominique Borne décrit déjà en 1988 un phénomène qui va encore s'amplifier par la suite : « Ainsi la pratique catholique est devenu un phénomène minoritaire dans la société française ; le catholicisme n'imprègne plus le corps social. Une partie importante du clergé et de certains fidèles aspirent à une religion moins liée au temporel. Les conséquences sont considérables. Dorénavant, la religion est un phénomène d'ordre privé. La pratique religieuse traduit une démarche devenue purement personnelle. » BORNE Dominique, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand COLIN, 1988, p. 162.

<sup>61</sup> BIRÉE Patrick, *Histoire de Radon, Tome 3 : L'école et la guerre, deux aspects de la vie radonnaise au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 2006, p. 60-61.

de 4, ou 12 ans à hauteur de 7 000 F annuels. Ce dernier s'engage à supporter les servitudes grevant l'immeuble, telles que pièce mise à disposition du curé desservant et logement du corbillard. Deux locataires le remplacent à partir de janvier 1950, l'un pour le premier étage, une partie du jardin et des dépendances, l'autre pour le rez-de-chaussée et une partie du jardin et des dépendances pour un bail de 13 000 F chacun, soit 26 000 F.

Le presbytère est remis à disposition d'un prêtre en juillet 1963 et cela coïncide avec le départ de l'abbé Dubois en fonction depuis vingt-cinq ans. La municipalité organise d'ailleurs un vin d'honneur à cette occasion. Le téléphone est installé au presbytère en octobre 1964.

L'abbé Claude Lemonnier, arrivé en 1964, est remplacé par l'abbé Bernard Delangle le 1<sup>er</sup> octobre 1968. Ce dernier quitte la paroisse en novembre 1971, non sans avoir été actif au club de football mais il n'est remplacé que le 1<sup>er</sup> novembre de l'année suivante par l'abbé Henri Pottin.

Le loyer du presbytère est dorénavant fixé à 300 F payable, à terme échu en une seule fois par le preneur.

Il est de tradition depuis l'après guerre que la messe soit partie prenante de la fête communale. Il en est encore en 1977 pour celle des 3 et 4 septembre. La messe ordinaire est célébrée à 11h le dimanche et commence les festivités, elle est suivie par différentes animations l'après-midi et le soir.

Le 18 mai 1985, une deuxième cloche est inaugurée à l'église : *Martine* rejoint ainsi *Louise* dans le clocher.

L'abbé André Cousin prend la suite de l'abbé Pottin en octobre 1984 et demeure dans la paroisse jusqu'en octobre 1995. Son départ coïncide avec une nouvelle organisation pastorale du secteur avec la création d'une nouvelle paroisse, la Paroisse Saint-Martin-du-Londeau<sup>62</sup> qui englobe six communes administratives : Forges, Larré, Radon, Semallé, Valframbert et Vingt-Hanaps. Parallèlement aux communautés de communes, on note donc une restructuration de l'Église mais dont la cause principale est le manque de prêtres en France. C'est un moment capital dans la vie paroissiale.

L'abbé Jean Labbé va assurer la nouvelle mission de prêtre responsable de cette paroisse nouvelle, et il résidera à Radon, seule commune à posséder encore un presbytère. Une feuille explicative est alors distribuée aux paroissiens. Ne voulant pas assumer à son âge cette tâche qui lui semble trop lourde, l'abbé Cousin devient prêtre coopérateur, mais ne réside plus à Radon.

lors de la Fête de Fondation



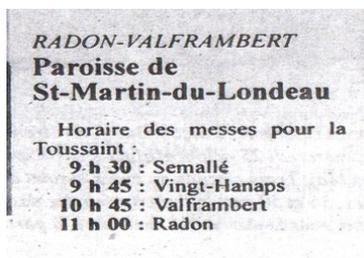
la remise des chartes aux laïcs...

## Fondation de la nouvelle paroisse en octobre 1995 à l'église de Radon. Feuille paroissiale

<sup>62</sup> Saint-Martin est le saint dédicace de l'église de Radon et le Londeau arrose plusieurs des communes concernées.

L'ancien local préfabriqué qui était dans la cour de l'école, est alors déménagé au presbytère pour des actions paroissiales, puis utilisé de façon éphémère à partir de 1997 par de jeunes radonnais, avant d'être démonté postérieurement.

Un nouveau presbytère est aménagé en continuité des commerces de l'immeuble *Bartosinski* en 1998 et l'abbé Gilbert Boulay l'utilise dorénavant en tant que nouveau responsable de la paroisse Saint-Martin-du-Londeau.



### **Répartition des messes dans la paroisse de Saint-Martin-du-Londeau pour la Toussaint 1995.**

*Journal L'Orne-Hebdo*

En octobre 2001, l'abbé Bernard Lelandais remplace l'abbé Boulay. Il réside à Courteille, à Alençon et prend en charge la paroisse de Saint-Martin-du-Londeau en plus de son ministère. Une page de l'histoire religieuse de Radon se tourne puisque maintenant, il n'y a plus de prêtre résidant à Radon.

La fréquence des messes dans l'église de Radon s'en trouve modifiée. Hebdomadaire, tant qu'il y a un prêtre résident, l'office dominical devient bi-mensuel, puis mensuel. En 2018, (en comptant la cérémonie du 15 août à la Chapelle du Bon Secours), une dizaine de messes ont été célébrées sur la commune. Chaque année, la communauté chrétienne accueille des nouveaux baptisés à l'issue des messes paroissiales, et des mariages sont célébrés le samedi. L'église est aussi le lieu de fréquentes inhumations.

La rénovation du clocher et du beffroi de l'église devient une priorité pour le conseil municipal et son maire. Dans l'optique de sa préservation, Léonce Thulliez, pèse de tout son poids pour la création d'une association de sauvegarde du patrimoine au printemps 2004. Grâce à l'action de sa présidente, Cécile Périgault et de ses membres, plus de 9 000 euros sont récupérés par des dons effectués (essentiellement par les Radonnais, mais aussi par des habitants d'autres communes). Cette opération, en plus de l'effort municipal et des subventions de la Fondation du Patrimoine, soit un budget de près de 30 000 euros, permet d'entreprendre de lourds travaux et de sauver le beffroi en 2006. Les cloches pourront de nouveau sonner à Radon<sup>63</sup>...

D'autres travaux sont aussi réalisés par la commune, tel que les enduits intérieurs et extérieurs, la sécurisation des installations électriques, les vitraux de la porte d'entrée.

Malgré toutes ces évolutions, l'église reste un édifice majeur de l'histoire radonnaise. Sa mise en valeur au centre du bourg l'illustre bien.

---

<sup>63</sup> Les cloches (ainsi que le lavoir du bourg), ont été patiemment nettoyées par un de ses membres, Gérard Mazeau, ancien président du comité des fêtes.

Cécile Périgault a été présidente de cette association de 2004 à 2009. Depuis, Patrick Birée assume cette mission, entourée de nombreux membres actifs et dévoués. En 2016, profitant de la création de la nouvelle commune, cette association est devenue « Les Amis du Patrimoine de la Commune d'Écouves ». Son action s'étend dorénavant sur le territoire des communes historiques de Forges, Radon et Vingt-Hanaps.



**Les cloches de Radon font la une de *L'Orne-Hebdo* le 19 avril 2005.**

**La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours**

Édifiée sur un terrain offert par Madame Hélène Garin en 1945, suite à un vœu fait à la Vierge-Marie par les habitants de Forges et Radon en février 1944 de protéger les bourgs et de faire revenir les prisonniers de guerre sains et saufs<sup>64</sup>, cette chapelle est le lieu d'une messe tous les 15 août, jour de l'Assomption. Dans les années d'après-guerre, et ce jusqu'au début des années 1960, sous l'impulsion de l'abbé Dubois, la cérémonie avait une toute autre dimension, en fait c'était un véritable pèlerinage. La veille, le village était décoré de guirlandes et de roses et fleurs en papier crépon. Le matin, une statue de la vierge était portée en procession depuis l'étang vers la chapelle où se tenait la messe<sup>65</sup>. À l'issue de celle-ci, des gâteaux et des prospectus étaient vendus au profit de la mise en valeur du site. Ensuite, dans l'après-midi, la fête se déplaçait à l'étang, où se tenaient des animations sur l'eau, tels que funambules sur un filin, courses de hors-bord, ski nautique, etc. Organisée par l'Association de la Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours et son président Michel Holas, cette tradition est toujours respectée, en présence des autorités religieuses, civiles et militaires, comme le 15 août 2019.



**La cérémonie religieuse du 15 août 2019 à la fête de Notre-Dame-du-Bon-Secours.**  
Photographie Patrick Birée

<sup>64</sup> Tous les soldats captifs en Allemagne sont rentrés, mais, Pierre Rossignol de Forges, déporté de la Résistance, connaît un destin tragique puisqu'il est décédé en 1945 au camp de concentration nazi de Bergen en Allemagne en 1945. Un monument honore sa mémoire à l'église de Forges.

<sup>65</sup> Cette statue se trouve dans la chapelle. Elle est décrite ainsi par l'abbé Dubois : « Petite statue d'une vierge florentine portant un gracieux enfant Jésus, parlant à l'oreille de la Sainte Mère, qui l'écoute, recueillie ».

## 4-2 : Des associations dynamiques et variées

Faire venir des habitants est une chose, les faire vivre en osmose en est une autre. C'est le rôle du tissu associatif, dense depuis les années 1970.

Dans le bulletin municipal d'avril 1996, Léonce Thulliez tient à remercier les acteurs de la vie associative en ces mots : « Je remercie tous les bénévoles qui participent à l'animation des associations et de la vie locale, qui constitue autant d'occasions de renforcer la convivialité qui règne sur notre commune ». Parmi elles, le club de football de l'ESFRVH, à base intercommunale, créé en 1970 et qui draine pas loin de 200 licenciés à la fin des années 2000. Le comité des fêtes n'en est pas moins actif, notamment dans son animation phare, la Saint-Jean et son fameux bûcher. De nombreuses associations sportives ou culturelles voient le jour, surtout à partir des années 1970. Elles sont gérées par des bénévoles, tout en rémunérant parfois les intervenants, et elles visent des publics variés (jeunes, seniors, femmes, etc.). La forêt est un lieu privilégié pour les Radonnais et Radonnaises, qui en profitent individuellement ou dans le cadre d'activités plus structurées comme la Trans'Écouves.

4-2-1 : Le club de football, précurseur de la future configuration communale<sup>66</sup>

### *Le football et d'autres sports à Radon*

Si le football a été pratiqué à Radon pendant la Seconde Guerre mondiale, et de façon non associative par la suite, il faut attendre le 21 décembre 1969 pour assister à la création d'une association sportive destinée « à la pratique des sports et, entre autres, le football ». Le 13 février 1970, les statuts de l'association « Entente Sportive Forges-Radon » sont déposés en Préfecture par Michel Poupard, le secrétaire. Le premier président est Roger Vielle.

Cette date anniversaire est d'ailleurs dignement fêtée chaque décennie depuis. Il en est ainsi pour les 20 ans, lors d'une grande soirée le 16 juin 1990. Les 30 ans en 2000, puis les 40 ans en 2010 sont de même l'occasion de festivités largement relayées par la presse locale.

C'est surtout le football qui est valorisé dans l'association d'origine, même si le basket a pu aussi être pratiqué dans les années 1970/1980 sur le terrain couvert d'Avoise ou sur le terrain de l'actuelle place Yves Lebert.

D'autres associations (cyclisme, judo, pétanque, tennis, badminton, etc.) voient le jour au fil des décennies de façon autonome. Ainsi, en 2006, les subventions municipales sont allouées aux clubs sportifs ou organisations suivants : Vélo Club de Radon : 335 €, Club de pétanque : 380 €, la Trans'Écouves (et Union Cycliste Alençon-Damigny) : 230 €.

Le vélo club de Radon est très actif depuis les années 1980, notamment à l'initiative de son dernier président, André Roger. Ainsi en septembre 1990, il organise avec succès brevet et course cycliste FSGT.

---

<sup>66</sup> Beaucoup des documents présentés proviennent des archives du club conservées par Jacques Dupré.



### L'activité du vélo-club de Radon en septembre 1990. *Ouest-France*, 10 septembre 1990

Depuis la fin des années 1980, l'association *Radon Loisirs* fédère ces activités qui, pour beaucoup, se tiennent au foyer rural<sup>67</sup>.

	ACTIVITES HEBDOMADAIRES							RADONNAISES						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>ASSOCIATION RADON LOISIRS</b> Responsable: Françoise DESPRES 33.27.30.80														
<b>ANGLAIS</b>														
Adultes														
Enfants														
<b>ACTIVITES MANUELLES</b>														
<b>BIBLIOTHEQUE</b>														
<b>COUTURE</b>														
<b>DANSE</b>														
7 - 10 ans														
Jazz pré-ados														
Classique pré-ados														
Classique ados														
Jazz ados														
Jazz adultes														
<b>GYMNASTIQUE</b>														
moins de 6 ans														
plus de 6 ans														
6 - 7 ans														
Adultes														
<b>JUDO</b>														
<b>SCULPTURE</b>														
<b>B. C. R.</b> Responsable: Elisabeth Métais 33.26.19.35														
<b>BADMINTON</b>														
Débutants														
Juniors														
Adultes														
Loisirs														
<b>CLUB AGE D'OR</b> Responsable: Mme MONSALIER 33.26.19.43														
<b>MARCHE</b>														
Tous les 15 jours														
<b>JEUX</b>														
Tous les 15 jours														
<b>E. S. F. R. V. H.</b> Responsable: Jacques DUPRE 33.28.12.19														
<b>FOOTBALL</b>														
Débutants														
8 - 13 ans														
13 - 17 ans														
plus de 17 ans														
Vétérans loisirs														
<b>MUSCULATION</b> Responsable: Pascal MERCIER 33.28.73.23														
Tous les jours horaires libres														
<b>PETANQUE</b> Responsable: Bernard CHAPPON 33.28.11.35														
<b>T. C. R.</b> Responsable: Christian COUSIN 33.28.15.16														
<b>TENNIS</b>														
<b>V. T. T.</b> Responsable: Eric LEROYER 33.27.74.16														
Ouvert à tous et toutes														9 H00

### Radon Loisirs, toute une gamme d'activités dans les années 1990. Bulletin municipal

<sup>67</sup> Au fil des années cette association diversifie ses activités : éveil musical, travail manuel, arts plastiques, danse, théâtre, gymnastique, etc. En février 2002, l'ARL change de statuts et rejoint le mouvement « Familles rurales ».

Assez rapidement dans les années 1970, «L' Entente Sportive Forges-Radon » recentre son activité sur le football.

Les grandes étapes de structuration du club

Le premier terrain est situé à Forges, sur une parcelle de la famille Rossignol<sup>68</sup>, dans « Un pré convenable, assez plat et accessible ». Un car sert alors de vestiaire avant le montage d'un nouveau, très rustique, mais « Plutôt un abri, sans eau, ni lumière, ni chauffage »<sup>69</sup>.

Puis c'est le déménagement vers un terrain d'accueil temporaire « au Château » à Semallé.

L'assemblée générale de juin 1975 se déroule à Forges dans l'école de cette commune, montrant ainsi son engagement dans le club. En 1976, le terrain est transféré sur Radon, qui vient d'en aménager un, en même temps que le lotissement des *Lierres*. Mais, les sols étant très argileux, il faut drainer le terrain en 1978/1979. La commune de Radon prend en charge tous ces travaux. Les jeunes ont un terrain temporaire à Avoise à cette époque.



1<sup>er</sup> rang – Diligeard – Boissier Maurice – Jean Gallois – Maurice Fougerolles – Pierre Rossignol  
2<sup>ème</sup> rang- Robert Rimbault- Henri Béguin- Condette – René Ramage- Coubard- Gustave Brisard



1<sup>er</sup> rang – C. Ramage- B. Detrousselle- A. Tousé- M. Poupard - D. Tronchet - S. Ramage  
2<sup>ème</sup> rang – M. Monnier- B. Boutigny- L. Brisard- D. Froger- J. Monnier- G. Legendre  
C. Lemeine - L. Bordier

### **Le football à Radon/Forges en 1943 et 1972.** Collection Jacques Dupré

En 1977, s'il est logique de trouver la présence de représentants des communes de Radon (Mrs Thulliez et Collet), et de Forges (M.Vielle), plus surprenante est celle de M. Desmonts, de Vingt-Hanaps. Est-ce un premier pas vers l'élargissement à l'Entente Sportive Forge-Radon-Vingt-Hanaps, (ESFRV-H), qui ne voit cependant le jour qu'en 1990 ? Une longue aventure qui s'étend à Valframbert, à partir de 2004, pour les équipes de jeunes.

Cette dimension intercommunale se retrouve d'abord à travers les subventions allouées au club par la Communauté de communes de l'Est Alençonnais à partir de 1993. Ensuite, en terme de

<sup>68</sup> Pierre Rossignol était joueur dans l'équipe en 1943.

<sup>69</sup> *Ouest-France*, édition du 10 octobre 1974, article avec comme titre : « L'entente Sportive Forges-Radon vit une existence familiale heureuse ».

provenance de joueurs, selon Jacques Dupré, tel qu'il le précise dans le bulletin communal de juin 2011, si 40 % des joueurs sont issus de Radon, 70 % proviennent de la CCEA et ce chiffre monte même à 75 % avec les apports de Saint-Gervais-du-Perron. Les communes subventionnent le club à hauteur de leurs possibilités : ainsi en 1985, Radon participe à hauteur de 4 000 francs, alors que Forges donne 800 francs, le Comité des Fêtes de Radon fournissant, quant à lui, 2 000 francs.

Les partenaires financiers font leur apparition dans les années 1990. Le *Crédit Agricole*, la *société Lamperrière*, ou encore la société *Brico-France* sont quelques-uns de ceux-ci pour cette période.

En 1985, les anciens vestiaires de Forges sont installés sur le terrain de la Saint-Jean.

Si quelques problèmes structurels existent, comme en 1985, où l'arrosage est déficient, car « La commune n'a pas les moyens d'arroser », les aménagements se poursuivent cependant progressivement au fil des années : installation de l'eau puis raccordement au tout-à-l'égout, ensemencement du terrain, chauffe-eau, carrelage et toiture neuve aux vestiaires, panneaux pour l'affichage des convocations et des résultats, système d'arrosage automatique, cabines de douche en bois, etc. Une « main courante » est refaite en 1995, et 20 panneaux publicitaires couvrent désormais les abords du terrain en 1999. La communauté de communes de l'Est Alençonnais participe au financement d'une salle pour « Club-House » en 2000. L'éclairage du terrain d'entraînement au terrain de la Saint-Jean est payé et réalisé par le club en 2001. Des buts neufs y sont placés en 2003. Le terrain du bourg est homologué « Catégorie 5 » après travaux en 2002 et là aussi des buts neufs sont posés en 2004. Une tribune y est réceptionnée et inaugurée le 7 juin 2005 en même temps que le plateau multisports. En 2012, l'agrandissement des vestiaires est réalisé.



**L'inauguration de la tribune en juin 2005.** Journal *L'Orne-Hebdo*

Les présidents et les dirigeants

La force d'un club se mesure à l'action de ses membres d'encadrement, du président aux simples bénévoles, effectuant des tâches obscures, mais si combien importantes. Parmi d'autres, un engagement exemplaire est celui de Joël Delaporte, qui effectue le traçage des terrains dans les années 1980.

Le premier président, Roger Vielle, actif à ce poste jusqu'en 1978<sup>70</sup>.

Florent Bernard prend la suite pendant deux années, puis Bernard Chapon le remplace de 1980 à 1982 avant Bernard Boutigny de 1982 à 1984. Noël Renouvel prend la charge de président pour les saisons 1984 /1989. Robert Poulain est le président de 1989 à 1991, avant que ne commence le long engagement de Jacques Dupré à ce poste. De la saison 1991-1992 à celle de 2014-2015, c'est un remarquable bail de près de 25 ans durant lequel le club va trouver son épanouissement et une dimension sportive digne d'intérêt. Ce dernier reçoit la médaille de bronze de la Jeunesse et Sports en 2006.

En 2015, son remplacement n'est pas moins assuré que par une présidence collégiale de cinq

<sup>70</sup> Il décède à Alençon le 2 février 2002 à l'âge de 87 ans.

membres (Raphaël Donati, Éric Boutigny, Patrice Brestaux, Antoine Bleicher et Jean Moreau). Il devient alors secrétaire.



**Jacques Dupré, l'exemple : à la tête de ses troupes avec les dirigeants en 1999.**

Collection Jacques Dupré

Quelques personnes sont proclamées « Président d'honneur ». Parmi celles-ci, les premiers sont Albert Cyriaque et Yves Lebert en 1973. Un compte-rendu de la saison 1972-1973 mentionne, non sans malice, que « Pour grandir, il [le club] lui faut de plus en plus de liquide (d'argent). D'où l'idée de nommer officiellement deux présidents d'honneur. Oui, mais qui ? Pourquoi ? Ce sont les maires des communes et ainsi cela facilite pour les subventions. »

La présence de ces bénévoles est parfois interrompue par le travail, l'engagement sur d'autres structures, les mutations ou la maladie, comme cela est mentionné dans le compte-rendu de l'assemblée générale de juin 1982. À cette occasion, les membres du bureau regrettent que « Seuls deux nouveaux candidats se présentent », ajoutant un peu désabusé « Et pourtant l'équipe 1A accède à la 1<sup>ère</sup> division ! ... ». Mais, les choses évoluent positivement puisque, pour la saison 1998-1999, il y a quand même 22 membres au conseil d'administration, chiffre qui restera longtemps la norme. En 2006, ils sont même 26 et encore 21 en 2015.

Beaucoup de ces bénévoles restent dans l'ombre, mais certains sont récompensés pour leur investissement, comme en 2004, Laurent Lepallec médaillé de bronze du District de l'Orne, en 2005, Gérard Motas, médaillé du district de l'Orne, puis en 2010, médaille de la ligue pour 20 ans de bons et loyaux au service du club. Cette même année, ce sont Alain Meyer, Fabrice Boisseau, Antoine Bleicher, Marie-France Martin, Patrice Brestaux qui sont récompensés, quant à eux, par la médaille du District. En 2012 Raphaël Donati et Xavier Marchand, en 2014 Christophe Dumas et Eric Boutigny, puis en 2016 Alain Olivier, sont eux aussi honorés par le District.

En 2011, Jacques Dupré constate quand même, avec une pointe d'amertume, que les parents de joueurs sont peu mobilisés : « 25 dirigeants, pour gérer l'ensemble, beaucoup direz-vous, hélas entre compétitions (170 matches), arbitrage, lavage vestiaires, maillots, secrétariat, comptabilité, activités diverses, etc. Notre déception est de constater que parmi 25 dirigeants, il y a seulement 7 parents d'enfants mineurs sur 89 », note-t-il alors dans le bulletin communal.

Certaines figures sont des fidèles parmi les fidèles, comme Michel Bordier, présent depuis le début de l'aventure, et toujours dirigeant en 2003 ou Jean-Yves Rondeau, joueur vétérinaire la même année et n'ayant connu que le seul maillot rouge de l'ESFR (V-H).

Le football n'est pas réservé qu'aux hommes. Quelques femmes s'illustrent dans ce monde, alors plutôt masculin. Marie-France Martin est un exemple de ces femmes qui se sont investies tout au

long de ces années. Le journal *Ouest-France* lui rend hommage quand elle devient trésorière du club en 2003.

**Marie-France Martin, fêrue de foot et de sport en général**

Marie-France Martin est la nouvelle trésorière de l'Entente sportive de Forges Radon, Vingt-Hanaps et elle y remplace Corinne Donati.

Marie-France Martin a toujours suivi le football, au travers de son fils Yannick. Celui-ci joue maintenant en équipe première à Radon et est aussi l'entraîneur des moins de 15 ans. « J'aime le sport et d'ailleurs je pratique, explique t'elle, je ne rate jamais un match de foot, ni des seniors A de Radon, ni à la télé... Le rôle de trésorière ? En tant qu'ex

de Moulinex, j'ai maintenant du temps et je connais bien le club, depuis le temps. »



Marie-France Martin a accueilli les familles lors des inscriptions à l'école de foot.

### **Une femme à l'honneur...**

Journal *Ouest-France*, juin 2003

La dimension éducative du club est à souligner. Ainsi, de nombreux stages de formation d'éducateurs ou d'arbitres (qu'il faut remercier, comme Patrick Bathias et Teddy Delaunay, arbitres dans la décennie 1990, ou encore Jonas Le Royer dans les années 2000) sont souvent suivis par les membres du club.

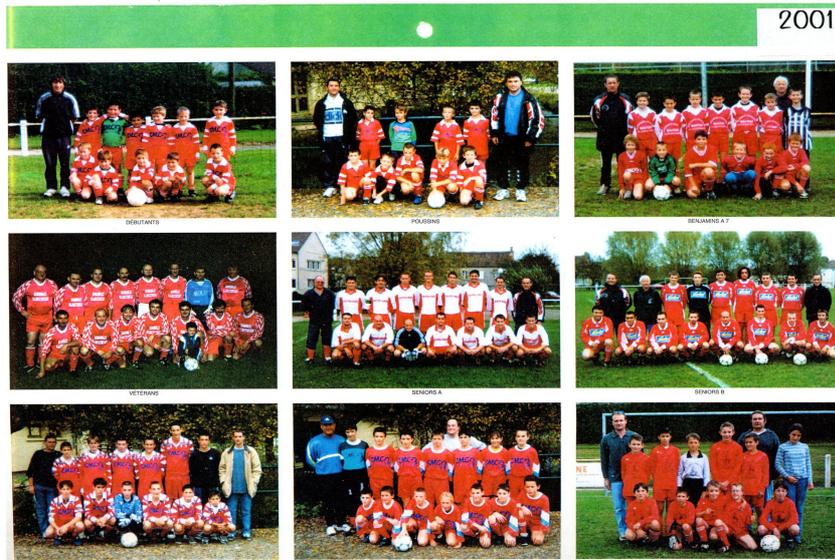
#### Les équipes et le nombre de licenciés

Jusqu'en 1975, la pratique concerne surtout les seniors, mais la première équipe de jeunes est alors créée. À l'assemblée de juin 1977, conséquence directe de l'aménagement du terrain à Radon, les dirigeants soulignent que « De nombreuses demandes sont faites, concernant des équipes de jeunes : juniors, cadets, minimes. » Il faut cependant attendre 1983, pour qu'« un nouvel élan soit donné par la création d'équipes de jeunes », sans doute un lien avec la montée en 1<sup>ère</sup> division. À ce niveau, les locaux y sont en bonne compagnie avec ceux de Condé-sur-Sarthe, l'Étoile Alençonnaise, Damigny, Le Mêle-sur-Sarthe, etc.

En 1990/1991, 9 équipes sont engagées : Seniors A et B, Juniors, Cadets, Minimes, Pupilles à 11, Poussins A et B, Débutants.

Au fil des années, le nombre de pratiquants n'a cessé d'évoluer, passant de 36 en 1974, à 65 en 1990, puis 122 en 1993, jusqu'à son maximum en 2007-2008, avec un effectif record de 190 licenciés, puis descendant par la suite à 167 en 2015. 14 équipes sont engagées en championnat en 2006/2007.

Ce chiffre est en diminution dans les années 2010, puisque l'on ne compte plus que 9 équipes à partir de 2011. Les catégories des moins de 15 ans et des moins de 17 ans, notamment, pâtissent d'un problème de recrutement, récurrent dans beaucoup de clubs, ce qui engendre ponctuellement des regroupements avec d'autres clubs de la périphérie d'Alençon (Valframbert, Saint-Denis-sur-Sarthon, Damigny, Courteille-Alençon, l'US Alençon) dans ces catégories.



**Jeunes et moins jeunes, galerie de portraits en 2001.** Calendrier du club. Collection Jacques Dupré

En 2001/2002, trois générations de la famille Bordier sont mises à l'honneur à travers Lucien, créateur du club, Michel son fils, joueur-dirigeant, Jérémy, Renaud et Daniel, ses petits-fils, joueurs seniors.

Le 27 décembre 2005 marque un jour tragique pour le club avec le décès sur le stade de Pierre Boë, joueur n° 9 des moins de 18 ans et promis à un bel avenir en seniors A. Une plaque à son nom est apposée en son honneur sur l'enceinte du nouveau *City-Stade* le 17 juin 2006.

Les niveaux de pratique<sup>71</sup>

Le rôle primordial des entraîneurs et éducateurs est à souligner dans la bonne marche d'un club. L'ESFRV-H, a ainsi pu bénéficier, entre autres, des compétences comme entraîneur-général de Stéphane Sablé, de 1997 à 2000, puis de Christophe Dumas en 2012, ou encore de Simon Bleicher de 2012 à 2015.

Après une décennie de jeu dans les petites séries départementales, mais tout en participant à la finale de la Coupe de l'Orne en 1977, le niveau de la première division régionale est atteint dès 1982 pour l'équipe 1A (ce qui fait préciser au président en juin 1983, dans son discours à l'assemblée générale, que : « Cette fois existe la prise de conscience que l'équipe 1A évolue en 1ère division »).

En 1985, c'est l'équipe 1B qui monte en 3<sup>ème</sup> division départementale.

Le journal *Ouest-France* souligne ce beau parcours en ces termes « Si vous cherchez dans les colonnes de notre journal, le lundi matin, le nom de l'Entente Sportive Forges-Radon, ne descendez pas trop bas dans la hiérarchie régionale car, malgré ses 1000 habitants seulement Radon joue en première division de district, laquelle, comme chacun sait, est régie par la ligue de Basse-Normandie. Une sorte d'honneur pour cette modeste localité située à moins de 10 kms d'Alençon. » Roger Poulain, interviewé, ajoute cependant « Ce qui fait un peu notre malheur, car dès que nous sortons un joueur, il est vite récupéré par le CSA, Damigny ou les PTT entre

<sup>71</sup> Hiérarchie du football français en 2015 par la FFF (Fédération française de football) - **Niveau 1** (organisé par la FFF): niveaux de 1 à 5 soit L1, L2, National, CFA, CFA2 – **Niveau 2** : (organisé par la Ligue de Basse-Normandie) : niveaux de 6 à 9 soit DH division d'honneur, DSR division supérieure régionale, DHR division régionale d'honneur et PH promotion d'honneur – **Niveau 3** (organisé par le District de l'Orne) : niveaux de 10 à 13 soit 1<sup>ère</sup> division, 2<sup>ème</sup> division, 3<sup>ème</sup> division excellence et 3<sup>ème</sup> division.

autres.<sup>72</sup>»

Une des plus belles pages du club se situe entre 1992 et 1994 quand l'équipe fanion atteint la promotion d'honneur (PH). Mais des descentes successives rétrogradent le club jusqu'en 1998, année du renouveau. Plusieurs années sont alors nécessaires pour que le club retrouve la 1<sup>ère</sup> division.

En 1995-1996, l'équipe des vétérans seniors est créée.

La saison 2002-2003 est un bon cru où deux tours sont passés en Coupe de France et en Coupe de Normandie, les 16<sup>e</sup> de finale sont atteints contre Dives-sur-Mer, après avoir battu les équipes de Berd'huis, Gacé, ES Flers et l'Aigle. Mais le parcours en Coupe de France est encore plus réussi en 2003-2004, avec les victoires sur Mortagne-au-Perche (excellence district), Orbec (DHR), Condé-sur-Sarthe (excellence district), Soliers (1<sup>ère</sup> division ligue), Sommervieu (PH ligue). Le match décisif du sixième tour se déroule le 2 novembre 2003 à Radon avec la réception de Mondeville (4<sup>e</sup> division nationale). Les visiteurs, plus expérimentés l'emportent facilement 5 à 0.

En juin 2004, la 1A accède en PH (suite à une refonte des groupes), niveau très honorable. Cette même année, les résultats par équipe sont les suivants : l'équipe A, 3<sup>e</sup> en PH – l'équipe B, 7<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> division – l'équipe C, 3<sup>e</sup> en 4<sup>e</sup> division avec accès à l'échelon supérieur, les 18 ans, 6<sup>e</sup> sur 8 en District, les 15 ans sont en entente avec l'USA Lençon, les 13 ans 6<sup>e</sup> sur 7, les benjamins A et B terminent 7<sup>e</sup> sur 7, les débutants et les vétérans n'ont pas de championnat mais des matches sans classement.

Les équipes de jeunes ont toujours évolué au niveau du district de l'Orne

Après un retour et beau parcours sur plusieurs années en promotion d'honneur de ligue, de 1992 à 1994 puis 2004 à 2012, la 1A descend en D1 en 2012, niveau où elle se situe encore en 2015.



### **Le geste technique parfait de David Bézannier en coupe de France en 2003.**

Photographie *Ouest-France* de Jean-Éric Rubio

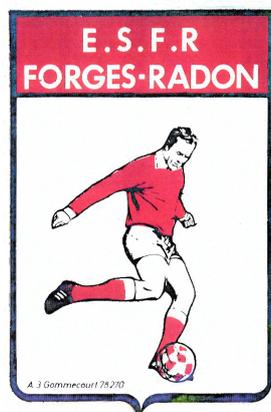
Les activités diverses, pour « une trésorerie qui doit suivre<sup>73</sup> »

Pour assurer la promotion du club et des rentrées d'argent, de nombreuses activités sont régulièrement organisées chaque année. Pour la saison 1994/1995 sont ainsi mis en place, un tournoi à 11 en début septembre, une soirée choucroute en novembre, la vente de 260 calendriers en décembre-janvier, un plateau de débutants en mars, puis un tournoi à la Saint-Jean en juin. La saison suivante, sont ajoutés, en mars l'opération « porte-pièces » (800 sujets à vendre), un déplacement des jeunes au match Caen-Martigues de ligue 1, en avril, un tournoi de vétérans en mai, un déplacement de treize jeunes en Allemagne à Quakenbrück et un tournoi semi-nocturne en juin. Parfois, ce sont des soirées belote, concours de pétanque, bal des vétérans, rallye, compétition de pétanque, etc., qui sont organisés.

<sup>72</sup> *Ouest-France*, édition du 30 janvier 1988, article avec comme titre : « L'entente Forges-Radon, Dans l'anonymat. »

<sup>73</sup> Jacques Dupré, *Bulletin municipal de Radon*, 2003.

La trésorerie du club est toujours équilibrée en présentant un solde positif (4 000 francs en 1995, 3 663 € en 2004, 6 403 € en 2015, par exemple). En 2003, Jacques Dupré explique son fonctionnement : les principales charges sont liées aux équipements et aux frais d'arbitrage. Les rentrées d'argent reposent sur les subventions des communes et du FNDS (Fonds national pour le développement du sport), les cotisations, les sponsors, les ventes de calendrier et les licences.



### **De l'ESFR à l'ESFRV-H, un club formateur, une réussite, un exemple...**

Collection Jacques Dupré

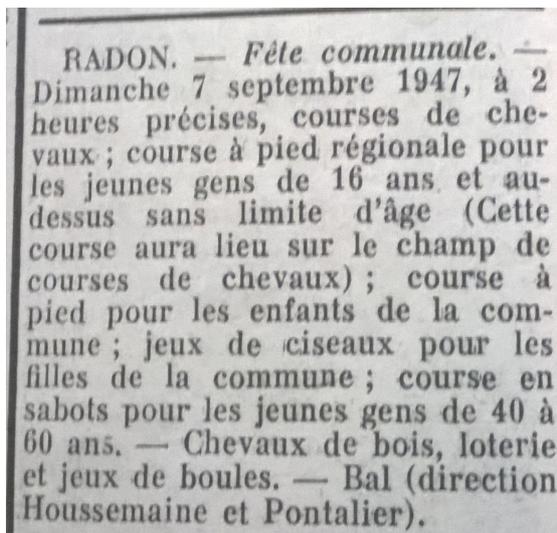
#### 4-2-2 : La Saint-Jean, une identité communale ? <sup>74</sup>

Si la Saint-Jean est emblématique pour Radon, d'autres animations festives ont été organisées, soit avant sa création au début des années 1970, soit depuis, mais toujours sous l'égide du comité des fêtes.

La première fête programmée à Radon après le second conflit mondial est une grande kermesse, qui se tient le 15 juillet 1945, au profit du livret du prisonnier. « De nombreux stands et attractions joindront l'utile à l'agréable », comme cela est mentionné sur l'affiche. Ainsi, balançoires, jeux, promenade à âne, lapinodrome, cartomancienne, etc., sont au programme, sans oublier la fanfare d'Essai, une représentation théâtrale et pour finir la journée, un grand bal masqué et costumé. « Tous à Radon : du rire, de la joie de la gaieté ». Au plus vite, on veut oublier les souvenirs difficiles de la guerre...

Le programme de la fête de septembre 1947 est précisé dans l'édition du *Ouest-France* quelques jours auparavant.

<sup>74</sup> Une exposition de photographies et de coupures de presse a été réalisée par l'Association « Les Amis du Patrimoine de Radon » à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Saint-Jean en 2013. Elle se trouve actuellement à la *maison du four*.



### Fête communale du 7 septembre 1947. Journal *Ouest-France*

D'autres fêtes sont mises en place tous les ans par le comité des fêtes et celui-ci reçoit annuellement une subvention par la mairie. Ainsi, 20 000 F sont alloués, par exemple, en juillet 1958. Depuis, cette tradition se perpétue. En 2012, 1000 € lui ont été versés.

La traditionnelle fête du premier week-end de septembre a perduré jusqu'à la fin des années 1980.

Le journal *Orne-Hebdo* détaille le contenu des festivités de celle de septembre 1978. Elle est beaucoup centrée sur le vélo, mais avec la tenue d'un bal et des divertissements pour tous, notamment avec la présence de manèges. « Le comité des fêtes de Radon organise les 2 et 3 septembre sa traditionnelle fête communale. Dans le cadre de celle-ci, il est organisé un week-end cycliste avec une épreuve le samedi matin à partir de 10h (*Les 50 km de Radon*) et l'après-midi la traditionnelle course contre-la-montre. Ces deux épreuves sont réservées à tout amateur de vélo non licencié à la Fédération Française de Cyclisme. Les engagements sont à faire chez M. Breton, café-épicerie à Radon avant le jeudi 31 août 1978. Prix de l'engagement : 15 F par course.

Pour finir cette journée, un bal clôturera la soirée. Les concurrents ont le droit de s'inscrire à 1 ou 2 épreuves. Le dimanche aura lieu une course officielle réservée aux licenciés FFC organisée par le Vélo Club de Damigny. Divertissements pour petits et grands. »

En 1988, autre formule, des jeux inter-quartiers sont organisés le samedi soir et remportés par La Pesantière. Le dimanche, un défilé de vélos permet à une cinquantaine d'enfants de participer et de gagner de nombreux lots offerts par les commerçants. Mais en décembre 1990, le Conseil municipal décide d'arrêter cette fête foraine et, pour septembre 1991, souhaite la remplacer par une fête sportive.

La composition du comité des fêtes est beaucoup mieux identifiée depuis son lien direct avec la Saint-Jean dans les années 1970. Les présidents et présidentes se sont succédés au fil des années :

1972-1973 : Claude Préel et Claude Rousselin

1974-1986 : Pierre Trolio

1987-1988 : Jacques Drouin

1989-1990 : Léonce Thulliez

1991-1992 : Geneviève Abot

1993-1997 : Claude Antoine

1998-1999 : Gérard Mazeau

2000-2003 : Liliane Sonnet

2004-2005 : Franck Le Royer

2006-2015 : Gisèle Roger

2016- : Michel Boulay



**Le comité des fêtes prépare l'année 2007.** Journal *Ouest-France*, 6 mars 2007

*D'autres animations*

Si la Saint-Jean mobilise beaucoup les énergies, les présidentes et présidents, avec leurs équipes de bénévoles, s'investissent tout au long de ces années dans l'organisation d'autres manifestations (concours de cartes, soirées dansantes, carnivals, etc.).

Pour l'année 2010, il a été recensé les animations suivantes (outre la Saint-Jean, le 27 juin) :

- un carnaval, le 6 mars sur le thème de l'Asie, clos par un goûter, organisé conjointement par l'APE (Association des parents d'élèves de l'école publique), le centre de loisirs, l'association *Art Terre Native* et le comité des fêtes ;
- une soirée théâtre le 25 septembre ;
- un concours de belote le 7 novembre ;
- le marché de Noël (le 5<sup>e</sup> du nom), le 18 décembre.

🦋 AIDE MEMOIRE DU RADONNAIS 🦋

DATE	COMITE ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Samedi 22 octobre	Pétanque	Soirée couscous
Début novembre	Tennis	Assemblée générale
Vendredi 11 novembre	Anciens combattants	Banquet chez Mr CADIEU (ouvert à tous)
Samedi 19 novembre	ESFRV-H	Soirée choucroute
Samedi 26 novembre	Comité des fêtes	Assemblée générale avec repas
décembre	ARL	Tournoi judo
11/12 décembre		Journée Téléthon
Samedi 31 décembre	Comité des fêtes	Réveillon de la St Sylvestre
Dimanche 22 janvier	Badminton	Tounoi départemental cadet à St Germain
Samedi 11 février	AFN	Concours de belote
Samedi 18 février	Comité des fêtes	Soirée dansante
Samedi 25 février	Pêche	Ouverture de l'étang
20/24 février	Badminton	Tournoi de jeunes
Dimanche 26 février	Club cyclo	Brevet
Samedi 4 mars	Comité des fêtes	Carnaval
Samedi 18 mars	Parents d'élèves	Soirée des écoles
mi mars	Pétanque	Tournoi (FFJP)
Samedi 25 mars	Foyer rural	Soirée théâtrale
Dimanche 26 mars	Club cyclo	Brevet
Samedi 1er avril		Alençon-Médavy
avril	Tennis	Tournoi jeunes
22 avr/14 avril	Foyer, Badminton	Tournoi ouvert à tous Théâtre dramatique
Dimanche 30 avril		Repas des anciens de la commune
Samedi 13 mai	Badminton	Tournoi Vétérans Foot + buffet campagnard (ouvert à tous)
Samedi 20 mai	ESFRV-H	Tournoi semi-nocturne (adultes)
mai	Pêche	Enduro franco-anglais
Samedi 27 mai	Pétanque	Tournoi (FFJP)
29 mai au 11 juin	Tennis	Tournoi ouvert à tous + repas
Vendredi 16 juin	Badminton	Assemblée générale
Dimanche 18 juin	Ecole	Fêtes des écoles
Dimanche 25 juin	Comités des fêtes	Fête de la St Jean
juin	ARL	Fête de fin d'année
Vendredi 2 septembre	Cyclo	Brevet cyclo
Dimanche 3 septembre	Cyclo	Couise vélo

**L'aide-mémoire du Radonnais dans les années 1990.** Bulletin communal

## La Saint-Jean

Mais, la fête qui fédère les Radonnais et Radonnaises (et même des bénévoles de communes extérieures) depuis plus de 40 ans, c'est évidemment la fête de la Saint-Jean, traditionnellement située le dimanche le plus près du solstice d'été, fin juin.



### Carte communale des années 1990

La mise en place de celle-ci relève de toute une histoire débutée au début des années 1970.

Plusieurs acteurs ont joué un rôle important dans la création de cette fête : Yves Lebert, alors maire de Radon depuis 1962, Claude Préel, Président du comité des fêtes et Claude Rousselin, résident de la Grande-Ferrière et « président » de l'association de ce lotissement de Radon.

Selon Yves Lebert, le point de départ fut la volonté de la municipalité d'avoir une réflexion autour de la fête communale, orientée depuis quelques années sur des jeux inter-bourgs, et qui s'essouffait. Il fallait trouver un thème porteur : la proximité de Radon avec la forêt fut un élément primordial. Rapidement, sous l'impulsion de Claude Rousselin, l'idée d'un feu se dégaugea. Il devint le promoteur dans l'idée et dans la fabrication.

Un autre élément, culinaire cette fois-ci émergeait : quelle recette locale fallait-il développer : Boudin ? Brioche ? Cidre et poiré ? Ou crêpes ? L'idée de crêpes l'emporta, et il fut même décidé qu'un concours pour trouver la meilleure recette serait ouverte aux dames de Radon. Plusieurs d'entre elles y participèrent et Yvette Judel l'emporta. Depuis 40 ans, c'est donc sa recette qui est utilisée.



### En quelques chiffres

220 litres de pâte à crêpes  
400 kg de frites  
25 litres de ketchup  
15 kg de moutarde  
10 kg de mayonnaise  
150 kg de viande à griller  
350 baguettes de pain  
Plus de 30 fûts de bière  
Et surtout 250 bénévoles

**Les premières « crêpières » dans les années 1970.** Collection Gisèle Roger.

**La Saint-Jean 2014 en chiffres.** Journal *L'Orne-Hebdo*, 24 juin 2014

L'association du Comité des fêtes ne fut pas en reste, comme le raconte Claude Préel, enthousiasmé dès le départ par cette idée. Toutefois, cela ne se mit que progressivement en place : pour l'année

1972, le feu de 3 mètres de haut clôtura les jeux intervillages et les crêpes ne firent leur apparition qu'en 1973. Mais à partir de 1974, la fête trouva son rythme de croisière, avec au fil des années :

- Préparation longue du bûcher sur plusieurs journées de mars à juin, avec des tâches spécifiques souvent effectuées à la main et avec des moyens techniques plus rudimentaires que ceux utilisés actuellement (coupe du bois, débardage, transport sur charrettes, stockage sur le terrain de la Saint-Jean, montage) ;
- Préparation des festivités, stands et animations (à diversifier souvent !),
- Préparation de la pâte à crêpes ;
- Installation des structures ;
- Investissement des bénévoles, etc.

Le montage du bûcher est probablement l'élément qui a le plus évolué, depuis les premières expériences « à la main » jusqu'à l'utilisation d'une grue de levage.

Les essences d'arbres ont elles aussi changé au fil du temps, comme le précise Joël Thézé, agent de l'ONF et fortement investi dans cette fête depuis de nombreuses années : Aulnes et bouleaux, puis l'un ou l'autre lors des trois premières décennies, et depuis une douzaine d'années des résineux (*sapins Grandis, sapins de Normandie*).

Depuis lors, la fête maintient le cap, avec des années fastes et d'autres plus difficiles (feu interdit à cause de la sécheresse en 1976, mauvais temps, concurrence d'autres manifestations ou de la télévision, animations moins porteuses...). Si les années ont passé, l'esprit des initiateurs demeure inchangé, caractérisé par l'action énergique du comité des fêtes et de ses dynamiques président(e)s.

Yves Lebert voit en cette fête, le « ciment communal », facteur d'intégration de nouveaux résidents à Radon et porteur d'une image de marque très positive de la commune, qui n'est peut-être pas étrangère à son développement important depuis les années 1970.



### Le bûcher, différentes formes et un long travail des bénévoles...



Photographies de la Saint-Jean : journaux locaux, *Ouest-France* et *L'Orne-Hebdo*, Gisèle Roger, Comité des fêtes de Radon, Lucas Jacquet

## La Saint-Jean racontée par Claude Rousselin

« Célébrée le 24 Juin, la fête de la Saint-Jean se rapproche du solstice d'été. A l'origine païenne et très ancienne, cette fête revêt, avec la christianisation des provinces, un caractère sacré ; d'où son allumage par le curé et le maire du village. Jusque dans les années 1960, les chasseurs locaux avaient le droit de tir pendant environ un quart d'heure pour décrocher une couronne tressée suspendue au mât central (à environ 15 mètres du sol) : l'ultime tireur gagnait un lot ... et payait la tournée à ses compatriotes ! Cette coutume a disparu pour raisons de sécurité. Ensuite pouvaient commencer les rondes autour du bûcher. Lorsque le feu diminuait, les participants devaient s'emparer d'une braise qui, ramenée à la maison, était sensée protéger la demeure des incendies.

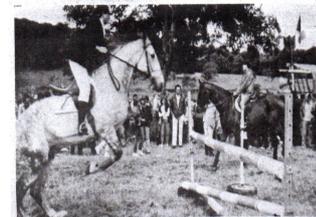
Souvenirs personnels : Né à Lyons la Forêt (Eure), village central d'une des plus belles hêtraies de France (environ 10 000 hectares), j'ai eu le plaisir de participer chaque année à l'embrasement du Feu (monté les dernières années par le charpentier de la commune) à proximité de la chapelle Saint-Jean, de compter le nombre de tirs au fusil de chasse jusqu'à la chute de la couronne, avant d'enchaîner les rondes dont le rayon augmentait avec l'intensité du feu, et pour terminer quelques danses au bal de campagne-Feu de Radon. Les mutations professionnelles ont amené ma famille à Alençon en 1972, et la découverte de Radon adossée à la forêt d'Écouves a été déterminante pour notre implantation locale. La dynamique du Comité des Fêtes et la rencontre de Vital Juigné (figure locale et homme des bois réputé) lors d'une réunion où j'ai présenté le projet de la Saint-Jean comme thème central de fête, ont convaincu les hésitants. Le premier bûcher fut modeste mais suffisant pour pérenniser l'expérience, complété de l'opération "crêpes de Radon" managée par les épouses des bénévoles avec la complicité de la famille Monsallier et la Boulangère, selon la recette sélectionnée de Mme Judel. Les séances de préparation, depuis la coupe des bois, le débardage au diable, le dressement du mât central, l'assemblage des troncs pour monter une pyramide qui ne s'écroule pas dans la première heure, sans oublier les pauses café et le pique nique royal, ont largement contribué aux plaisirs de tous et à l'état d'esprit qui s'est institué.

Pour les évolutions ultérieures, nos amis Préel et Trollio, ainsi que tous les bénévoles encore présents, apporteront des informations plus fiables que les miennes ».



RADON

### Folklore, équitation, et crêpes à la fête



Si ce sont les crêpes qui ont contribué à la renommée de la célèbre fête de St Jean de Radon (l'on organisait voici quelques années le concours du plus gros mangeur de crêpes). Cette manifestation attire aujourd'hui la foule surtout en raison du gigantesque feu qui

est allumé à la nuit tombante. On lira par ailleurs le compte-rendu de cette journée dominicale en image. Nous vous proposons ici quelques vues de cette fête de la St Jean, qui a attiré — mais oui — près de 10.000 spectateurs.



## À la Saint-Jean, des activités variées au fil des années.

Photographies de la Saint-Jean : journaux locaux, *Ouest-France* et *L'Orne-Hebdo*, Gisèle Roger, Comité des fêtes de Radon

### *Les comices agricoles, une fête agricole et rurale*

Des comices agricoles sont parfois organisés sur la commune, qu'ils soient de niveau cantonal ou d'arrondissement : ainsi, pour les 3 septembre 1950, 3 septembre 1967 et 8 novembre 1980, comme comices d'arrondissement, le 13 novembre 1986, comice cantonal et d'arrondissement, le 12 novembre 1992 et le 11 septembre 2004 comme comices d'arrondissement. Les subventions municipales participent à leurs fonctionnements. En mars 1950, 23 000 francs sont prévisionnés pour le comice de septembre. En 2004, si seulement 30 € sont versés pour le comice agricole cantonal situé sur Larré, 750 € le sont pour le comice agricole d'arrondissement, qui a lieu à Radon. Le maire, Léonce Thulliez, souligne toute l'importance qu'il donne à l'événement dans le bulletin municipal de mai 2004 : « La commune de RADON a l'honneur d'accueillir le comice d'arrondissement le 11 septembre 2004 sur le terrain de la Saint-Jean. La commune souhaite faire de cette journée, une grande fête rurale et agricole mettant en valeur les potentialités locales de l'agriculture, du tourisme vert, du terroir et de ses produits locaux. Une équipe de bénévoles se mobilise pour rechercher des animations et des attractions pour rendre le programme de cette journée intéressant et attirante. Dès maintenant, le Conseil municipal demande aux Radonnais de fleurir davantage leur propriété, leur habitation et de rechercher tous les moyens permettant de renforcer la décoration de notre village. » Les habitants ont alors répondu présent en participant activement à cette mise en valeur du bourg avec les gerbes d'une charretée de blé récolté à la lieuse et des roses en papier, ainsi qu'à la décoration des tables d'hôtes avec 85 bouquets ronds. Le dernier comice, cantonal a lieu la dimanche 22 juin 2014, en même temps que la Saint-Jean. De nombreux animaux y sont exposés.

### *Des initiatives d'habitants*

Avant l'instauration nationale de la fête des voisins, des groupes d'habitants ont parfois organisé de leur propre initiative des rassemblements conviviaux. Ainsi, à La Grande-Ferrière ou au Marais, par exemple. Le méchoui du Marais de septembre 1991, a été salué par le maire dans le bulletin communal de novembre suivant. À La Pesantière, la fête des voisins est instituée depuis quelques années.

#### UNE IDÉE A COPIER ....

Le samedi 7 Septembre s'est déroulé le **MECHOUÏ DE L'AMITIE** pour les résidents du **MARAIS** - organisé par Mesdames et Messieurs Michel BOUVIER et Joël ROYER.

Une sympathique journée qui avait pour but de mieux se connaître. Vu le succès remporté par ce repas amical, une soirée choucroute sera organisée prochainement.



**Méchoui du Marais en septembre 1991.** Bulletin municipal de novembre 1991

#### 4-2-3 : La forêt, une présence pluridimensionnelle

La Saint-Jean émane de la forêt, environnement si proche. La forêt est aussi l'élément transversal identitaire aux communes autour d'Écouves, point d'ancrage important pour les locaux.

La forêt fut et reste, avant tout, un lieu de travail. Employés de l'Office national des forêts, forestiers, bûcherons, etc. arpentent encore les espaces pour la pratique de la sylviculture. L'ONF est l'organisme incontournable qui a pour mission d'assurer la gestion d'Écouves. Régulièrement, celui-ci tient à présenter cet espace forestier au grand public, dans une démarche très pédagogique (visites guidées sur différentes thématiques qui visent la découverte de la faune, de la flore, des paysages, etc.). Lors de la Saint-Jean 2003, un stand de présentation de l'aménagement de la forêt d'Écouves est installé sur le terrain. Joël Thézé, agent de l'ONF, de surcroît radonnais, présente le contenu : « Des panneaux d'information sur la gestion de la forêt pour les 20 ans à venir seront à la disposition du public, ainsi que toutes les informations ayant trait aux orientations prises pour la forêt. Ceux-ci seront délivrés par les personnels de l'Office National des Forêts. »

Jusque dans les années 1990, ce fut aussi un lieu militaire, lié au fameux « Champ de tir », et encore de nos jours, un lieu mémoriel, avec la stèle dédiée au jeune Michel Coupry, fusillé ici-même le 23 septembre 1940 par les troupes nazies<sup>75</sup>.

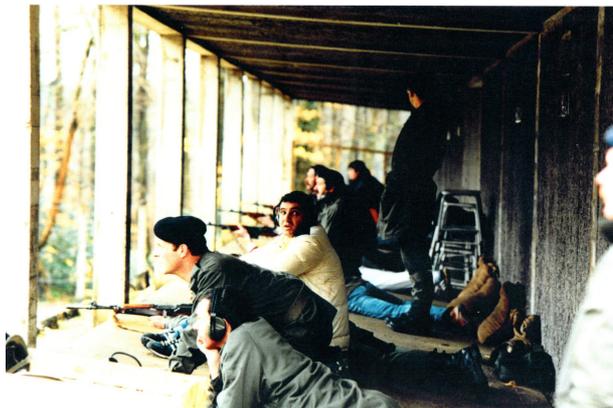
Dans cet endroit appartenant à l'armée, les manœuvres y ont été nombreuses. Cela a pu être problématique pour la population, par exemple les alentours interdits les jours de tirs, et parfois, aussi, pour la mairie de Radon. Ainsi, le 8 octobre 1972, un incendie se déclare-t-il dans la région du Cchamp de tir après un exercice de tir. C'est à la commune de Radon de supporter la charge financière de 200 F- ce qu'elle refuse. De fait, le maire écrit au préfet pour qu'il fasse connaître la législation en vigueur. Si la commune devait en être responsable, M. Lebert doit pouvoir user de ses pouvoirs de police et de prendre un arrêté interdisant son utilisation chaque fois que les conditions climatiques l'exigeraient (sécheresse).

En février 2010, sa concession étant terminée, le Champ de tir, n'est plus utilisé par l'armée et il retrouve sa place au sein de l'ONF. Il est démantelé peu après.

Avec la participation conjointe de l'ONF, de la mairie de Radon et du Conseil Général de l'Orne, la ciblerie de l'ancien Champ de Tir est aménagée en maison d'accueil des randonneurs en 2012. L'association « Les Amis du Patrimoine de Radon », sous l'égide de son président, Patrick Birée, et de Joël Thézé, membre du conseil d'administration, propose des panneaux explicatifs sur l'histoire du lieu, site militaire depuis les années 1890 jusqu'à sa désaffectation en 2010.

---

<sup>75</sup> Le lundi 27 mai 2019 a eu lieu une cérémonie d'hommage à ce jeune, en présence de la sous-Préfète d'Argentan, Mme Christine Royer, du maire d'Écouves, M. Alain Meyer et de M. le colonel Yves Duprez, président du Souvenir Français, des jeunes de l'ÉPIDE d'Alençon et des écoliers de Radon, sous la conduite de leur enseignant et directeur, M. Sylvain Montauban.



### La CIBLERIE et le CHAMP DE TIR, d'hier à aujourd'hui.

**Exercices de tir en 1991.** Photographies, Jacques Garcin, président de l'UDASCOR/FNASOR 61

Au fil des décennies, le monde du travail doit partager cet espace avec d'autres utilisateurs et la forêt d'Écouves devient aussi un lieu privilégié de loisirs, d'autant plus avec le retrait de l'armée, qui libère des espaces.



Les bâtiments du champ de tir avec la ciblerie dans le fond vers 1900



La Ciblerie en 2013

Mais ces réalités forestières diverses (qui s'affranchissent des limites communales) ne sont pas sans poser des problèmes de cohabitation. Les usagers lors des Trails, *Trans'Écouves*, *Diable d'Écouves*, etc. peuvent alors rencontrer des marcheurs, des chasseurs, des ramasseurs de champignons, etc, parfois avec une certaine tension sous-jacente. Cette problématique avait d'ailleurs été soulevée dans un article de Jean-Marie Foubert dans l'*Orne-Hebdo* du 9 janvier 2018, intitulé, de façon très évocatrice : « FORÊT. Écouves : pourquoi tant d'hostilité(s) ?

La première réunion du « comité de massif d'Écouves » se déroule le vendredi 12 janvier à Damigny. Elle va réunir des personnes d'horizons divers, aux préoccupations variées, et contradictoires.<sup>76</sup> »

Sur le plan du tourisme, les compétences sont, depuis 1996, assurées par la Communauté de Communes de l'Est Alençonnais, (puis plus tard de la CUA). Et, dans le cadre d'un financement par la CCEA, Radon met en place au printemps 1996, deux chemins de randonnée, balisés, en lisière de forêt d'Écouves. Le circuit des *Chênes à la Taverne* est d'une longueur de 3 500 mètres, celui des *Lisières et des Petits Bois*, de 5 000 mètres.

<sup>76</sup> L'*Orne-Hebdo*, édition du 9 janvier 2018, p. 6.

La *Trans'Écouves*, basée sur Radon<sup>77</sup>, organisée au fil des ans par des bénévoles locaux, sous l'impulsion des frères Le Royer, devient un attrait incontournable. Le départ de cette randonnée VTT se fait de Radon chaque premier dimanche de septembre. En 2003, une présentation en est faite dans le bulletin communal.



## ***La Trans'Écouves Randonnée VTT***

**Au fil des années, La Trans'Écouves VTT est devenue l'événement incontournable des amoureux de la forêt et du sport loisir.**

Crée en 1990 avec 76 participants au départ du café - restaurant Cadieu à l'époque, La Trans' comme on l'appelle sur le VTT, a été obligée de changer plusieurs fois son lieu de départ pour des raisons de sécurité et de confort. En passant par la salle du presbytère et du foyer rural, son point de rendez vous s'est fixé sur le terrain de la St Jean mis à disposition par la Municipalité.

Avec près de 1000 concurrents en 99, le nombre stagne aux environs des 850 adeptes à découvrir ces superbes chemins forestiers d'Écouves. Epreuve la plus importante du Département, l'organisation cherche avant tout à garder l'esprit convivial de cette randonnée.

Les vététistes s'élancent sur l'un des 4 circuits tracés par l'Union Cycliste Alençon Damigny. Du 15 km pour les petits au 50 km pour les chevronnés en passant par les parcours de 25 et 35 km, chacun peut venir se faire plaisir à son rythme. Des ravitaillements sont proposés sur chaque circuit.

La Trans'Écouves c'est également un site Internet [www.multimania.com/transecouves](http://www.multimania.com/transecouves) (mise à jour juin 2003), une cinquantaine de bénévoles, des partenaires (Group Digital, Mairie de Radon, Source Roxane, O.N.F. , Diagonale Constructions, les commerçants de Radon, AGF Cabinet Mayaud), une bande de copain qui s'amuse le dimanche matin, à 9 heures - Place de l'ancienne Mairie, à la découverte de nouveaux chemins.

Entraînez-vous pour la 14<sup>ème</sup> édition de la Trans'Écouves qui se déroulera le dimanche 7 septembre 2003.



**Une partie des bénévoles en 2002**



**La carte postale**

Renseignement : 02 33 82 90 77 - La Marquisière 61250 Radon

**La Trans'Écouves en 2002.** Bulletin municipal de Radon

<sup>77</sup> D'autres randonnées ou manifestations sportives organisées par diverses associations de la CUA ont pour base le terrain de la Saint-Jean.

## Conclusion



Un logo des années 1990 sur Radon, réalisé par Bernadette Guillet, évoque la place de la forêt dans la représentation sociale, son bûcher proéminent et un petit bourg centré autour de son église. Mais cette commune, au fil des années, a connu un développement remarquable, qui dépasse cet aspect, et ce, dans bien des domaines. Nous avons pu le démontrer.

La Basse-Normandie, par la voix de son président Laurent Beauvais, dans le cadre de l'élaboration d'un SRADT (Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire), fixe en 2008, 39 enjeux en 12 grands chantiers pour cette région. Dans le deuxième axe stratégique « *Être et bien-être en Normandie* », plusieurs des 12 items se retrouvent dans l'histoire radonnaise, notamment sur deux grands thèmes : le cinquième, *Construire la solidarité entre les hommes et entre les territoires*, et le sixième, *Dynamiser et rendre attractif le monde rural* :

- *Maintenir les services publics dans le territoire* : ce fut une volonté continue des maires de se battre pour l'école, avec succès, pour la Poste, malheureusement un échec, compensé cependant par la bonne activité du Point-Poste au bar-tabac-presse du *Forestier*,
- *Fournir un logement adapté aux besoins des populations* : les lotissements ont visé les propriétaires, mais aussi les locataires,
- *Garantir un égal accès aux soins pour tous* : la maison médicale est une belle réalisation qui a œuvré dans ce sens,
- *Consolider l'ancrage et favoriser le développement des PME-PMI en milieu rural*, la commune a toujours eu la volonté d'aider à l'implantation d'entreprises (notamment dans les années 1990, avec la création de deux zones d'activité artisanale),
- *Préserver les ressources naturelles : paysages, eau, biodiversité* : l'eau (captage, qualité) fut un combat permanent des maires, au même titre que l'assainissement,
- *Sensibiliser à l'éco-citoyenneté* : démarche récurrente des maires, notamment par l'intermédiaire le bulletin municipal.

Par l'action des trois maires, de leurs adjoints et des conseillers municipaux, de tous les acteurs de la vie sociale, Radon a connu 70 années de développement au service de la population et de son bien-être...

« *Bien vivre à Radon* », tel est le titre du Bulletin municipal de juin 2008, sous la plume de Léonce Thulliez, maire de l'époque. Une belle maxime pour un « *joli petit coin de France* ».

La tâche continue au sein de la nouvelle structure territoriale de la *commune d'Écouves*...



Radon, octobre 2019